

Année 2011

**RÉHABILITATION
D'ANIMAUX DE LABORATOIRE :
ÉTUDE RÉTROSPECTIVE DE 108 ADOPTIONS
DE CHIENNES BEAGLE**

THESE

Pour le

DOCTORAT VÉTÉRINAIRE

Présentée et soutenue publiquement devant

LA FACULTE DE MEDECINE DE CRETEIL

par

Anabelle, Claire CHANVIN

Née le 9 février 1985 à Alès (Gard)

JURY

Président : Pr.

Professeur à la Faculté de Médecine de CRETEIL

Membres

Directrices : Mme Sylvie CHASTANT-MAILLARD

Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

et Melle Karine REYNAUD

Chargée de recherches INRA

Assesseur : Mme Laurence YAGUIYAN-COLLIARD

Maître de conférences à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort

LISTE DES MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT

Directeur : M. le Professeur MIALOT Jean-Paul

Directeurs honoraires : MM. les Professeurs MORAILLON Robert, PARODI André-Laurent, PILET Charles, TOMA Bernard
Professeurs honoraires: MM. BRUGERE Henri, BUSSIERAS Jean, CERF Olivier, CLERC Bernard, CRESPEAU François, DEPUTTE
LE BARS Henri, MOUTHON Gilbert, MILHAUD Guy, POUCHELON Jean-Louis, ROZIER Jacques

DEPARTEMENT D'ELEVAGE ET DE PATHOLOGIE DES EQUIDES ET DES CARNIVORES (DEPEC) Chef du département :
M. POLACK Bruno, Maître de conférences - Adjoint : M. BLOT Stéphane, Professeur

- UNITE DE CARDIOLOGIE Mme CHETBOUL Valérie, Professeur Melle GKOUNI Vassiliki, Praticien hospitalier - UNITE DE CLINIQUE EQUINE M. AUDIGIE Fabrice, Professeur* M. DENOIX Jean-Marie, Professeur Mme GIRAUDET Aude, Praticien hospitalier Mlle CHRISTMANN Undine, Maître de conférences Mme MESPOULHES-RIVIERE Céline, Maître de conférences contractuel Mme PRADIER Sophie, Maître de conférences contractuel Melle DUPAYS Anne-Gaëlle, Maître de conférences contractuel - UNITE D'IMAGERIE MEDICALE M. LABRUYERE Julien, Professeur contractuel Mme STAMBOULI Fouzia, Praticien hospitalier - UNITE DE MEDECINE M. BLOT Stéphane, Professeur* M. ROSENBERG Charles, Maître de conférences Mme MAUREY-GUENEC Christelle, Maître de conférences Mme BENCHEKROUN Ghita, Maître de conférences contractuel - UNITE DE MEDECINE DE L'ELEVAGE ET DU SPORT M. GRANDJEAN Dominique, Professeur * Mme YAGUIYAN-COLLIARD Laurence, Maître de conférences contractuel - DISCIPLINE : NUTRITION-ALIMENTATION M. PARAGON Bernard, Professeur - DISCIPLINE : OPHTALMOLOGIE Mme CHAHORY Sabine, Maître de conférences	- UNITE DE PARASITOLOGIE ET MALADIES PARASITAIRES M. CHERMETTE René, Professeur * M. POLACK Bruno, Maître de conférences M. GUILLOT Jacques, Professeur Mme MARIIGNAC Geneviève, Maître de conférences M. HUBERT Blaise, Praticien hospitalier M. BLAGA Radu Gheorghe, Maître de conférences contractuel (rattaché au DPASP) - UNITE DE PATHOLOGIE CHIRURGICALE M. FAYOLLE Pascal, Professeur * M. MOISSONNIER Pierre, Professeur M. MAILHAC Jean-Marie, Maître de conférences M. NIEBAUER Gert, Professeur contractuel Mme VIATEAU-DUVAL Véronique, Maître de conférences Mme VARVY-PLUMIOEN Bérange, Maître de conférences (rattachée au DPASP) M. ZILBERSTEIN Luca, Maître de conférences - UNITE DE REPRODUCTION ANIMALE M. FONTBONNE Alain, Maître de conférences* M. NUDELMANN Nicolas, Maître de conférences M. REMY Dominique, Maître de conférences (rattaché au DPASP) M. DESBOIS Christophe, Maître de conférences Mme CONSTANT Fabienne, Maître de conférences (rattachée au DPASP) Mme MASSE-MOREL Gaëlle, Maître de conférences contractuel (rattachée au DPASP) M. MAUFFRE Vincent, Maître de conférences contractuel (rattaché au DPASP) - DISCIPLINE : URGENCE SOINS INTENSIFS Mme ROUX Françoise, Maître de conférences
---	--

DEPARTEMENT DES PRODUCTIONS ANIMALES ET DE LA SANTE PUBLIQUE (DPASP)

Chef du département : M. MILLEMANN Yves, Maître de conférences - Adjoint : Mme DUFOUR Barbara, Professeur

- DISCIPLINE : BIOSTATISTIQUES M. DESQUILBET Loïc, Maître de conférences contractuel - UNITE D'HYGIENE ET INDUSTRIE DES ALIMENTS D'ORIGINE ANIMALE M. BOLNOT François, Maître de conférences * M. CARLIER Vincent, Professeur Mme COLMIN Catherine, Maître de conférences M. AUGUSTIN Jean-Christophe, Maître de conférences - UNITE DES MALADIES CONTAGIEUSES M. BENET Jean-Jacques, Professeur* Mme HADDAD/HOANG-XUAN Nadia, Professeur Mme DUFOUR Barbara, Professeur Melle PRAUD Anne, Maître de conférences contractuel	- UNITE DE PATHOLOGIE MEDICALE DU BETAIL ET DES ANIMAUX DE BASSE-COUR M. ADJOU Karim, Maître de conférences * M. MILLEMANN Yves, Maître de conférences Mme BRUGERE-PICOUX Jeanne, Professeur (rattachée au DSBP) M. BELBIS Guillaume, Maître de conférences contractuel M. HESKIA Bernard, Professeur contractuel - UNITE DE ZOOTECHNIE, ECONOMIE RURALE Mme GRIMARD-BALLIF Bénédicte, Professeur* M. COURREAU Jean-François, Professeur M. BOSSE Philippe, Professeur Mme LEROY Isabelle, Maître de conférences M. ARNE Pascal, Maître de conférences M. PONTER Andrew, Professeur
--	---

DEPARTEMENT DES SCIENCES BIOLOGIQUES ET PHARMACEUTIQUES (DSBP)

Chef du département : Mme COMBRISSEON Hélène, Professeur - Adjoint : Mme LE PODER Sophie, Maître de conférences

- UNITE D'ANATOMIE DES ANIMAUX DOMESTIQUES M. CHATEAU Henry, Maître de conférences* Mme CREVIER-DENOIX Nathalie, Professeur M. DEGUEURCE Christophe, Professeur Mme ROBERT Céline, Maître de conférences - DISCIPLINE : ANGLAIS Mme CONAN Muriel, Professeur certifié - UNITE DE BIOCHIMIE M. MICHAUX Jean-Michel, Maître de conférences* M. BELLIER Sylvain, Maître de conférences - DISCIPLINE : EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE M. PHILIPS, Professeur certifié - UNITE DE GENETIQUE MEDICALE ET MOLECULAIRE Mme ABITBOL Marie, Maître de conférences* M. PANTHIER Jean-Jacques, Professeur -UNITE D'HISTOLOGIE, ANATOMIE PATHOLOGIQUE M. FONTAINE Jean-Jacques, Professeur * Mme BERNEX Florence, Maître de conférences Mme CORDONNIER-LEFORT Nathalie, Maître de conférences M. REYES GOMEZ Edouard, Maître de conférences contractuel	- UNITE DE PATHOLOGIE GENERALE MICROBIOLOGIE, IMMUNOLOGIE Mme QUINTIN-COLONNA Françoise, Professeur* M. BOULOUIS Henri-Jean, Professeur M. FREYBURGER Ludovic, Maître de conférences - UNITE DE PHARMACIE ET TOXICOLOGIE M. TISSIER Renaud, Maître de conférences* Mme ENRIQUEZ Brigitte, Professeur M. PERROT Sébastien, Maître de conférences - UNITE DE PHYSIOLOGIE ET THERAPEUTIQUE Mme COMBRISSEON Hélène, Professeur* M. TIRET Laurent, Maître de conférences Mme STORCK-PILOT Fanny, Maître de conférences - UNITE DE VIROLOGIE M. ELOIT Marc, Professeur * Mme LE PODER Sophie, Maître de conférences
--	---

* responsable d'unité

REMERCIEMENTS

Au Président de thèse,

Professeur

Qui nous a fait l'honneur d'accepter la présidence du jury de notre thèse.
Remerciements et hommage respectueux.

Au Jury de thèse,

A Sylvie CHASTANT-MAILLARD,

Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse,

Pour avoir, en dépit de la distance qui nous sépare, supervisé ce travail, pour son regard critique, ses conseils avisés et sa disponibilité.

A Karine REYNAUD,

Chargée de recherches INRA,

Pour avoir initié ce projet, pour m'avoir accueillie et intégrée à la petite vie joyeuse du laboratoire, et pour toute l'énergie et le temps qu'elle consacre à la réhabilitation de nos chiennes.

A Laurence YAGUIYAN-COLLIARD

Maître de conférences à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort,

Pour sa relecture, attentive et efficace.

A ma petite Maman, à ma jumelle adorée, Pauline, à mon petit Papy et ma petite Mamie, pour l'amour inconditionnel qu'ils me portent, depuis toujours, et qui a fait de moi celle que je suis. Pour leur incroyable confiance en moi, leur patience et leur soutien qui ne s'essoufflent jamais. Vous êtes les piliers de ma vie ! Je vous aime et vous serre contre mon cœur...

A Ludivine et Gaëlle, mes amies les plus anciennes et les plus fidèles, qui me connaissent mieux que personne et m'aiment malgré tout... Votre amitié m'est si précieuse !

A Claire, mon « alter ego » version médecine humaine. A notre amitié, profonde, qui se nourrit de nos différences.

Au Groupe 1, **à la p'tite Touzani et la p'tite Bouchard**, pour nos fous rires, coups de gueules, coups de fatigue, coups de blues. Entre l'une qui se « reposait sur ses petits camarades » et l'autre qui n'apportait que des paquets de chips entamés en soirée ...on partait gagnantes ! A notre amitié, sincère. Pourvu qu'elle dure encore, encore et encore !

A Eloïse, ma confidente. A toutes tes qualités, que tu ignores ! A nos longues discussions, autour d'un thé ou d'un mets plus calorique ! Tu occupes aujourd'hui une place immense dans ma vie. Demain aussi, sois en sûre.

A toutes mes amies rencontrées en terre d'Alforie : **à Hélène, Emma, Anaïs B., Laëtitia G., Barbara, Anne-So, Emilie, Mathilde et Céline**, pour toutes ces belles années passées ensemble, en amphi, en soirées, en partiels, au CHUVA, en Aveyron, ou encore en Normandie ! Pourvu que la distance et le temps qui passent n'aient pas raison de notre amitié...!

A Sabine « Collier », mon modèle. Pour ton investissement dans la cause beagle, mais aussi pour tout ce que tu m'as appris, et tous ceux que tu m'as présentés (canidés et êtres-humains)...

A Sandra, pour tout ce que tu es (spontanée, pleine de vie, drôle, râleuse, attachante !), pour tous les bons moments passés ensemble, au labo et en dehors !

A Zahid, Tiphaine, Gneto, mes collègues de labo ! J'ai aimé vous connaître et travailler avec (ou près de...) vous.

A Dominique, que je remercie, comme promis, d'avoir pris mon tour de vaisselle lors de nos vacances en Irlande, quand il fallait ABSOLUMENT que je rédige ma thèse.

A tous « nos » adoptants de beagles, pour leur confiance en nous et en nos chiennes, pour l'amour qu'ils portent à leurs petites protégées, et pour tous les efforts qu'ils déploient pour leur offrir une belle vie de chien !

Enfin, un remerciement tout spécial à mes bichettes, **Ovalie et Dim'up**, mes beagles de labo perso, source d'inspiration et de joie au quotidien.

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	3
LISTE DES FIGURES	5
INTRODUCTION	7
PREMIERE PARTIE : synthèse bibliographique	9
I. L'expérimentation animale	9
1. Réglementation	9
2. Expérimentation animale et opinion publique	10
3. Expérimentation animale et Scientifiques	10
a. Des scientifiques concernés par la cause animale	10
b. Une démarche nouvelle : l'adoption des animaux de laboratoire	11
II. Réhabilitation des animaux de laboratoire : quels animaux proposer à l'adoption ?	12
1. Quelles espèces réhabiliter ?	12
2. Quels individus réhabiliter ?	13
3. Comment préparer l'animal pour l'adoption ?	14
a. Dès l'élaboration du protocole expérimental	14
b. Aspect médical	14
c. Aspect comportemental	15
III. Comment réhabiliter les animaux de laboratoire ?	16
1. Les programmes d'adoption	16
2. Se faire connaître	17
3. Choisir l'adoptant	18
4. Déroulement d'une adoption, rencontre avec le futur adoptant	19
5. Les documents pour l'adoption	20
IV. Et après ? Evaluer le programme d'adoption	20
1. Recueil des données	21
2. Bilan des programmes d'adoption	21
V. Réhabilitation des animaux de laboratoire: quels risques et quels bénéfices ?	23
1. Pour les animaux	23
2. Pour les adoptants	23
3. Pour le personnel du laboratoire	24
4. Pour l'institution de recherche	24
a. L'image de l'institution	25
b. Coût et logistique d'un programme d'adoption	25
c. Responsabilité liée au programme d'adoption	26
DEUXIEME PARTIE II : Etude expérimentale	29
I. Animaux, matériel et méthodes	29
1. Animaux et adoptions	29
a. Origine des chiennes	29
b. Etude et manipulations menées sur les chiennes au laboratoire	29
c. Adoption	29
i. Déroulement d'une adoption	29
1/ Discussion avant le choix de la chienne	30
2/ Choix de la chienne	30
3/ Conseils pratiques et signature des documents administratifs	30
ii. Etat sanitaire de l'animal à l'adoption	31
iii. Participation financière	31
d. Et après ?	31

2.	Enquête téléphonique	31
a.	Questionnaire pour l'entretien téléphonique	31
i.	1 ^{ère} partie : cadre de vie de la chienne	31
ii.	2 ^{ème} partie : qualité de l'intégration de la chienne	31
iii.	3 ^{ème} partie : comportements « inhabituels », troubles du comportement	32
iv.	4 ^{ème} partie : bilan de l'adoption	32
b.	Enquête téléphonique menée auprès des adoptants	32
i.	Prise de contact avec les adoptants et entretien téléphonique.....	32
ii.	Traitement des données et expression des résultats	32
II.	Résultats	33
1.	Description de la population totale de femelles adoptées	33
2.	Description de la population étudiée	35
a.	Recrutement des adoptants pour l'étude	35
b.	Date d'adoption des chiennes	36
c.	Parcours des chiennes jusqu'à l'adoption	36
d.	Parcours des chiennes depuis leur adoption	37
3.	Réponses des adoptants au questionnaire lors de l'entretien téléphonique	38
a.	Qui sont les adoptants ?	38
b.	Pourquoi ont-ils adopté une de nos chiennes?	39
c.	Alimentation de la chienne	41
d.	Les sorties de la chienne	42
e.	Adaptation à la vie de chien de compagnie	44
i.	Propreté	44
ii.	Comportement lorsque la chienne est laissée seule	45
iii.	Vocalises	46
iv.	Comportement lors des transports	47
v.	Comportement dans un lieu inconnu	48
vi.	Comportement peureux et stéréotypies	49
f.	Education de la chienne	50
i.	Friandises	50
ii.	Accès au canapé et au lit	50
iii.	Cours d'éducation canine	50
iv.	Aptitude des chiennes au rappel et sorties en extérieur	51
g.	Comportement relationnel	53
i.	Avec l'Homme	53
	1/ Avec l'adoptant	53
	2/ Avec les autres personnes	54
	3/ Agressivité	55
ii.	Avec les animaux	56
h.	Bilan	57
i.	Degré d'adaptation de la chienne	57
ii.	Temps nécessaire à l'adaptation de la chienne	58
iii.	Conseils aux autres adoptants	59
iv.	Satisfaction de l'adoptant	60
III.	Discussion	63
	CONCLUSION	77
	BIBLIOGRAPHIE	79
	ANNEXES	81

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Exemple de transformation des réponses données par les adoptants pour la question « Comment la chienne se comporte-t-elle avec les chiens qu'elle rencontre à l'extérieur ? »	33
Tableau 2 : Interactions entre la chienne et l'adoptant	53
Tableau 3 : Comportement de la chienne avec les personnes autres que l'adoptant	55

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Répartition temporelle des adoptions des chiennes du laboratoire	34
Figure 2 : Répartition des chiennes en fonction de leur âge le jour de l'adoption	34
Figure 3 : Répartition temporelle des adoptions	36
Figure 4 : Distribution des chiennes selon leur d'origine	36
Figure 5: Distribution des âges des chiennes le jour de l'adoption	37
Figure 6 : Distribution des âges des chiennes le jour de l'entretien téléphonique	38
Figure 7 : Structure familiale du foyer d'adoption	38
Figure 8 : Motivation pour adopter une chienne de laboratoire	39
Figure 9 : Voie par laquelle les adoptants ont connu la possibilité d'adopter une chienne au laboratoire	40
Figure 10 : Nombre de repas par jour	41
Figure 11 : Type de ration alimentaire	41
Figure 12 : Comportement alimentaire de la chienne	42
Figure 13 : Fréquence des promenades en extérieur chez les adoptants dont le logement dispose d'un jardin ou d'une cour et qui promènent quand même leur chienne en extérieur	43
Figure 14 : Fréquence des promenades en extérieur chez les adoptants qui vivent en appartement	43
Figure 15: Comportement de la chienne en promenade à l'extérieur	44
Figure 16 : Délai d'apprentissage de la propreté	44
Figure 17 : Fréquence des accidents de propreté	45
Figure 18 : Comportement de la chienne lorsqu'elle est laissée seule à la maison	46
Figure 19 : Fréquence des vocalises	47
Figure 20 : Comportement de la chienne en voiture	47
Figure 21: Comportement de la chienne dans les transports en commun	48
Figure 22: Comportement de la chienne en lieu inconnu	48

Figure 23 : Expression de comportements peureux par la chienne	49
Figure 24 : Aptitude des chiennes au rappel	52
Figure 25: Chiennes sorties sans laisse	53
Figure 26 : Aptitude des chiennes à jouer	54
Figure 27 : Comportement de la chienne avec les autres animaux de la famille ou de son entourage	56
Figure 28 : Comportement des la chienne avec les chiens qu'elle rencontre à l'extérieur	57
Figure 29 : Degré d'adaptation de la chienne à sa nouvelle vie	58
Figure 30 : Ordre de grandeur du temps nécessaire à l'adaptation de la chienne	58

INTRODUCTION

Si l'expérimentation animale à des fins scientifiques est un sujet très controversé, la réhabilitation des animaux de laboratoire l'est tout autant. Pourtant, réhabiliter ces animaux consiste à les faire adopter par des particuliers (pour les animaux domestiques) ou à les placer dans des structures adaptées (pour les animaux de rente et les animaux sauvages), quand leur état de santé à la fin de l'étude le permet. La réhabilitation apparaît donc comme une alternative possible à l'euthanasie. En effet, tout animal qui entre dans une animalerie de laboratoire n'est pas condamné à être euthanasié. La possibilité de replacer les animaux de laboratoire était déjà évoquée dans la réglementation européenne de 2001 (Décret n°2001-464 du 29 mai 2001), et la récente directive européenne 2010/63 renforce et précise ces possibilités de placement, sous réserve que l'état de santé des animaux le permette, qu'ils ne présentent pas de danger pour la santé publique, la santé animale ou l'environnement, et pourvu que leur bien-être soit assuré.

C'est dans ce contexte que, depuis 2002, l'UMR 1198 INRA/ENVA Biologie du Développement et Reproduction a fait adopter environ 200 chiennes de race Beagle par des particuliers. Ce laboratoire travaillant sur l'ovocyte et l'embryon canins, ces chiennes ont toutes subi une ovariectomie ou une ovariohystérectomie à des fins de collecte de matériel biologique. Ces femelles respectant, en fin de protocole, toutes les conditions prévues par la directive européenne 2010/63, ont pu être adoptées et passer du statut de chien d'expérimentation à celui de chien de compagnie.

L'étude qui suit a pour objectif de dresser un bilan de ces adoptions. Nous avons souhaité savoir si les adoptants étaient satisfaits, s'ils avaient rencontré des difficultés particulières avec les chiennes et si celles-ci s'étaient bien adaptées à leur nouvelle vie ou si elles présentaient des troubles du comportement. Nous souhaitons ainsi faire un état des lieux pour évaluer le programme d'adoption et voir s'il pouvait être amélioré pour les adoptions futures. Car si la présente étude ne concerne que les chiennes adoptées entre janvier 2002 et décembre 2010, nous continuons à faire adopter les chiennes qui participent aux travaux de recherche menés au laboratoire.

Dans la première partie du travail, nous faisons une synthèse bibliographique des quelques données disponibles sur des expériences précédentes de réhabilitation d'animaux de laboratoire, et dans la deuxième partie nous exposons les résultats de l'étude rétrospective que nous avons menée de septembre 2010 à janvier 2011 auprès des adoptants des chiennes beagles issues de l'UMR 1198 INRA/ENVA.

PREMIÈRE PARTIE : synthèse bibliographique

I. L'expérimentation animale

1. Réglementation

L'expérimentation animale consiste à utiliser des animaux afin d'acquérir des connaissances biologiques ou médicales. Pratiquée dès l'Antiquité, l'Homme s'en est servi à travers les siècles pour développer sa connaissance de l'anatomie et de la physiologie, tant animales qu'humaines. D'abord simple objet de descriptions anatomiques et fonctionnelles, l'animal a plus tard été soumis à divers traitements dont l'expérimentateur souhaitait connaître les effets. Claude Bernard, qui a beaucoup œuvré pour l'expérimentation animale, explique dans son *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale* publiée en 1865, que l'Homme a le droit de se servir des animaux pour s'instruire. Il expose d'ailleurs la nécessité de disséquer "sur le mort puis sur le vif". Considérant la vivisection comme un mode d'investigation indispensable à la physiologie et à la médecine, il estime que la réalisation d'expériences sur des animaux, même douloureuses, est un droit moral si ces études sont utiles pour l'Homme. A cette même époque, certains physiologistes britanniques s'inquiètent du bien-être des animaux qu'ils étudient. Ils préconisent alors de réglementer les procédures utilisées sur les animaux afin de préserver au mieux leur bien-être. Ces considérations sont influencées par le contexte religieux et philosophique de l'époque. Le statut de l'animal est largement remis en question. Philosophes et scientifiques s'interrogent et débattent pour lui attribuer sensibilité, conscience, âme. La perception de l'animal évolue concrètement au sein de la société occidentale. On lui reconnaît finalement la capacité de souffrir, et il devient alors l'objet d'attentions particulières. En Angleterre, la première association de protection animale *Society for the Prevention of Cruelty to animals* voit le jour en 1824 (AUTISSIER, 2008) ; En 1876 paraît *Cruelty to Animals Act*, premier texte de loi britannique qui protège l'animal en tant qu'être sensible et non plus seulement en tant que marchandise ou objet (RICHMOND, 2000). En France, la loi Grammont votée en 1850 condamne les mauvais traitements infligés aux animaux domestiques sur la voie publique, et les droits des animaux sont proclamés en 1978 dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Animal. Cette dernière précise que toute expérimentation animale impliquant une souffrance de l'animal, que celle-ci soit physique ou psychique, est une violation de ses droits.

Même si cette Déclaration s'intéresse déjà à l'animal d'expérimentation, il faudra attendre 1985 pour voir apparaître le premier texte européen concernant la protection de l'animal utilisé à des fins expérimentales : il s'agit de la Convention européenne n°123 sur la protection des animaux vertébrés utilisés à des fins expérimentales ou à d'autres fins scientifiques. Aux Etats-Unis, c'est l'*Animal Welfare Act* qui dès 1966 réglemente le traitement des animaux utilisés pour la recherche.

Depuis, la réglementation de l'expérimentation animale n'a cessé d'évoluer : amendements, directives et annexes sont venus compléter ou modifier les textes originaux pour aboutir à la réglementation actuellement en vigueur en Union Européenne.

2. Expérimentation animale et opinion publique

Si, à ses débuts, l'expérimentation animale n'était que l'affaire des hommes de science, la situation est bien différente aujourd'hui. Le grand public s'y intéresse et s'interroge sur sa légitimité. Depuis les années 80, l'usage d'animaux pour la recherche scientifique est devenu un sujet de plus en plus controversé (PIFER *et al.*, 1994). Cette période a d'ailleurs vu naître des groupes de défense des droits des animaux plus ou moins virulents et dont les actions sont parfois très violentes : menaces, agressions envers le personnel de recherche, laboratoires vandalisés. Plusieurs auteurs se sont intéressés à l'avis du public quant à l'usage d'animaux à des fins scientifiques. Des études ont été ainsi menées auprès des populations de différents pays. L'étude de PIFER *et al.* (1994) révèle que les Européens s'opposent plus majoritairement et plus fermement à l'expérimentation animale que les Nord-Américains et les Japonais. La France se place en tête des pays européens avec 68% de sa population désapprouvant l'utilisation d'animaux pour la recherche. Mais des données plus récentes viennent contredire celles-ci et apportent quelques précisions sur l'attitude des Français à ce sujet. D'après VERSHUERE et LACHAPELLE (2008), un sondage réalisé en 2008 auprès d'un millier de Français a permis de constater que ces derniers acceptent en majorité le recours à l'expérimentation animale lorsqu'elle permet de mieux soigner les hommes. Ainsi, 77% des Français l'acceptent lorsqu'il s'agit de faire avancer la recherche contre les maladies graves les plus connues, telles que les cancers, le diabète, la maladie d'Alzheimer et la mucoviscidose, 61% la soutiennent lorsqu'elle a pour vocation de faire avancer la chirurgie, et 56% des Français se prononcent en faveur de l'usage de l'expérimentation animale pour la découverte de vaccins ou de médicaments. Par ailleurs, la grande majorité des Français s'oppose à toute violence contre les chercheurs et les mouvements d'opposition ne sont soutenus que par une minorité. Ces données se vérifient en pratique puisque, en France, les actions d'opposants à l'expérimentation animale sont relativement rares, d'après les auteurs. Enfin, cette enquête nous apprend que les Français font confiance aux informations données par les chercheurs, et que la grande majorité d'entre eux savent que l'expérimentation animale est soumise à une réglementation, dont ils soutiennent le contenu. Les auteurs en concluent que si la recherche biologique et médicale française reçoit aujourd'hui le soutien de l'opinion publique quant à l'utilisation d'animaux pour ses travaux, c'est parce que cette dernière espère qu'elle soit génératrice de progrès thérapeutiques et parce qu'elle accorde sa confiance aux chercheurs quant à leur respect du bien-être animal.

3. Expérimentation animale et Scientifiques

a. Des scientifiques concernés par la cause animale

Les scientifiques eux-mêmes se penchent sur la question de la légitimité de l'expérimentation animale et œuvrent pour son amélioration. En 1959, Russel et Burch expliquent dans *The Principles of Humane Experimental Technique* que plus d'humanité dans le traitement et l'usage qui est fait des animaux va dans l'intérêt de la science (RICHMOND, 2000). Ils définissent alors ce que l'on appelle aujourd'hui la règle des "3R", pour *Remplacement, Réduction, Raffinement* (en anglais, *Replacement, Reduction, Refinement*). Le *Remplacement* consiste à substituer, tant que faire se peut, l'usage d'animaux vivants et dits "supérieurs" par des méthodes alternatives, en utilisant par exemple des modèles informatiques, des cultures tissulaires ou encore des animaux invertébrés.

La *Réduction*, quant à elle, vise à utiliser le nombre minimal d'animaux nécessaires pour obtenir les résultats et la précision souhaitée.

Enfin, le *Raffinement* tend à réduire la souffrance et le stress de l'animal quand il n'existe pas d'alternative à son utilisation, grâce à l'emploi d'anesthésiques et d'analgésiques par exemple.

Si ces préconisations ont eu un écho modeste au sein de la communauté scientifique au moment de leur publication (AUTISSIER, 2008), elles sont aujourd'hui largement reconnues et font référence (RICHMOND, 2000). Ces principes dépassent même le cercle strictement scientifique puisque les textes réglementaires des différents pays les évoquent et s'en inspirent.

Par ailleurs, en France, des comités d'éthique se mettent progressivement en place depuis 1992 sous l'impulsion des scientifiques (AUTISSIER, 2008). Ces derniers souhaitent ainsi renforcer le cadre législatif existant par une évaluation éthique préalable des protocoles d'étude qui nécessitent le recours à des animaux de laboratoire. Aujourd'hui, ces comités d'éthique sont obligatoires en France : l'article 5 de la Charte Nationale portant sur l'Ethique de l'Expérimentation Animale (2008) précise que le recours à l'avis d'un comité d'éthique doit précéder toute expérimentation impliquant des animaux. Il en est de même dans d'autres pays de l'Union Européenne et du monde (Etats-Unis, Canada).

En France, le Groupe Interprofessionnel de Réflexion et de Communication sur la Recherche (GIRCOR) illustre aussi la mobilisation des chercheurs. Il s'agit d'une association créée en 1991 qui regroupe les établissements français ou francophones qui pratiquent l'expérimentation animale en biologie ou en médecine dans un but scientifique ou thérapeutique, à visée humaine ou vétérinaire (www.gircor.net). La vocation du GIRCOR est de faire connaître l'expérimentation animale au large public afin qu'elle soit mieux acceptée de celui-ci. Car à notre époque et dans nos sociétés occidentales, la confiance et le soutien de la société civile sont indispensables au progrès de la science (RICHMOND, 2000 ; VERSHUERE et LACHAPELLE, 2008). Il doit être démontré que les principes des "3R" sont respectés.

b. Une démarche nouvelle : l'adoption des animaux de laboratoire

Dans le cadre des 3R, CARBONE (1997) propose un moyen de répondre encore mieux aux exigences du Raffinement : envisager l'adoption de certains animaux de laboratoire comme une alternative à l'euthanasie quand celle-ci n'est pas nécessaire.

Dans certains cas, l'euthanasie des animaux est intrinsèque au projet. C'est le cas par exemple lorsque l'étude nécessite la collecte de certains tissus, ou encore quand elle conduit à des maladies ou des souffrances pour l'animal qui ne sont pas acceptables. Toutefois, la plupart des études ne conduisent pas à de telles situations et pourtant, la grande majorité des animaux sont euthanasiés dès lors que l'expérimentation est terminée. Si l'on défend l'expérimentation animale en assurant que l'on n'utilise que les animaux nécessaires et qu'on ne les sacrifie que lorsque cela est indispensable, alors il faut être cohérent et faire le maximum pour assurer l'avenir de ceux dont la mise à mort n'est pas requise pour l'étude. L'accomplissement des 3R doit se poursuivre au-delà du protocole expérimental et ne pas s'arrêter avec lui (Anonymous, 2003).

Il existe aujourd'hui très peu de données disponibles concernant l'adoption d'animaux de laboratoire, et elles viennent principalement des Etats-Unis (AKE, 1996 ; CARBONE 1997, CARBONE *et al.*, 2003 ; DIANGI *et al.*, 2006 ; HARMS et STOSKOPF, 2007 ; WYRICK, 1996). En France, à notre connaissance, les seuls travaux scientifiques sur le sujet sont la

thèse vétérinaire de BARTHE (2010), et la journée « Animaux de laboratoire : quelle vie après ? », dont VIDAL (2011) a fait le compte rendu.

Les rares auteurs qui ont publié sur le sujet s'accordent pour dire qu'il est complexe et très controversé. WYRICK (1996) rapportait que d'autres institutions de recherche avaient déjà mis en place des programmes d'adoption mais qu'ils étaient encore informels et ne faisaient l'objet de discussion qu'entre les personnes concernées. Sur les 32 universités vétérinaires nord-américaines sondées par DIGANGI *et al.* (2006), 30 confiaient autoriser l'adoption de chiens et de chats ayant participé à des études pour la recherche ou l'enseignement.

Les personnes qui s'opposent à l'adoption des animaux de laboratoire comme alternative à l'euthanasie avancent divers arguments (CARBONE, 1997) : certains arguent que ces animaux ont été élevés pour la recherche, et qu'en ce sens ils ne sont pas des animaux de compagnie. D'autres considèrent qu'une euthanasie bien faite ne représente ni une atteinte ni une injustice envers l'animal. Enfin, certains considèrent ces adoptions trop risquées, tant pour l'institution de recherche que pour l'adoptant.

II. Réhabilitation des animaux de laboratoire : quels animaux proposer à l'adoption ?

Il existe 3 types de réhabilitation pour les animaux de laboratoire, qui dépendent de l'espèce à laquelle ils appartiennent : certains animaux peuvent être relâchés dans la nature (les oiseaux, par exemple), d'autres doivent rester dans des sanctuaires adaptés, auprès de personnes détentrices d'un certificat de capacité (les primates, par exemple) et les animaux domestiques (chiens, chats, lapins, rats,...) peuvent être adoptés par des familles. Enfin, les animaux de rente (vache, brebis, chèvre,...) sont des cas particuliers car ils ont un statut intermédiaire entre le sanctuaire et la famille

La réhabilitation des animaux de laboratoire ne peut avoir lieu qu'une fois le protocole expérimental achevé. Le terme de réhabilitation tel qu'employé ici ne recouvre en aucun cas la réutilisation de l'animal pour une autre procédure scientifique.

Elle doit être envisagée comme alternative à l'euthanasie dès lors que le sacrifice de l'animal n'est pas nécessaire à l'étude scientifique à laquelle il participe (CARBONE, 1997). Toutefois, la mise à l'adoption d'animaux de laboratoire ne doit pas se faire à la légère : elle doit faire l'objet d'une réflexion préalable et suivre quelques règles.

Dans cette étude, nous n'aborderons pas la réhabilitation des animaux de laboratoire sous son aspect législatif. On se référera au travail de BARTHE (2010) pour connaître les législations françaises et européennes en vigueur ainsi qu'à l'article de VIDAL (2011).

1. Quelles espèces réhabiliter ?

Dans les études publiées, les animaux de laboratoire proposés à l'adoption étaient des chats (WYRICK, 1996, n=213 ; DIGANGI *et al.*, 2006, n=458 ; BARTHE, 2010, n=29), des chiens (AKE, 1996, n=59 ; WYRICK, 1996, n=133 ; BARTHE, 2010, n=24), des furets (WYRICK, 1996, n=5 ; HARMS et STOSKOPF, 2007, n=43), des rats (BARTHE, 2010, n=25), et WYRICK rapporte aussi l'adoption de lapins (n=18), de poules (n=3), de moutons (n=143), de chèvres (n=2), de porcs (n=5) et de primates (n=3).

D'après CARBONE (1997), toutes les espèces sont adoptables, au moins en théorie. Il y a cependant des espèces moins recherchées que d'autres par les adoptants. C'est le cas par exemple des grenouilles, rats, lapins, rats, chèvres. Pour ces espèces, en général, un seul individu du lot est adopté. Souvent, il est adopté par un employé du laboratoire ou un étudiant

qui s'est attaché à lui en particulier, soit parce qu'il est plus faible ou parce qu'il a un « talent » quelconque : il est plus « bavard », il a le don de s'échapper de sa cage etc. Celui-ci est alors adopté alors que ses congénères qui seraient pourtant plus adoptables car moins turbulents, par exemple, sont euthanasiés.

Concernant les animaux de rente, l'auteur conseille de les faire adopter en tant qu'animaux de compagnie, et non pas comme animaux destinés à la reproduction ou à la consommation alimentaire car, parmi les médicaments ou anesthésiques qu'ils ont pu recevoir, peu ont des temps d'attente connus.

De son côté, WYRICK (1996) rapporte les difficultés rencontrées lors de la réhabilitation de primates : ces animaux ne peuvent être accueillis que dans des sanctuaires, pas chez des particuliers. Il faut au préalable s'assurer que la structure d'accueil a les compétences et les moyens matériels de recevoir ces animaux. L'auteur signale qu'à ces difficultés s'ajoutent les exigences extraordinaires de groupes de défense du bien-être animal, et la discorde en interne parmi les chercheurs quant au bien fondé de ces réhabilitations. Enfin, au sujet des furets, l'auteur, américain, rapporte que leur détention par un particulier étant interdite dans l'Etat de Californie, il a fallu acheminer ces animaux vers des états voisins afin de les faire adopter.

Ainsi, lorsque l'on souhaite mettre à l'adoption des animaux de laboratoire, il faut se poser la question de savoir dans quelle mesure et à quelles conditions leur espèce se prête à ce genre d'adoption. Puis, dans un second temps, il faut déterminer si l'individu lui-même, de par son histoire et son tempérament, est un bon candidat à l'adoption.

2. Quels individus réhabiliter ?

Les animaux de laboratoire candidats à la réhabilitation sont ceux qui sont en bonne santé à la fin de l'étude (CARBONE, 1997). Ainsi, AKE (1996) rapporte l'adoption de 67 chiens de race Beagle ayant participé à un projet de recherche en orthopédie, DIGANGI *et al.* (2006) ont fait adopter 458 chats faisant partie d'un projet de recherche biomédicale, HARMS et STOSKOPF (2007) ont fait adopter 43 furets utilisés pour l'enseignement de chirurgie en université vétérinaire, et BARTHE (2010) rapporte l'adoption de 25 rats, 29 chats, et de 27 chiens de race Beagle ayant participé à des travaux pratiques destinés aux étudiants vétérinaires ou à des études expérimentales non invasives. WYRICK (1996) rapporte quant à elle l'adoption de 155 animaux ayant participé à des études expérimentales dont elle ne mentionne pas la nature, et celle de 315 animaux n'ayant pas fait l'objet d'étude expérimentale (reproducteurs réformés, donneurs de sang, animaux commandés ou produits en excès).

On peut aussi proposer à l'adoption les animaux des lots témoins, ou encore ceux ayant participé à une étude alimentaire ou comportementale. D'autre part, lorsque le laboratoire produit lui-même ses animaux, il faut aussi envisager la mise à l'adoption des animaux qui ont été produits en surplus ainsi que celle des reproducteurs réformés (CARBONE, 1997).

Concernant les animaux ayant participé à un programme de recherche chirurgicale, s'ils portent des séquelles visibles, leur mise à l'adoption est plus délicate. La question qui se pose alors est de savoir comment le futur adoptant expliquera cela autour de lui, s'il le fera d'une façon que l'institution juge acceptable pour elle et qui ne la met pas dans une situation délicate. S'il est décidé de proposer ces animaux à l'adoption, les adoptants devront alors être choisis avec soin. D'autres animaux de laboratoire sont adoptables sous certaines conditions. Par exemple, WYRICK (1996) rapporte le cas de chats ayant subi une greffe de cornée et dont les tissus devaient être collectés puis analysés à la fin de leur vie. Ces animaux devaient donc passer toute leur vie à l'Université ; or pour les chats ayant déjà atteint un certain âge,

leur adoption a été rendue possible pour les adoptants qui s'engageaient à ramener le corps du chat à la fin de sa vie.

Alors que AKE (1996) conseille d'écarter de l'adoption les animaux ayant des affections particulières, DIGANGI *et al.* (2006) rapportent l'adoption d'un chat aveugle, d'un chat souffrant d'une affection cardiaque dégénérative, et d'un chat atteint d'ataxie généralisée non dégénérative. En revanche, il est des situations pour lesquelles les animaux de laboratoire ne peuvent pas et ne doivent pas être réhabilités (WYRICK 1996 ; CARBONE, 1997). Il s'agit par exemple des animaux sur lesquels ont été menées des études sur des maladies infectieuses, notamment en cas de zoonoses. Il faut aussi écarter de l'adoption les animaux ayant une altération anatomique majeure susceptible d'entraîner une défaillance organique dans le futur, les animaux ayant reçu des injections de cellules tumorales, ou des implants de matériel radioactif. De même, CARBONE *et al.* (2003) déconseillent fortement l'adoption d'animaux génétiquement modifiés car ces animaux font l'objet de restrictions réglementaires très strictes, et si aucun texte ne l'interdit actuellement aux Etats-Unis, proposer un tel animal à l'adoption serait très risqué.

Par ailleurs, il faut aussi tenir compte du comportement des animaux. Ainsi, WYRICK (1996) les soumet avant la mise à l'adoption à une évaluation comportementale. Celle-ci vise à déterminer leur degré de socialisation tant avec l'homme qu'avec leurs congénères, à s'assurer qu'ils ne soient ni trop peureux, ni agressifs. AKE (1996) recommande de ne pas proposer à l'adoption les animaux qui présentent des problèmes de comportement évidents.

3. Comment préparer l'animal pour l'adoption ?

a. Dès l'élaboration du protocole expérimental

D'après CARBONE (1997), de plus en plus de chercheurs élaborent, à juste titre, leur protocole expérimental en ayant déjà à l'esprit l'adoption future des animaux qu'ils utiliseront. Ils essayent alors d'atteindre un double objectif : obtenir à la fin de leurs travaux des données qui répondent à leurs objectifs scientifiques, et un groupe d'animaux jeunes et sains prêts à être adoptés. Certains embauchent même des étudiants pour socialiser les animaux du temps de leur séjour au laboratoire. L'auteur ajoute que, selon lui, le choix des chercheurs quant à la race, l'âge, le sexe et le mode de logement des animaux qu'ils vont utiliser pour leur étude, devrait tenir compte de la capacité future de ces animaux à être adoptés.

b. Aspect médical

Tous les animaux des études publiées ont d'abord été examinés par un vétérinaire avant d'être proposés à l'adoption (AKE, 1996 ; WYRICK, 1996 ; CARBONE 1997, CARBONE *et al.*, 2003 ; DIGANGI *et al.*, 2006 ; HARMS et STOSKOPF, 2007). En général, les animaux de laboratoire sont peu exposés aux agents infectieux de par le milieu clos et protégé dans lequel ils vivent. Aussi, par exemple, les chats de laboratoire sont rarement vaccinés contre le virus de la leucose féline (FeLV). Or on peut se poser la question, au moment d'en faire des animaux de compagnie, s'il ne serait pas préférable de les remettre à leur adoptant vaccinés contre le FeLV. Au contraire, concernant les agents infectieux très contagieux et répandus en collectivité féline comme le virus de la panleucopénie, les chats sont généralement déjà vaccinés contre cette maladie. Dans ces cas là, il suffit de remettre à

l'adoptant l'historique des vaccinations et la prochaine date de l'injection de rappel à faire (CARBONE, 2003). L'auteur recommande qu'un vétérinaire soit impliqué dans toutes les adoptions, et qu'il conseille quels examens, tests de dépistage ou traitement réaliser sur les animaux avant leur départ du laboratoire. DIGANGI (2007) réalise systématiquement un test FIV/FeLV (leucose féline) sur tous les chats avant leur mise à l'adoption, et des traitements antiparasitaires internes et externes leur sont administrés. Ils sont aussi stérilisés chirurgicalement, et environ 20% d'entre eux sont en plus dégriffés, soit pour en faire de meilleurs candidats à l'adoption, soit à la demande de leur futur adoptant. WYRICK (1996), quant à elle, réalise en général une numération-formule sanguine, une analyse biochimique et une analyse coprologique sur les animaux avant de les proposer à l'adoption, voire d'autres examens supplémentaires selon leur espèce, leur âge, leur statut clinique et l'étude à laquelle ils ont participé. Selon les résultats à ces examens, les animaux sont traités ou ne sont pas proposés pour l'adoption. En revanche, les animaux ne sont pas stérilisés avant leur départ du laboratoire car ils sont ensuite pris en charge par des refuges collaborateurs pour la suite de l'adoption et ceux-ci ont des programmes de contrôle des populations déjà établis.

Enfin, CARBONE (2003) insiste d'autant plus sur l'importance de cette préparation médicale des animaux de laboratoire avant leur mise à l'adoption que leur état de santé et leur statut sanitaire reflètent les soins que la structure de recherche apporte à ses animaux. AKE (1996) fait aussi laver et brosser les animaux avant leur adoption.

c. Aspect comportemental

Selon CARBONE (1997), la préparation comportementale des animaux en vue de leur adoption fait partie intégrante du raffinement préconisé par la règle des 3 R. En effet, les adoptants attendent d'un chat qu'il soit propre, ce qui est le cas en général, et qu'il soit gentil et amical. Si le chat a vécu dans un environnement enrichi, dans lequel il avait des contacts avec d'autres chats, avec des personnes, des jouets, cela le changera peu d'arriver dans une maison et l'adoption a ainsi plus de chance d'être un succès. Concernant les chiens, ils devraient être socialisés à l'homme et aux autres chiens pendant leur séjour au laboratoire. La plupart des structures de recherche ne peuvent pas leur apprendre la propreté, faute de lieu adéquat pour cela et de personnel disponible. Elles peuvent néanmoins employer des volontaires pour habituer les chiens à passer du temps dans un kennel, à porter un collier, et pour leur apprendre des ordres simples comme "assis", "couché". D'après CARBONE (2003), STENBERG, comportementaliste et responsable de refuge pour animaux, explique que si le chien s'assoit quand l'adoptant potentiel prend la laisse et se dirige vers la porte pour une promenade d'essai, cela fait très forte impression à l'adoptant potentiel qui voit alors en lui un compagnon intelligent et sensible.

Dans l'étude de BARTHE (2010), les animaux passent au préalable par une période de transition qui vise à les préparer à leur vie future et leur permettre ainsi de s'y adapter plus facilement. Pour cela, ils sont progressivement exposés à de nombreuses expériences sensorielles (marcher sur de la pelouse, entendre le bruit de la circulation, etc...) et ils font l'objet d'une socialisation à l'homme, et à leurs congénères si nécessaire. Cette phase de transition est conduite par la structure d'accueil transitoire (refuge), qui peut aussi faire appel à un comportementaliste si besoin.

III. Comment réhabiliter les animaux de laboratoire ?

La mise à l'adoption des animaux de laboratoire doit être organisée à l'avance, avec la conception d'un programme d'adoption.

1. Les programmes d'adoption

Pour CARBONE (1997), les programmes d'adoption doivent faire partie intégrante du *Raffinement*. Ils doivent être élaborés avec soins, être structurés, et impliquer d'une part la participation d'un vétérinaire pour certifier que l'animal est en bonne santé au moment de son adoption, et d'autre part celle d'un conseiller légal pour formaliser la passation de propriété de l'animal (WYRICK, 1996).

Il existe deux modes d'adoption pour les animaux de laboratoire : les adoptions directes et les adoptions indirectes.

Dans le cas des adoptions directes, le programme prévoit que les adoptions des animaux soient réalisées sur les lieux où se trouve le laboratoire, et organisées par le personnel du laboratoire. C'est le cas dans les études de AKE (1996), de CARBONE *et al.* (2003) et HARMS et STOSKOPF (2007).

Dans le cas des adoptions indirectes, les animaux de laboratoire proposés à l'adoption quittent le laboratoire pour un refuge local (WYRICK, 1996 ; BARTHE, 2010) ou pour une organisation créée spécialement (DIGANGI *et al.*, 2006), et c'est alors le personnel du refuge ou de l'organisation d'adoption qui s'occupe de la suite du processus d'adoption.

CARBONE *et al.* (2003) ont analysé ces deux modes d'adoption en étudiant leur propre programme d'adoptions directes mis en place à l'Université de Cornell (New York City, USA), et le programme d'adoptions indirectes de WYRICK (1996) à l'Université de Californie (San Francisco, USA), (UCSF). D'après eux, le mode d'adoption est en partie déterminé par la taille de l'institution, ses ressources et le cadre environnant.

L'Université de Cornell se situe dans une ville de petite taille ; les refuges voisins ont déjà beaucoup d'animaux et rencontrent des difficultés pour les faire adopter. En revanche, il y a de nombreux adoptants potentiels dans les environs et sur le site même de l'université : personnel et étudiants se sentent très concernés par la cause animale et sont intéressés par les adoptions d'animaux de laboratoire. Au contraire, l'UCSF se situe dans une grande ville qui compte plusieurs refuges très actifs pour les animaux ; en revanche, peu de personnes sur le campus s'intéressent particulièrement aux animaux, les recherches portant quasiment exclusivement sur la santé humaine.

Dans le cas des adoptions directes à Cornell, le processus est en général le suivant : une personne associée à un projet d'étude scientifique se lance activement à la recherche d'un foyer pour les animaux qui participent au projet. Une première sélection des adoptants se fait naturellement par le biais de cette personne. Ensuite, un coordinateur des adoptions s'entretient au téléphone avec les personnes qui souhaitent adopter un des animaux proposés à l'adoption et procède ainsi à une seconde sélection. Enfin, si l'adoptant potentiel paraît responsable et réellement prêt à adopter un animal, il rencontre alors un animalier, ou le vétérinaire du laboratoire ou encore un membre de l'équipe de recherche, qui lui explique le passé de l'animal. Dans le cas des adoptions indirectes à l'UCSF, c'est le personnel du refuge vers lequel sont transférés les animaux qui se charge de sélectionner, d'informer et de rencontrer les adoptants. Chaque animal qui arrive au refuge est accompagné d'un document rédigé par le chercheur responsable de l'étude à laquelle il a participé, dans lequel il décrit précisément l'histoire de l'animal. Ce document est ensuite remis aux adoptants le jour de l'adoption.

L'institution de recherche qui met en place un programme d'adoption indirecte et qui souhaite donc collaborer avec un refuge se doit de bien le choisir. Selon CARBONE *et al.* (2003), le refuge auquel l'institution de recherche choisit de confier ses animaux doit considérer le passé de ces animaux comme un fait, et ne pas les présenter aux potentiels adoptants comme des animaux "sauvés" de la recherche ; en cas de survenue d'un problème chez l'un de ces animaux, le refuge ne doit pas non plus incriminer le passé de l'animal. S'il suspecte vraiment un lien, il doit en parler à l'institution avec laquelle il collabore. Les auteurs conseillent au personnel de l'animalerie de recherche de visiter au préalable le refuge, pour voir comment les animaux sont logés, soignés, et comment le refuge en fait la promotion auprès des adoptants. De même, le responsable du refuge devrait demander à visiter les installations de l'institution de recherche, car la collaboration entre les deux structures implique un accord commun concernant les conditions de vie des animaux de laboratoire et l'« utilisation » qui en est faite. Par ailleurs, le refuge doit pouvoir fixer ses propres limites concernant les animaux de laboratoire qu'il est prêt à accepter (espèces, âge, passé) et il peut choisir de ne pas révéler à la structure de recherche le devenir des animaux qu'il reçoit.

D'après CARBONE *et al.* (2003), un bon refuge doit avoir du personnel qui finalise la préparation de l'animal, sur le plan médical et comportemental. Le refuge doit aussi posséder un lieu permettant aux adoptants de faire connaissance avec l'animal, de passer du temps avec lui et leur donner la possibilité de revenir une seconde fois si besoin. Ceci est en revanche difficilement possible dans le cas des adoptions directes, en raison des règles d'hygiène de l'animalerie. Par ailleurs, le refuge doit avoir les moyens de proposer un suivi post-adoption minimum et reprendre l'animal si l'adoption ne fonctionne pas. Concernant ce suivi, les institutions de recherche qui choisissent le mode d'adoption directe doivent quant à elles se fixer des limites : certaines structures ont la possibilité d'accepter le retour de l'animal en cas d'échec de l'adoption, mais cela ne doit pas être fait au détriment des autres animaux de l'animalerie (introduction d'un agent pathogène, par exemple). Enfin, si ces institutions ont le personnel nécessaire pour cela, elles peuvent elles aussi proposer un suivi pour les éventuelles questions d'ordre médical ou comportemental qui se poseraient aux adoptants.

Quelque soit le mode d'adoption choisi et mis en œuvre dans le programme d'adoption, CARBONE (1997) conseille de travailler avec les refuges locaux : les informer du programme d'adoption mis en place permet d'entretenir de bons rapports avec eux et de ne pas leur donner l'impression qu'il existe une concurrence au niveau des adoptions. D'autre part, cela permet d'être informé de la perte ou de l'abandon éventuels des animaux adoptés par le biais du programme.

Enfin, pour les institutions de recherche qui pratiquent le mode d'adoption indirect, rien ne les empêche de s'occuper elles-mêmes de l'adoption de certains animaux lorsqu'elles jugent le cas plus compliqué.

2. Se faire connaître

Pour faire savoir qu'elles proposent des animaux retraités de laboratoire à l'adoption, les institutions de recherche comptent principalement sur le bouche à oreille (AKE, 1996 ; WYRICK, 1996 ; HARMS et STOSKOPF, 2007) et la plupart rapportent que c'est une des clés du succès de leur programme. Certaines passent aussi des annonces dans les journaux locaux (AKE, 1996 ; DIGANGI *et al.*, 2006 ; HARMS et STOSKOPF, 2007) ; par exemple, AKE (1996) a publié l'annonce suivante : « Chiots beagles cherchent famille aimante. Recommandations par un vétérinaire exigée ». Pour promouvoir l'adoption de ses chats, DIGANGI *et al.* (2006) postent aussi des annonces sur des sites Internet et déposent des dépliants dans quelques cliniques vétérinaires locales ; de plus, les chats proposés à l'adoption

sont parfois exposés dans la salle d'attente d'une clinique vétérinaire locale ou encore à des expositions félines. Enfin, DIGANGI *et al.* (2006) et HARMS et STOSKOPF (2007) utilisent aussi la liste des adresses électroniques des personnels et étudiants de l'université pour faire connaître les adoptions.

Enfin, CARBONE *et al.* (2003) rappellent que les animaux eux-mêmes sont le meilleur moyen de faire de la publicité. Ils rapportent à ce propos des périodes où les gens voulaient absolument un animal de l'Université de Cornell, si bien que des listes d'attente avaient du être établies.

3. Choisir l'adoptant

S'il est important de bien choisir l'animal de laboratoire qui sera proposé à l'adoption, il est aussi important de bien choisir son adoptant. Avant toute chose, l'institution de recherche qui propose ses animaux de laboratoire à l'adoption se doit de bien informer le futur adoptant du passé de l'animal. De même, elle doit le prévenir des éventuelles difficultés qu'il pourra rencontrer avec l'animal. Par exemple, AKE (1996) précise bien aux adoptants que les chiens n'ont pas appris à faire leurs besoins dehors et qu'il faudra donc les éduquer en termes de propreté. Cela est important car la satisfaction du propriétaire sera influencée par ce qu'il attendait de cette adoption (CARBONE *et al.*, 2003).

Quand l'histoire d'un animal est compliquée, CARBONE *et al.* (2003) recommandent que l'adoptant soit alors une personne qui est étroitement associée à l'institution de recherche. Pour les autres animaux, les adoptants peuvent être des membres du personnel, des étudiants, ou leur famille, amis, voisins. Dans tous les cas, il est conseillé d'interroger au préalable les adoptants potentiels pour s'assurer qu'ils sont conscients de l'engagement qu'ils s'approprient à prendre, et pour s'assurer qu'ils ont les moyens de subvenir aux besoins de l'animal. En effet, bien qu'il ne soit pas possible de savoir avec certitude si le couple animal-adoptant fera une heureuse combinaison, les entretiens pré-adoptions (DIGANGI *et al.*, 2006) sont de bons indicateurs de ce que recherche l'adoptant et des soins qu'il est effectivement prêt à prodiguer à l'animal. DIGANGI *et al.* (2006), par exemple, demandent aux futurs adoptants de répondre à un questionnaire pour connaître leurs attentes, s'assurer que l'adoption est bien réfléchie et que le futur cadre de vie du chat sera adéquat ; l'adoption n'a lieu que si le questionnaire est validé. Par ailleurs, les traits de caractère de l'animal (s'entend bien avec ses congénères, peureux, curieux, etc...) observés lors d'une éventuelle évaluation comportementale avant mise à l'adoption peuvent être notés afin d'aider, le moment venu, à une sélection du propriétaire et du cadre de vie qui semblent être les plus adaptés pour l'animal en question (WYRICK, 1996). HARMS et STOSKOPF (2007) déconseillent fortement l'adoption d'un furet aux familles qui ont un bébé.

Concernant les animaux de rente, les auteurs (WYRICK, 1996 ; CARBONE *et al.*, 2003) insistent sur le fait suivant : il faut s'assurer que l'adoptant a bien compris qu'il s'agit d'une retraite pour l'animal, et qu'il n'est donc pas question de le faire reproduire ou de l'utiliser pour produire du lait ou de la viande.

Ils énoncent aussi comme règle d'or la stérilisation systématique des chats, chiens, lapins et de tous les animaux porteurs d'anomalies génétiques, avant la mise à l'adoption.

D'autre part, WYRICK (1996) rapporte que 5% des animaux du laboratoire ont été placés dans des zoos, fermes privées ou sanctuaires pour animaux. Elle précise qu'il s'agissait d'adoptions spéciales, faites au cas par cas. Ces structures lui avaient été recommandées, et les installations et le personnel avaient fait l'objet d'une évaluation au préalable.

Malgré ces précautions, il faut bien être conscient que le risque zéro n'existe pas et qu'il n'y a pas de programme d'adoption présentant un taux de réussite de 100%. Les adoptants doivent avoir des attentes réalistes, de même que les institutions (CARBONE *et al.*, 2003).

4. Déroulement d'une adoption, rencontre avec le futur adoptant

La rencontre avec l'adoptant permet de s'assurer une dernière fois qu'il est une personne responsable et qu'il pourra *a priori* pourvoir aux besoins de l'animal qu'il souhaite adopter. C'est encore le moment de lui déconseiller cette adoption s'il ne semble pas prêt à avoir un animal de compagnie de manière générale, ou pas cet animal en particulier à cet instant précis (CARBONE *et al.*, 2003). C'est aussi l'occasion de répondre à ses questions concernant le passé de l'animal, de lui préciser ses besoins (alimentation, vaccins, traitements) et de lui prodiguer des conseils, en terme d'éducation par exemple.

Selon les institutions, l'adoptant peut ou non choisir lui-même l'individu qu'il souhaite adopter. Par exemple, AKE (1996) ne propose qu'un seul chien à chaque adoptant. Au contraire, DIGANGI *et al.* (2006) laissent voir aux adoptants tous les chats disponibles pour l'adoption. Ces derniers rapportent que, dans 50% des cas, c'est la personnalité du chat qui a déterminé le choix de l'adoptant, contre 12% pour la couleur de son poil.

Concernant le nombre d'animaux adoptés, HARMS et STOKOPF (2007) précisent limiter ce nombre à 3 furets par personne et par an, tandis que BARTHE (2010) favorise l'adoption par paire ou par groupe, notamment pour les chiens qui ont l'habitude de vivre en groupe.

Concernant le suivi post-adoption, AKE (1996) encourage les adoptants à appeler par la suite, en cas de problème ou pour demander des conseils. En revanche, il précise à l'adoptant qu'il n'est pas possible de rapporter l'animal. Dans l'étude de BARTHE (2010), au contraire, le retour de l'animal est possible, quelque soit le délai, et DIGANGI *et al.* (2006) demandent même aux adoptants de s'engager à ramener l'animal s'il s'avère qu'ils ne veulent ou ne peuvent plus le garder.

Enfin, BARTHE (2010) explique qu'il est important de réaliser un suivi d'adoption afin de s'assurer que la santé et le bien-être de l'animal sont optimaux. Dans son cas, ce suivi se présente sous la forme d'une visite à domicile. Elle est effectuée par un membre du refuge en charge des adoptions, en général 2 à 3 mois après l'adoption de l'animal. D'après l'auteur, elle permet d'étudier le comportement de l'animal et elle offre l'occasion à l'adoptant de discuter de certains problèmes plus aisément. Si jamais cette visite n'est pas satisfaisante, un contrôle peut être effectué 1 à 2 mois plus tard. Si le bien-être de l'animal est mis en jeu (absence de sorties, problème de santé non réglé, maltraitance, ...), celui-ci peut être retiré de sa famille d'accueil et faire l'objet d'une nouvelle adoption.

Deux équipes (DIGANGI *et al.*, 2006 ; HARMS et STOKOPF, 2007) précisent qu'une somme d'argent est demandée aux adoptants pour l'adoption de chaque animal. HARMS et STOKOPF (2007) demandent 25 dollars par furet, une somme modeste selon eux, mais qui permet de sélectionner les adoptants vraiment prêts à s'engager. DIGANGI *et al.* (2006) quant à eux demandent 50 dollars pour l'adoption d'un chat mais ils effectuent des réductions occasionnelles, soit pour encourager les adoptions multiples soit pour faciliter l'adoption de chats qui requièrent des soins particuliers.

5. Les documents pour l'adoption

Au moment de l'adoption, le transfert de propriété de l'animal de laboratoire de l'institution de recherche à l'adoptant doit être formalisé et officialisé. Pour cela, l'institution doit rédiger un certificat de cession, qui sera ensuite signé par les deux parties au moment de l'adoption. Pour l'élaboration de ce certificat, les auteurs conseillent de faire appel à une personne compétente dans le domaine de la législation : AKE (1996) a fait appel à un vétérinaire et au Bureau de gestion du risque de l'université, et WYRICK (1996) fait appel à un conseiller légal. DIGANGI *et al.*, (2006), quant à eux, réalisent un premier transfert de propriété de l'université vers une organisation créée spécialement pour ces adoptions, par le biais du contrat standard de l'université. Puis, un contrat plus détaillé est ensuite passé entre l'organisation qui s'occupe de l'adoption des chats et le nouvel adoptant.

Le certificat de cession a pour vocation principale de limiter la responsabilité de l'institution de recherche en cas de problème survenant *a posteriori*, puisque l'adoptant y reconnaît être le nouveau propriétaire et donc la personne responsable de l'animal. Plusieurs auteurs (WYRICK 1996 ; CARBONE, 1997, CARBONE *et al.*, 2003) conseillent de préciser dans ce document que l'institution ne peut en aucun cas garantir que l'animal n'est pas porteur d'infections potentiellement zoonotiques, ni qu'il restera en bonne santé. Ils recommandent alors de fournir les dates auxquelles ont été réalisés d'éventuels tests de dépistage ainsi que leurs résultats, et de fournir le certificat vétérinaire attestant que l'animal ne présente pas de signe évident de maladie zoonotique, plutôt que de certifier qu'il en est exempt. Pour les espèces chez lesquelles le risque zoonotique est important, WYRICK (1996) donne aux adoptants des informations supplémentaires sur le sujet. Par exemple, lors de l'adoption d'un ovin, elle explique dans le certificat de cession que ces animaux sont fréquemment infectés par l'agent *Coxiella burnetii* qui cause la fièvre Q chez l'homme. Elle y donne la liste des symptômes courants et conseille d'en parler au médecin en cas de consultation pour l'un des symptômes mentionnés. Concernant les primates, elle rajoute une clause au certificat de cession : l'adoptant s'engage à ne pas céder le primate adopté à quelqu'un d'autre, sauf si cette personne possède un certificat officiel attestant qu'elle peut détenir ou s'occuper de primates. Par ailleurs, aucune garantie ne peut être donnée non plus à l'adoptant concernant le comportement de l'animal qu'il adopte (CARBONE *et al.*, 2003).

Enfin, le certificat de cession stipule que l'adoptant a été informé du passé de l'animal et que de son côté, il s'engage à accepter l'animal tel qu'il est et à subvenir à ses besoins (logement, alimentation, soins vétérinaires).

Pour les institutions qui refusent de récupérer l'animal une fois celui-ci cédé, l'institution devrait aussi faire figurer ce point dans le certificat de cession (AKE, 1996 ; HARMS et STOSKOPF, 2007).

IV. Et après ? Evaluer le programme d'adoption

Il est conseillé aux institutions de réaliser une étude rétrospective des adoptions qui ont eu lieu dans le cadre de leur programme d'adoption. Certes, ce travail demande du temps, mais il présente un intérêt à la fois pour les futurs adoptants, pour les animaux, et pour l'institution de recherche qui conduit le projet de réhabilitation (CARBONE, 1997). L'auteur déplore le manque de données à ce sujet ; il encourage vivement les institutions à réaliser des études rétrospectives afin de pouvoir dégager des lignes directrices et conseiller au mieux les institutions désireuses de mettre en place un programme d'adoption. Enfin, il souligne que si

les adoptants ne sont pas activement sollicités pour faire part de leur expérience *a posteriori*, il n'y a aucun retour sur les adoptions réussies et seuls les échecs sont connus.

A notre connaissance, 6 études rétrospectives d'adoption d'animaux de laboratoire ont été publiées. L'objectif de leurs auteurs était de déterminer si le programme d'adoption était une réussite (DIGANGI *et al.*, 2006 ; HARMS et STOSKOPF, 2007 ; BARTHE, 2010) et si les animaux faisaient de bons animaux de compagnie (AKE, 1996 ; BARTHE, 2010). HARMS et STOSKOPF (2007) cherchaient aussi à déterminer le taux d'apparition de certaines maladies chez les furets adultes selon l'âge auquel ils avaient été stérilisés. Quant à WYRICK (1996) et CARBONE *et al.* (2003), ils rapportaient leur expérience en la matière et essayaient d'en dégager des lignes directrices pour la mise en place de programmes d'adoption sans pour autant donner des résultats précis de leur étude rétrospective.

1. Recueil des données

Les études les plus exhaustives dont nous disposons ont été directement menées auprès d'adoptants d'animaux de laboratoire. AKE (1996) a interrogé par téléphone les adoptants de son programme afin de savoir s'ils étaient toujours en possession de l'animal, si l'adoption avait été une expérience positive, si l'animal avait des problèmes en terme de santé ou de comportement, et si finalement ils recommanderaient ce genre d'adoption à d'autres personnes. HARMS et STOSKOPF (2007) ont procédé de façon similaire : des étudiants vétérinaires étaient chargés de contacter les adoptants des furets du laboratoire et de les questionner pour savoir si le furet était bien intégré à la famille, s'il avait eu des problèmes de santé ou de comportement, et si les adoptants étaient satisfaits de cette adoption. DIGANGI *et al.* (2006) ont quant à eux un peu plus insisté auprès des adoptants puisque ceux n'ayant pas répondu aux sollicitations téléphoniques ont ensuite été contactés par courrier postal ou électronique. Ils étaient interrogés sur leurs attentes initiales, leurs expériences précédentes avec les chats, la qualité du lien développé avec leur animal et leur avis sur le processus d'adoption. Enfin, BARTHE (2010) a interrogé les adoptants, par courrier ou par téléphone, sur ce qui les avait conduit à adopter un animal de laboratoire et sur les problèmes qu'ils avaient pu rencontrer suite à cette adoption.

Les taux de réponse étaient assez variables : environ 50% pour HARMS et STOSKOPF (2007), 60% pour DIGANGI *et al.* (2006), 66% pour BARTHE et 80% pour AKE (1996).

Le délai adoption-enquête moyen allait de 13 mois pour AKE (1996) à 38 mois pour DIGANGI *et al.* (2006), tandis que HARMS et STOSKOPF (2007) précisaient seulement que les adoptions avaient eu lieu 1 à 7 ans avant l'enquête. DIGANGI *et al.* (2006) rapportaient ne pas avoir trouvé de différence significative entre ce délai et l'absence de réponse des adoptants aux sollicitations.

Ainsi, si l'on souhaite pouvoir faire une étude rétrospective afin d'évaluer un programme d'adoption, il est indispensable d'avoir archivé les coordonnées des adoptants.

2. Bilan des programmes d'adoption

Tous les auteurs concluent de ces 6 études que ces adoptions sont un succès. Pour le démontrer, certains se basent sur le taux de rétention des animaux par leur adoptant (91%, DIGANGI *et al.* (2006)), et d'autres sur la satisfaction exprimée par les adoptants, à savoir s'ils considéraient que l'animal adopté était un bon animal de compagnie, s'ils seraient prêts à reprendre un autre animal ou recommanderaient ce genre d'adoption autour d'eux, et enfin,

s'ils considéraient que l'expérience avait été positive (AKE, 1996 ; HARMS et STOSKOPF, 2007).

CARBONE (1997), qui rapporte que 80% des animaux de son étude et de celle de WYRICK (1996) étaient toujours chez leur adoptant (l'auteur ne précise pas au bout de quel délai), s'interroge quant à savoir si ce taux est satisfaisant. Il déplore que le manque de données disponibles à ce sujet, concernant les animaux adoptés en refuge ou en animalerie, ne permette de comparer ces résultats. Nous n'avons pas non plus trouvé beaucoup d'information sur ce sujet, si ce n'est l'étude de NEIDHARDT et BOYD (2002), portant sur des animaux de refuge (chiens et chats) aux Etats-Unis, qui rapporte que 80% d'entre eux étaient toujours chez leur adoptant 1 an après l'adoption.

Si, au bilan, ces adoptions sont globalement un succès, les auteurs ne cachent pas qu'elles ont pu poser certaines difficultés aux adoptants. La proportion d'adoptants ayant rencontré des difficultés avec leur animal est assez variable selon les études : 11% pour DIGANGI *et al.* (2006), 43% pour HARMS et STOSKOPF (2007), et 47% pour AKE (1996). Dans la plupart des cas, ces difficultés étaient relatives au comportement de l'animal. Ainsi, pour les auteurs de ces études, le problème de comportement majeur qui se pose est celui de la malpropreté : apprentissage trop long, marquage urinaire inapproprié (pour les chats), ou malpropreté permanente. Viennent ensuite les problèmes de morsures et de griffures (pour les chats de DIGANGI *et al.* (2006), les furets de HARMS et STOSKOPF (2007), et les rats de BARTHE (2010)), et d'asociabilité (DIGANGI *et al.*, 2006 ; BARTHE, 2010). Enfin, si AKE (1996) rapporte brièvement, et sans préciser leur nombre, que des adoptants se sont plaints du caractère timide ou inquiet de leur chien, BARTHE (2010), quant à elle, considère que la peur (peur de l'inconnu, des voitures, du bruit, des autres animaux,...) et l'asociabilité sont de loin les principaux problèmes rencontrés par les adoptants de son étude (chiens, chats et rats). En effet, ils intéressaient respectivement 46% et 41% des animaux de son étude, contre 24% seulement pour la malpropreté. Elle cite aussi le manque d'obéissance (28%), la destruction de biens matériels (16%), des tics de comportement (6%) et de l'hyperactivité (2%).

Comme le rappelle CARBONE (2003), aucun programme d'adoption ne peut avoir un taux de retour nul. En effet, si HARMS et STOSKOPF (2007) rapportent qu'un seul adoptant s'est séparé volontairement du furet qu'il avait adopté, DIGANGI *et al.* (2006) accusent un taux de retour des animaux de 5%, et AKE (1996), quant à lui, précise que 10% de ses adoptants se sont finalement séparés du chien, en le confiant à quelqu'un d'autre ou à un refuge. Les autres auteurs rapportent seulement que « quelques » animaux ont été ramenés ou donnés, sans en préciser le nombre. Les motifs de retour correspondent aux difficultés décrites plus haut. Les troubles du comportement sont la première cause invoquée par les adoptants qui souhaitent se séparer de leur animal : malpropreté, agressivité, comportement asocial envers ses congénères ou l'homme, destructions, etc. Viennent ensuite les problèmes liés à l'adoptant lui-même : allergie, déménagement, divorce, etc.

Si ces motifs de retour sont semblables à ceux observés pour les animaux adoptés en refuges (WELLS et HEPPER, 2000 ; SHORE, 2005), l'étude de BARTHE (2010) fait exception puisqu'elle annonce qu'aucun des adoptants (n=91) n'a ramené l'animal pour un problème intrinsèque à l'animal lui-même, seulement pour des raisons familiales ou de santé.

V. Réhabilitation des animaux de laboratoire: quels risques et quels bénéfices ?

1. Pour les animaux

Les opposants à la réhabilitation des animaux de laboratoire demandent si elle est vraiment bénéfique pour l'animal concerné. Les questions qui se posent sont les suivantes : est-ce qu'un chien qui a vécu en cage toute sa vie peut s'adapter aux contraintes de la vie dans une famille ? Comment savoir si l'adoptant fera un bon adoptant ? Qu'advient-il de l'animal si l'adoption échoue (CARBONE, 1997) ? L'auteur rappelle que de nombreux animaux sont abandonnés tous les jours par leurs propriétaires ; il précise que bien que ce risque d'abandon soit toujours plus élevé pour les animaux qui mordent, aboient ou sont malpropres, il arrive aussi que les animaux ne posant aucun problème à leurs adoptants en termes de santé ou de comportement soient abandonnés malgré tout. Selon lui, tous les animaux de compagnie sont exposés à ce risque, quelle que soit leur origine : élevage, animalerie, refuge, laboratoire (CARBONE *et al.*, 2003). Il avance que ce risque n'a pas de raison d'être plus élevé pour les animaux de laboratoire : puisqu'ils ne diffèrent génétiquement pas de leurs congénères, ils sont tout aussi capables d'être socialisés à l'homme. Il rapporte que plus de 80% des animaux de laboratoires adoptés sont toujours présents dans leur famille d'adoption au moins un an après, et que ce résultat est similaire à celui obtenu pour les animaux acquis dans un élevage ou un refuge, selon sa propre étude (1997) et celle de AKE (1996). Enfin, il rappelle que MILLER (1996) a montré que les chiens et les chats adoptés à l'âge adulte ont moins de risque d'être abandonnés que les chiots et les chatons.

D'autre part, est-ce qu'en proposant leurs animaux à l'adoption, les institutions de recherche ne causent pas du tort aux animaux qui peuplent déjà les refuges ? Car le système est surchargé, et c'est environ 16,2 à 27 millions de chiens et de chats qui sont de ce fait euthanasiés chaque année aux Etats-Unis (WYRICK, 1996). Certains accusent les chercheurs de faire de la concurrence aux refuges, qui débordent d'animaux adoptables, sous prétexte de vouloir se donner bonne conscience (CARBONE, 1997). Au contraire, d'autres personnes considèrent que les animaux de laboratoire devraient être récompensés pour leur participation à des études qui bénéficient à l'homme, et que leur offrir une retraite dans un foyer aimant est un juste retour des choses (WYRICK, 1996). Par ailleurs, la plupart de ces animaux étant jeunes et en bonne santé, la situation est bénéfique tant pour eux que pour leurs adoptants qui voient en eux un compagnon de vie.

2. Pour les adoptants

En adoptant un animal, l'homme peut s'exposer à certains risques concernant sa propre santé. En effet, la plupart des serpents, grenouilles et autres animaux ectothermes sont porteurs sains de salmonelles ; de nombreux chiens et chats sont porteurs d'ascaridés, de Giardia et d'autres infections potentiellement zoonotiques. Par ailleurs, les chiens et les chats peuvent mordre ou griffer. Cependant, CARBONE (1997) explique que les risques mentionnés sont ceux auxquels il faut s'attendre dès lors que l'on adopte un animal ; ils ne sont en aucun cas plus élevés lorsqu'il s'agit d'un animal retraité de laboratoire ; ce serait même plutôt le contraire, tant ces animaux sont surveillés et soignés. Il explique aussi que la réussite de l'adoption dépend à la fois de l'animal et de l'adoptant. En effet, certains adoptants sont prêts à supporter des désagréments que d'autres ne supporteront pas, ou moins

longtemps. Les adoptants doivent comprendre que leur foyer présente de nombreux défis pour l'animal (monter les escaliers, par exemple) et de nouvelles règles (ne pas mâchonner les objets, ne pas faire ses besoins à l'intérieur) qu'il lui faut assimiler. Et pour cela, il a besoin de temps. Enfin, alors que l'on pourrait s'attendre à des troubles de leur relation avec l'Homme, CARBONE (1996) rapporte que la plupart des gens qui adoptent des animaux retraités de laboratoire les décrivent comme étant doux, aimants, curieux. Preuve de leur satisfaction, certains adoptants font de la publicité autour d'eux ou s'engagent pour une seconde adoption. De même, AKE (1996) conclut que ces adoptions ont été bénéfiques pour les adoptants puisque 80% d'entre eux la qualifient d'expérience positive et que 85% recommanderaient ce genre d'adoption.

3. Pour le personnel du laboratoire

Dans son étude, AKE (1996) rapporte la satisfaction que ressent le personnel du laboratoire lorsqu'il voit un animal du laboratoire passer la porte du chenil aux côtés de sa nouvelle famille. WYRICK (1996) abonde dans le même sens. Elle rapporte que la réhabilitation des animaux du laboratoire a diminué le stress et amélioré le moral des membres du personnel. En effet, la réhabilitation de certains animaux permet aux membres du personnel de montrer que l'utilisation qu'ils font des animaux est empreinte d'humanité et qu'ils ont du respect pour la vie de ces animaux. D'autre part, cela a amélioré les relations entre l'équipe de recherche et l'équipe de soigneurs. En effet, chercheurs et soigneurs peuvent avoir l'impression que, de par leurs activités, leurs buts sont radicalement opposés. Au contraire, le programme d'adoption leur permet de partager un but commun et les relations de travail s'en voient améliorées.

Concernant les chercheurs, leur implication dans le programme d'adoption les pousse à une meilleure prise de conscience de leurs responsabilités envers les animaux avec lesquels ils travaillent, et à se questionner plus largement sur le bien-être animal.

Concernant les soigneurs, leur participation au programme d'adoption leur permet de mieux comprendre les dilemmes qui se posent lorsque l'on travaille avec des animaux pour la recherche. D'autre part, s'il a été suggéré qu'il était plus difficile pour les soigneurs de faire face, sur le plan émotionnel, à l'euthanasie des animaux à la fin de l'étude lorsqu'une poignée d'animaux choisis avaient été adoptés, de nombreuses interviews d'animaliers viennent contredire cette hypothèse (WYRICK, 1996) : l'adoption, même si elle ne concerne que quelques animaux, aide le personnel à faire face à ses responsabilités quand il doit euthanasier la majorité des animaux, et cela augmente son implication dans le programme d'adoption (WYRICK, 1996).

Enfin, toujours selon WYRICK (1996), les résultats des études seraient même meilleurs lorsqu'un programme d'adoption est mis en place : comme le personnel est moins stressé, les contacts positifs qu'il établit avec les animaux permet de diminuer le stress de ces animaux en question et permet ainsi de diminuer les variations physiologiques indésirables.

4. Pour l'institution de recherche

Avant de mettre en place un programme d'adoption pour réhabiliter ses animaux, chaque institution de recherche doit peser le pour et le contre d'un tel programme. Elle doit évaluer le rapport risque/bénéfice à la lumière de sa philosophie, de son passé, de sa mission et de sa situation financière (WYRICK, 1996). L'accord préalable de l'administration de l'institution

est indispensable car elle aura à gérer certains problèmes liés au programme d'adoption (CARBONE, 1997).

a. L'image de l'institution

L'institution de recherche doit être bien consciente que la mise en place d'un programme d'adoption attire inévitablement l'attention sur le fait qu'elle mène des expériences sur des animaux (WYRICK, 1996). Si elle n'est pas encore familiarisée à ce genre d'adoptions, elle peut être réticente à l'idée d'attirer ainsi l'attention (DIGANGI *et al.*, 2006) et craindre de devenir la cible d'opposants à l'expérimentation animale (AKE, 1996). Au contraire, la littérature disponible sur le sujet affirme que la mise en place de programmes d'adoption améliore les relations avec les organisations de défense des animaux (WYRICK, 1996), ainsi qu'avec le public (HARMS et STOSKOPF, 2007), et qu'elle renvoie une image positive de l'institution (AKE, 1996). En effet, un bon programme d'adoption montre que l'institution s'engage à une utilisation responsable des animaux de laboratoire (WYRICK, 1996). De même, la lettre d'adoption rédigée par les chercheurs de l'UCSF (cf. III.1.) relaye cette information positive concernant la recherche biomédicale telle qu'elle est menée par l'institution, et insiste sur le rôle majeur qu'a tenu l'animal dans l'avancée des connaissances en sciences fondamentales et cliniques. Enfin, ces programmes d'adoption sont l'occasion d'attirer l'attention de la population sur le fait que les animaux de laboratoire sont très bien traités et qu'ils reçoivent d'excellents soins.

L'institution de recherche peut aussi s'inquiéter de l'image que l'adoptant d'un animal retraité de laboratoire renverra d'elle. En effet, elle a peu de contrôle sur ce que racontera l'adoptant une fois l'animal adopté. Idéalement, l'adoptant parlera en bien du projet de recherche auquel a participé son animal, il décrira le personnel comme soigneux et soucieux des animaux. Parfois le terme "sauvetage" est employé, même par les membres du personnel ayant adopté un des animaux avec lesquels ils travaillaient. Ce terme est un peu péjoratif pour l'institution, mais il est toujours préférable pour son image qu'un adoptant reparte avec un nouvel animal de compagnie en bonne santé, plutôt que le personnel fasse savoir que l'institution refuse de faire adopter les animaux en bonne santé et préfère les faire euthanasier (CARBONE, 1997). L'auteur concède aussi que l'échec d'une adoption puisse faire le sujet d'un article journalistique. Mais il avance qu'il est aussi possible qu'un papier bien écrit mette en valeur la recherche, les soins que les animaux reçoivent et l'effort qui est fait pour leur assurer une retraite heureuse en reconnaissance des bons et loyaux services qu'ils ont rendu.

b. Coût et logistique d'un programme d'adoption

La mise en place et le maintien d'un programme d'adoption demandent des efforts en terme de travail et de temps (AKE, 1996). Il faut du personnel et du temps pour préparer les animaux pour l'adoption, les loger et leur prodiguer les soins vétérinaires de routine après la fin du protocole jusqu'à l'adoption, et, selon le mode d'adoption choisi, les acheminer jusqu'au refuge partenaire (DIGANGI *et al.*, 2006 ; BARTHE, 2010).

L'aspect financier du programme d'adoption doit aussi être considéré. WYRICK (1996) rapporte que le coût du programme d'adoption de l'UCSF s'élevait à 25 300 dollars pour l'année fiscale 1993-1994, ce qui représentait 0,4% du budget de l'animalerie de l'UCSF. Cette année-là, 85 animaux avaient été adoptés, ce qui revient donc à un coût de 297,50 dollars par animal. L'auteur décrit les dépenses faites en distinguant les coûts directs et les coûts indirects : les coûts directs représentent 81% du budget. Ils couvrent le salaire des

nombreuses personnes qui s'occupent du programme d'adoption (vétérinaires, aides vétérinaires, coordinateur du programme, techniciens animaliers) et qui travaillent à la préparation de l'animal avant son adoption, à l'organisation du transport des animaux, au choix minutieux des adoptants, à la rédaction des documents administratifs, etc. Les coûts directs couvrent aussi les examens de laboratoire (1 800 dollars par an) et le logement des animaux (5000 dollars par an). Enfin, les coûts indirects incluent l'équipement, le transport, les vêtements du personnel, etc.

Le coût d'un programme d'adoption peut varier d'une institution à l'autre, mais quelque soit la taille de la structure, la mise en place et l'application d'un programme d'adoption nécessite du personnel, du temps et de l'argent (WYRICK, 1996).

c. Responsabilité liée au programme d'adoption

Les problèmes de responsabilité rendent les institutions réticentes quant à la mise en place d'adoptions d'animaux de laboratoire par des particuliers (AKE, 1996). En effet, il ne faut pas négliger le risque qu'un adoptant puisse intenter une action légale contre l'institution de recherche auprès de laquelle il a adopté son animal, en prétendant ne pas avoir été bien informé du risque de morsure, de griffure ou de zoonose, par exemple (WYRICK, 1996). Pour prévenir cela, l'institution doit d'abord réduire au maximum les risques liés à l'adoption d'un de ses animaux de laboratoire, comme décrit précédemment. Mais le risque zéro n'existe pas. On ne peut jamais garantir qu'un animal ne mordra pas ou ne griffera pas. D'autre part, il est financièrement trop coûteux de tester ces animaux pour toutes les zoonoses, et qui plus est, les tests ont une sensibilité limitée. En conséquence, chaque institution doit au préalable déterminer le risque qu'elle juge acceptable et informer de manière explicite l'adoptant au sujet des problèmes potentiels. Elle doit enfin décourager les actions en justice en cas de maladie ou de blessure en faisant signer à l'adoptant un document à ce sujet, au moment de l'adoption (CARBONE, 1997).

Pour diminuer les risques de poursuite, WYRICK (1996) explique que l'UCSF sélectionne avec soin les adoptants, qu'elle place la majorité de ses animaux par le biais d'une association de protection animale qui sélectionne et éduque les adoptants, ou qu'elle place ses animaux dans des sanctuaires privées auprès de personnes supposées informées des risques liés à la détention de tels animaux. De plus, elle rappelle dans le certificat de cession que l'institution assure la bonne santé de l'animal au moment de l'adoption mais qu'elle ne garantit en aucun cas qu'il ne soit pas porteur d'un agent infectieux, zoonotique ou non. En signant ce document, l'adoptant reconnaît avoir été informé de ces risques potentiels et les accepter.

Au moment où l'auteur a rédigé l'article (1996), l'UCSF ne déplorait aucune poursuite depuis le début de la mise en place de ces adoptions, en 1982 ; ceci amenait donc l'auteur à conclure que les bénéfices de telles adoptions contrebalançaient largement les problèmes qui peuvent en émaner.

Enfin, selon CARBONE *et al.* (2003), stopper ces adoptions ne permet même pas d'éliminer tous les risques : en effet, disent-ils, un employé intelligent qui veut vraiment sauver un animal le fera adopter discrètement et écrira sur le registre qu'il a été euthanasié.

Ainsi, l'institution de recherche qui met en place un programme d'adoption doit réduire au maximum les risques pour l'adoptant, l'informer de ceux qui demeurent malgré tout, et se prémunir des attaques éventuelles en précisant cela dans le certificat de cession.

A notre tour, nous avons souhaité faire un bilan du programme d'adoption directe élaboré par l'UMR 1198 INRA/ENVA Biologie du Développement et Reproduction. Mis en place en 2002, ce programme a depuis permis de faire adopter plus de 200 chiennes de race Beagle par des particuliers (196 chiennes exactement au 1^{er} janvier 2011, mais les adoptions se poursuivent depuis). Nous avons mené une enquête téléphonique auprès des adoptants, afin d'évaluer ce programme d'adoption.

DEUXIÈME PARTIE: Etude expérimentale

I. Animaux, matériel et méthodes

1. Animaux et adoptions

Entre janvier 2002 et décembre 2010, 191 chiennes de race Beagle ont été adoptées par 183 adoptants, dans le cadre du programme d'adoption mis en place par le laboratoire (UMR 1198 INRA/ENVA Biologie du Développement et Reproduction) sur le site de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort.

a. Origine des chiennes

Les chiennes étaient issues de trois élevages spécialisés dans la naissance de chiens de race Beagle destinés à l'expérimentation animale (2 français, 1 italien). Dans la suite de l'étude, nous les désignerons respectivement par les lettres A, B et C. Lorsque des chiennes beagle de ces élevages ne sont pas vendues ou qu'elles sont réformées (pour cause de fertilité faible), les élevages ont la possibilité de les céder pour stérilisation puis adoption. En parallèle, en décembre 2002, plusieurs laboratoires pharmaceutiques ont été contactés afin de leur offrir la possibilité de nous céder des chiennes en fin de protocole si leur euthanasie n'était pas nécessaire à l'étude.

b. Etude et manipulations menées sur les chiennes au laboratoire

Les chiennes étaient hébergées dans notre chenil, par groupes de 3 à 5 par box (3x3 mètres environ), sur litière (copeaux de bois). Toutes les chiennes arrivées au laboratoire ont été stérilisées dans le cadre d'une étude menée par le laboratoire sur la maturation ovocytaire et le développement embryonnaire chez la chienne. Les 10 jours précédant leur stérilisation par ovariectomie ou ovariohystérectomie, les chiennes ont subi un frottis vaginal, 5 à 10 prises de sang à la veine jugulaire, et quelques échographies abdominales (jusqu'à 3 par jour). Une fois l'ovariectomie réalisée, les chiennes étaient proposées à l'adoption.

c. Adoption

i. Déroulement d'une adoption

Les futurs adoptants ont été informés du programme d'adoption du laboratoire par "bouche-à-oreille", par des petites annonces affichées dans l'enceinte de l'Ecole Vétérinaire ou encore sur des sites Internet choisis (le site www.graal-defenseanimale.org et sur le site www.secondechance.org). Les adoptants nous ont contactés par courrier électronique ou par téléphone. Une conversation téléphonique de 15 à 20 minutes environ a permis de vérifier leur motivation avant de les rencontrer au laboratoire. Ils ont été encouragés à venir à plusieurs, s'il s'agissait par exemple d'une famille, et à emmener leur chien s'il en avait déjà un.

La visite d'adoption durait entre une heure et une heure et demie. Elle se divisait en trois parties : discussion avant le choix de la chienne, choix de la chienne puis quelques conseils pratiques et signature des documents administratifs.

1/ Discussion avant le choix de la chienne

La discussion avec les futurs adoptants avant le choix de la chienne avait pour but de connaître leur mode de vie et leurs attentes quant à cette adoption afin de leur proposer la chienne dont le tempérament leur correspondait le mieux. Par exemple, certains recherchaient une chienne très calme, d'autres une chienne très dynamique. Cette discussion était aussi l'occasion de leur expliquer comment allaient se passer les premiers temps suivant l'adoption : apprentissage de la vie en famille, apprentissage de la propreté, peurs des choses inconnues. Il était important de leur préciser aussi que l'adoption d'une de nos chiennes beagles était différente de l'adoption d'un chiot ou même de celle d'un chien issu d'un refuge pour animaux.

2/ Choix de la chienne

Le choix de la chienne se faisait ensuite dans le parc clôturé attenant au chenil. Plusieurs chiennes y étaient lâchées en liberté afin qu'elles puissent aller à la rencontre des futurs adoptants et qu'ils les voient évoluer librement autour d'eux. Seules les chiennes qui semblaient correspondre au mieux aux attentes des futurs adoptants leurs étaient présentées, ce qui correspondait environ à 3 ou 5 chiennes à chaque fois. Pendant la "rencontre" qui durait 20 à 30 minutes, quelques indications supplémentaires étaient dispensées aux futurs adoptants quant au tempérament des différentes chiennes qui leur étaient présentées.

3/ Conseils pratiques et signature des documents administratifs

Une fois le choix effectué, les besoins de la chienne en terme d'alimentation, de déparasitage, de vaccination et d'éducation étaient exposés aux adoptants. Puis les documents administratifs étaient mis à jour : le passeport de la chienne était remis aux adoptants ; le certificat de cession (*annexe 1*) réalisé en deux exemplaires, était signé par la personne représentant le laboratoire d'une part et par les adoptants d'autre part. Dans ce document, les adoptants s'engageaient à prodiguer à la chienne désignée les soins nécessaires. Enfin, le laboratoire se chargeait de faire la demande de changement de propriétaire auprès de la Société Centrale Canine (pour modification du certificat d'identification), par courrier postal quelques semaines après l'adoption.

Avant que les adoptants ne repartent avec la chienne, il leur était bien précisé qu'ils avaient la possibilité de contacter le laboratoire, par courrier électronique ou par téléphone, s'ils souhaitaient des conseils, et qu'il leur était possible de ramener la chienne au laboratoire s'ils rencontraient des problèmes qu'ils n'arrivaient pas à régler et qui les poussaient à ne plus vouloir ou à ne plus pouvoir garder la chienne.

ii. Etat sanitaire de l'animal à l'adoption

Toutes les chiennes étaient identifiées (tatouage ou puce électronique) et stérilisées. Les vaccinations (maladie de Carré, hépatite de Rubarth, parvovirose, parainfluenza, leptospirose, rage) étaient à jour. La date de l'injection vaccinale de rappel suivante était précisée aux adoptants à la remise du passeport de la chienne.

Antiparasitaires interne et externe étaient administrés à la chienne au moment de l'adoption afin de montrer aux adoptants comment procéder eux-mêmes par la suite.

iii. Participation financière

Un montant de 60 euros par chienne était demandé aux adoptants.

d. Et après ?

Les adoptants étaient invités à donner des nouvelles de la chienne s'ils le souhaitaient, par téléphone, courrier postal ou électronique.

2. Enquête téléphonique

Les entretiens téléphoniques se sont déroulés de septembre 2010 à janvier 2011.

a. Questionnaire pour l'entretien téléphonique

Le questionnaire élaboré pour les entretiens téléphoniques a été organisé en quatre parties (*annexe 2*). La première partie s'intéressait au cadre de vie de la chienne, la deuxième à la qualité de son intégration, la troisième à d'éventuels troubles du comportement, et la quatrième partie proposait de faire un bilan global de l'adoption. La plupart des questions étaient des questions ouvertes, afin de ne pas « brider » les adoptants et de pouvoir ainsi apprendre un maximum de choses à travers leurs récits.

i. 1^{ère} partie : cadre de vie de la chienne

Les questions portaient sur la composition du foyer d'adoption, à savoir avec combien de personnes la chienne vit, s'il y a des enfants dans son entourage, d'autres animaux. Les adoptants étaient aussi interrogés sur leur logement (avec ou sans un accès facile sur l'extérieur, cour ou un jardin par exemple), leur expérience avec les chiens (si c'était leur premier chien ou s'ils en avaient déjà eu) et le rythme de vie de la chienne (repas, sorties, temps passé seule).

ii. 2^{ème} partie : qualité de l'intégration de la chienne

Les questions portaient sur le comportement de la chienne envers les autres animaux et envers ses congénères, à savoir si elle en avait peur, si elle était plutôt indifférente ou si au

contraire elle cherchait à aller vers eux. Les adoptants ont aussi été interrogés sur leur relation avec la chienne : si elle leur semblait attachée à eux, s'ils passaient du temps avec elle, pour jouer, la promener, l'éduquer. Il leur a aussi été demandé de décrire le comportement de la chienne envers les gens : personnes connues ou inconnues, adulte ou enfant. Enfin, il leur a fallu décrire son comportement dans différentes situations du quotidien : en promenade, dans les transports ou encore dans des lieux qu'elle ne connaît pas.

iii. 3^{ème} partie : comportements « inhabituels », troubles du comportement

Les questions portaient sur des comportements inhabituels, voire des troubles du comportement, éventuellement manifestés par la chienne : des problèmes concernant la propreté, ou lorsqu'elle est laissée seule (destructions, vocalises,...), un comportement excessivement peureux, ou fugeur, ou encore des stéréotypies tels que du léchage compulsif, par exemple.

iv. 4^{ème} partie : bilan de l'adoption

Les questions portaient sur l'adaptation de la chienne et sur la satisfaction des adoptants quant à cette adoption quelque peu originale. Ils ont été invités à donner une note de satisfaction globale de l'adoption, à décrire ce qui chez la chienne avait pu les étonner et, suite à leur propre expérience, il leur a été demandé s'ils avaient des conseils à donner pour les futurs adoptants. Enfin, il leur a été demandé de décrire leurs attentes, leurs motivations et le moyen par lequel ils nous avaient connus.

b. Enquête téléphonique menée auprès des adoptants

i. Prise de contact avec les adoptants et déroulement de l'entretien téléphonique

Les adoptants ont été interrogés par téléphone. Tous les entretiens téléphoniques ont été réalisés par la même personne. Les questions ont été posées aux adoptants en respectant l'ordre établi dans le questionnaire. Leurs réponses ont été prises en notes écrites directement pendant l'entretien téléphonique, le plus précisément possible. Toutefois, les entretiens téléphoniques ont été enregistrés avec l'accord préalable des adoptants. Ces enregistrements ont ensuite été utilisés après chaque entretien téléphonique pour compléter les informations prises en note pendant l'entretien.

L'heure de l'appel et la durée de chaque entretien téléphonique ont été notées.

Lorsqu'un même adoptant avait adopté 2 chiennes, il lui était proposé de réaliser deux entretiens téléphoniques distincts et espacés dans le temps.

ii. Traitement des données et expression des résultats

Le questionnaire élaboré pour les entretiens téléphoniques comportait des questions fermées et des questions ouvertes. Pour les questions ouvertes, les adoptants n'ont donné

finalement qu'un nombre limité de réponses. Ces questions ont donc été «transformées» en questions fermées lors du traitement des données, afin d'en faciliter l'analyse. D'autre part, lorsque les questions appelaient une réponse descriptive de la part de l'adoptant, la réponse a été transformée en : « + », « ± », ou « - » (*tableau 1*)

Tableau 1 : Exemple de transformation des réponses données par les adoptants pour la question « Comment la chienne se comporte-t-elle avec les chiens qu'elle rencontre à l'extérieur ? »

Question	Comment la chienne se comporte-t-elle avec les chiens qu'elle rencontre à l'extérieur ?		
Réponses de l'adoptant	Elle en a peur, les fuit ou se cache	Elle n'est pas intéressée, les ignore.	Elle va vers eux, contente
Réponses transformées pour l'analyse	-	±	+

Enfin, de nombreux adoptants ont répondu aux questions en faisant spontanément la distinction entre le comportement de la chienne pendant la période suivant l'adoption (« au début »), et son comportement au moment de l'entretien téléphonique (« aujourd'hui »). Par exemple, à la question « *Comment la chienne se comporte-t-elle avec les chiens qu'elle rencontre à l'extérieur ?* », des adoptants ont répondu qu'elle en avait peur au début (donc réponse transformée en « - »), mais qu'aujourd'hui elle allait avec enthousiasme vers eux (donc réponse transformée en « + »). Cette distinction entre « au début » et « aujourd'hui » témoigne d'une évolution qu'il était intéressant de connaître et qui ne devait pas être ignorée même si elle n'avait pas été envisagée lors de l'élaboration du questionnaire. Aussi, il a été choisi d'exprimer ces résultats sous une forme qui tenait compte de l'évolution signifiée spontanément par l'adoptant, en acceptant, en contre partie, d'avoir une large part de chiennes pour lesquelles cette évolution serait inconnue puisque non demandée. Les résultats sont exprimés sous la forme moyenne $\pm$ SEM, et leur distribution est donnée sous forme d'histogramme sur lequel figurent les pourcentages et, entre parenthèses, les valeurs brutes associées.

II. Résultats

1. Description de la population totale de femelles adoptées

Les 191 adoptions ont eu lieu entre 2002 et 2010, mais pour 60% d'entre elles, elles ont eu lieu au cours des trois dernières années (*figure 1*).

L'âge moyen des chiennes à l'adoption était de 3,6 ans $\pm$ 0,1 an. La plus jeune chienne était âgée de 9 mois (0,75 an) le jour de son adoption et la plus vieille était âgée de 11,5 ans (*figure 2*).

Figure 1: Répartition temporelle des adoptions des chiennes du laboratoire (n=191).

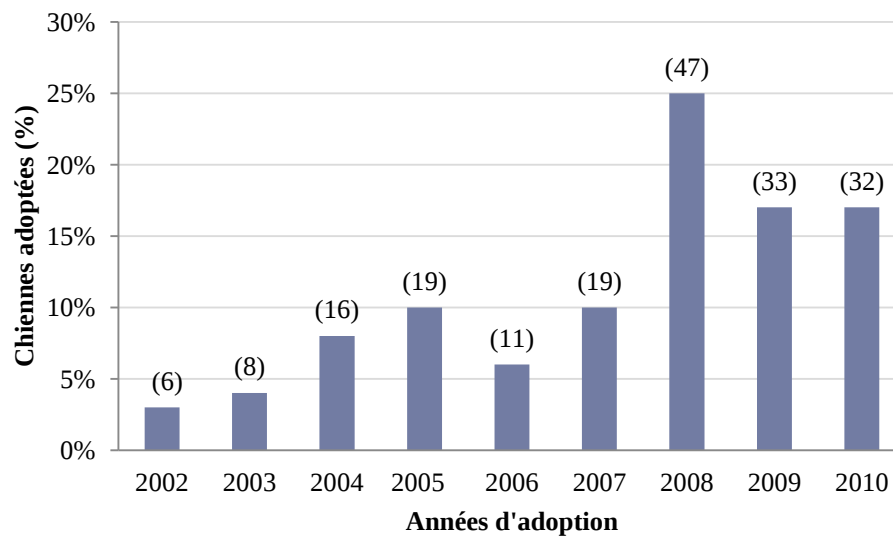
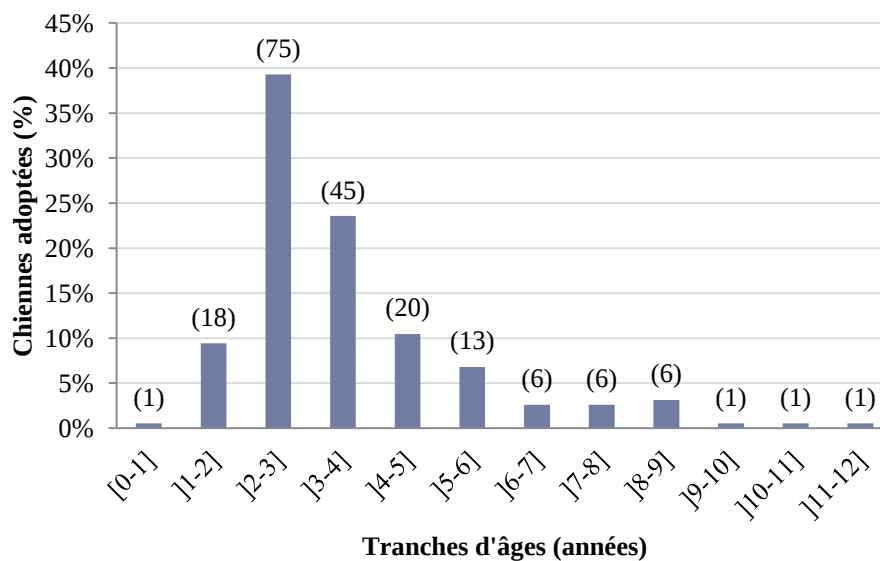


Figure 2 : Répartition des chiennes en fonction de leur âge le jour de l'adoption (n=191).



Sur les 191 chiennes adoptées, 10 ont été ramenées au laboratoire par leur adoptant. Ces chiennes ont été ramenées en moyenne 175 jours $\pm$ 124 après leur adoption (Min : 1 jour ; Max : 3,5 ans).

Les motifs de retours étaient les suivants (pour chaque motif figure entre parenthèse le nombre de chiennes concernées) :

- Problème lié au comportement de la chienne :
 - Malpropreté et peur (2)
 - Trop dynamique, pas adaptée à la vie en appartement (2)
 - Trop inhibée (2)
 - A mordu un enfant de la famille (1)

- Autres :
 - *Divorce des adoptants (1)*
 - *Allergie aux chiens (1)*
 - *La chienne ne leur plaisait pas, finalement (1).*

A l'exception d'une chienne jugée inadaptée, toutes les autres ont été proposées à nouveau à l'adoption et ont ainsi été adoptées une nouvelle fois. Pour ces 9 chiennes, le délai moyen entre leur retour au laboratoire et leur nouvelle adoption a été de 116 jours $\pm$ 37 (Min : 6 jours ; Max : 345 jours). Seule une chienne a été ramenée une seconde fois au laboratoire, car la fillette pour qui elle avait été adoptée n'avait pas de bonnes notes à l'école ; elle a été ramenée 70 jours après sa deuxième adoption, puis elle a été adoptée une troisième fois au bout de 233 jours.

(Ces 9 chiennes ré-adoptées vivent toujours avec leur dernier adoptant en date, sauf une d'elles car elle est récemment décédée).

2. Description de la population étudiée

a. Recrutement des adoptants pour l'étude

L'enquête téléphonique a été conduite auprès de 105 adoptants (58% des adoptants) et a concerné 108 chiennes (57%).

Au total, 143 adoptants ont été contactés (79%). Parmi eux, 113 ont répondu favorablement (79%) mais seuls 105 ont pu être interrogés (93%), faute de temps.

- 94 adoptants ont d'abord été contactés par courrier électronique (66%). Parmi eux, 71 ont accepté de participer à l'étude (76%), mais 6 d'entre eux n'ont pu être interrogés. Les 23 autres n'ont pas répondu (25%) à notre courrier électronique.
- 44 adoptants ont directement été contactés par téléphone (31%). Parmi eux, 1 a refusé de participer à notre étude, 37 ont accepté (84%), mais l'un d'entre eux n'a pu être interrogé, faute de temps ; les 6 autres n'ont pas donné suite au message vocal qui leur a été laissé (14%).
- 5 adoptants ont été sollicités de vive-voix pour participer à l'étude, soit parce qu'ils faisaient partie du personnel du laboratoire, soit à l'occasion d'une visite au laboratoire : les 5 ont accepté mais l'un d'eux n'a pu être interrogé, faute de temps.

Les entretiens téléphoniques ont duré en moyenne 34 minutes $\pm$ 1 ; le plus court a duré 16 minutes et le plus long 75 minutes.

Au total, 61 heures ont été nécessaires pour passer les 108 entretiens téléphoniques (un pour chaque chienne).

Parmi les 105 adoptants qui ont participé à l'étude, 6 ont adopté 2 chiennes du laboratoire. Deux adoptants ont adopté les 2 chiennes le même jour, tandis que les 4 autres ont d'abord adopté une première chienne, puis la deuxième quelques temps après (délai entre les 2 adoptions : 1,9 ans, 4,5 ans et inconnu pour les deux autres).

Trois de ces 6 adoptants ont été interrogés au sujet de leurs deux chiennes, à l'occasion de deux entretiens espacés dans le temps. Pour les 3 autres, un seul entretien a été possible, faute de temps ; ainsi ils n'ont été interrogés qu'au sujet d'une seule de leurs chiennes.

Précisons que sur ces 6 adoptants de 2 chiennes Beagle du laboratoire, 2 n'étaient pas les adoptants de départ : une de leurs deux chiennes leur a été donnée par son adoptant initial.

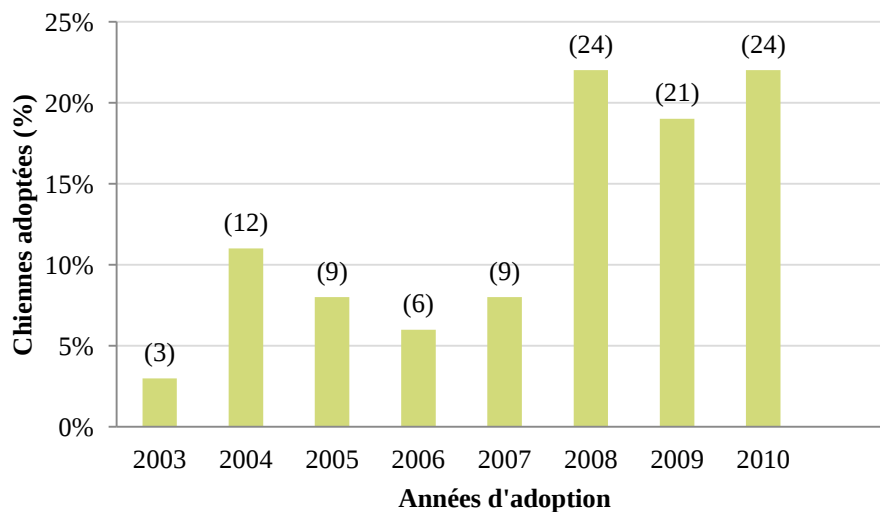
b. Date d'adoption des chiennes

Les 108 chiennes de l'étude ont été adoptées entre mars 2003 et décembre 2010 (*figure 3*). La majorité des adoptions (63%) ont eu lieu au cours des 3 dernières années.

Le délai moyen entre l'adoption de la chienne et l'entretien téléphonique avec son adoptant était de $2,8 \pm 0,2$. Le délai entre l'adoption de la chienne et l'entretien téléphonique le plus court était de 1 mois, et le plus long était de 7,6 ans.

Figure 3 : Répartition temporelle des adoptions (n=108).

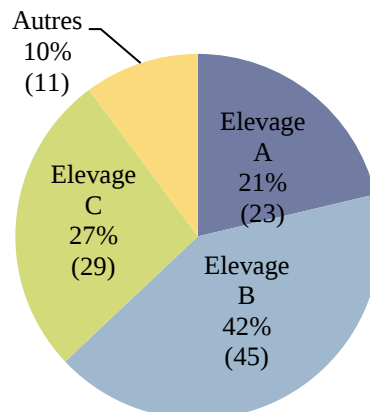
NB : pour les chiennes qui ont été adoptées plusieurs fois, la date d'adoption retenue est celle à laquelle elles ont quitté le laboratoire pour la dernière fois.



c. Parcours des chiennes jusqu'à l'adoption

Les chiennes provenaient pour la grande majorité (89%) de 3 élevages ; quelques-unes (11%) nous ont été cédées en fin de protocole par des laboratoires pharmaceutiques (catégorie « Autres ») (*figure 4*).

Figure 4 : Distribution des chiennes selon leur d'origine (n=108).

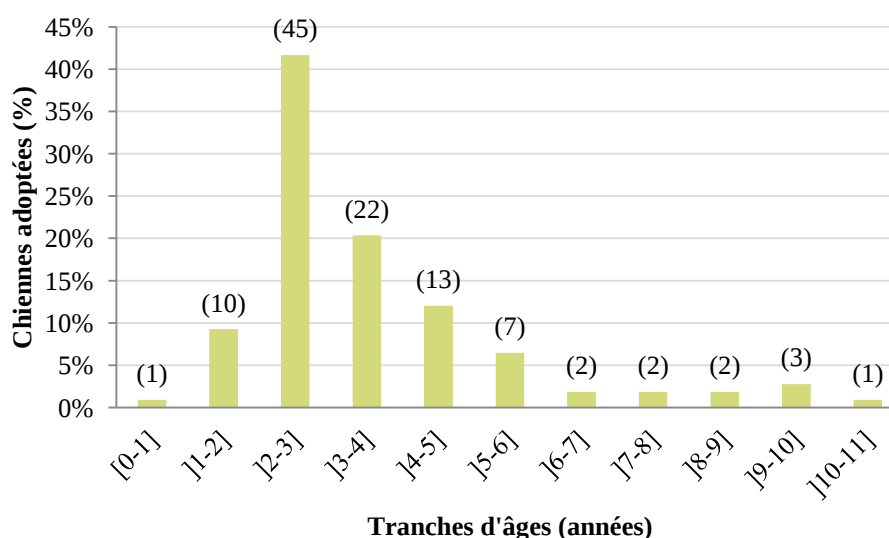


Les 108 chiennes de l'étude étaient en moyenne âgées de 2,7 ans $\pm$ 0,2 le jour de leur arrivée au laboratoire. La plus jeune chienne est arrivée à l'âge de 3 mois (0,25 an) et la plus âgée à l'âge de 8,7 ans.

Elles ont passé en moyenne 0,9 an (11 mois) $\pm$ 0,05 au laboratoire, avant d'être adoptées. Le plus court séjour au laboratoire a été de 1 mois (0,08 an) et le plus long a été de 3,4 ans.

Les chiennes étaient en moyenne âgées de 3,6 ans $\pm$ 0,2 le jour de leur adoption. La majorité (62%) d'entre elles avait entre 2 et 4 ans. La plus jeune chienne avait 9 mois (0,75 an), lors de son adoption et la plus âgée avait 10,7 ans. La *figure 5* illustre la distribution des âges des chiennes le jour de l'adoption.

Figure 5: Distribution des âges des chiennes le jour de l'adoption (n=108).



d. Parcours des chiennes depuis leur adoption

Au moment de l'enquête téléphonique, 94 chiennes (87%) étaient toujours chez l'adoptant « initial », c'est-à-dire chez l'adoptant signataire du certificat de cession le jour de l'adoption au laboratoire ; 14 chiennes (13%) n'étaient plus avec l'adoptant initial le jour de l'entretien téléphonique. Pour 11 d'entre elles, nous avons interrogé l'adoptant initial à leur sujet. Les raisons pour lesquelles ils n'étaient plus en possession de leur chienne respective lors de l'entretien téléphonique étaient les suivantes : 5 chiennes étaient décédées (2 suite à un accident de la voie publique, 3 suite à une maladie ou vieillesse), 3 avaient fugué, 2 avaient été données aux parents de l'adoptant initial et 1 avait été rapportée au laboratoire. Pour les 3 autres chiennes, c'est un « deuxième » adoptant, différent donc de l'adoptant initial, que nous avons interrogé.

Concernant la chienne rapportée au laboratoire, il s'agit de la chienne citée au paragraphe I.f.i.3., à laquelle les propriétaires reprochaient malpropreté et peur et qui a ensuite été euthanasiée.

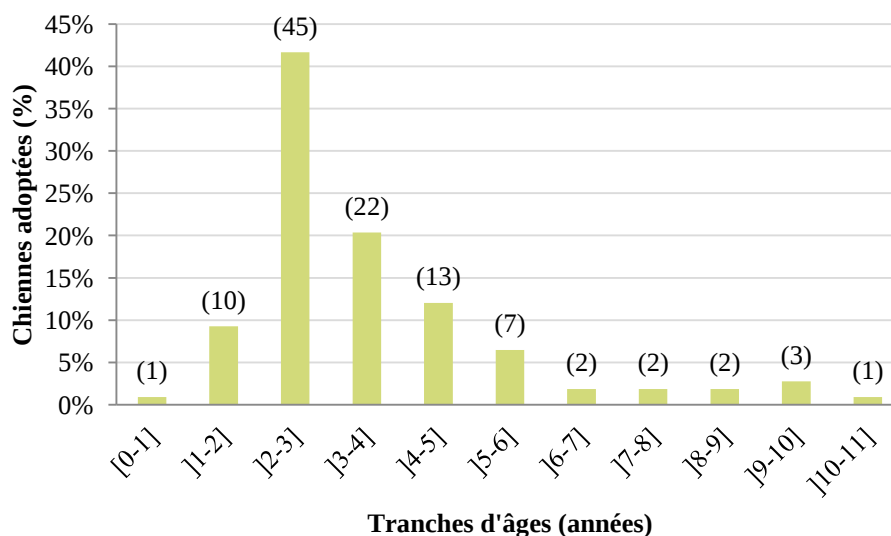
Concernant les 2 chiennes dont les adoptants respectifs les ont finalement confiées à leurs parents, l'une d'elle a été donnée au bout de 24h car elle n'était « pas faite pour la vie en ville » (dixit sa propriétaire : « elle allait voir tout le monde pour réclamer des caresses, elle

rentrait dans les magasins, traversait la route »), l'autre a été donnée car les propriétaires ont déménagé en appartement, or elle n'était pas propre la nuit et en plus un des membres de la famille était allergique au chien.

Enfin, pour les 3 chiennes dont l'adoptant interrogé n'est pas l'adoptant initial, elles ont respectivement été recueillies par leur adoptant actuel (membre de la famille, connaissance ou ami) car leur adoptant initial ne pouvait plus s'occuper d'elle (décès, handicap ou personne à charge).

Au moment de l'entretien téléphonique, les chiennes étaient en moyenne âgées de 6 ans $\pm$ 0,3. La plus jeune avait 10 mois (0,8 an) et la plus vieille 14 ans (figure 6).

Figure 6 : Distribution des âges des chiennes le jour de l'entretien téléphonique (n=100).



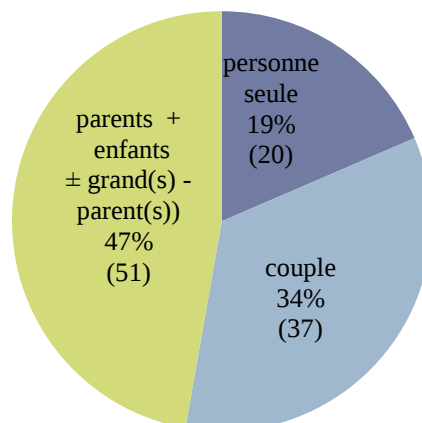
3. Réponses des adoptants au questionnaire lors de l'entretien téléphonique

a. Qui sont les adoptants ?

Près de la moitié des adoptants sont des couples avec enfants, et 19% des adoptants vivent seuls (figure 7).

Soixante-dix-sept pourcent des adoptants (sur 101 réponses) n'avaient jamais possédé de chien auparavant.

Figure 7 : Structure familiale du foyer d'adoption (n=108).

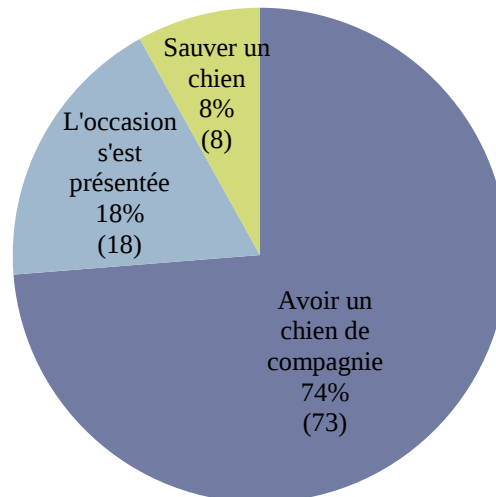


b. Pourquoi ont-ils adopté une de nos chiennes?

Dans $\frac{3}{4}$ des cas, la motivation première des adoptants était d'avoir un chien de compagnie. Dans 8% des cas seulement, il s'agit d'une vocation à sauver un chien. Enfin, dans 18% des cas, l'adoption s'est faite par opportunité : un adoptant a reçu la chienne en cadeau, un autre a gardé la chienne quand sa fille a quitté la maison pour ses études, et 4 ont adopté la chienne pour rendre service à l'adoptant initial qui ne pouvait plus s'en occuper. Les autres n'ont pas donné plus de précisions (*figure 8*).

Quand on leur demande la place que tenait le fait de faire une « bonne action » à travers cette démarche, 67% ont répondu qu'il s'agissait de joindre l'utile à l'agréable, 25% d'un bonus, et on retrouve le chiffre de 8% d'adoptants pour lesquels il s'agissait de l'objectif principal (sur 90 réponses).

Figure 8 : Motivation pour adopter une chienne de laboratoire (n=99).



Quinze adoptants précisent avoir d'abord cherché à adopter un chien à la SPA ou dans d'autres refuges, mais ils n'ont pas trouvé un chien qui ait répondu à leurs attentes.

Parmi les adoptants des 50 chiennes qui connaissaient déjà la race Beagle (soit 74% d'entre eux, sur 68 réponses), 25 recherchaient spécialement un chien de cette race : 14 avaient déjà eu un Beagle ou en avaient connu un ; 3 n'en avaient jamais eu ni connu mais en voulaient un depuis toujours ; 8 étaient tombés sous le charme d'une de nos chiennes déjà placée et l'adoptant de la chienne concernée leur avait donné les coordonnées du laboratoire. Certains adoptants ont mentionné les qualités de la race qui les avaient encouragés à adopter un Beagle : sa taille (pour 31 d'entre eux, soit 29%), son bon caractère (17, soit 16%), son poil ras (2, soit 2%) et le fait que cette race n'aboie pas (2, soit 2%).

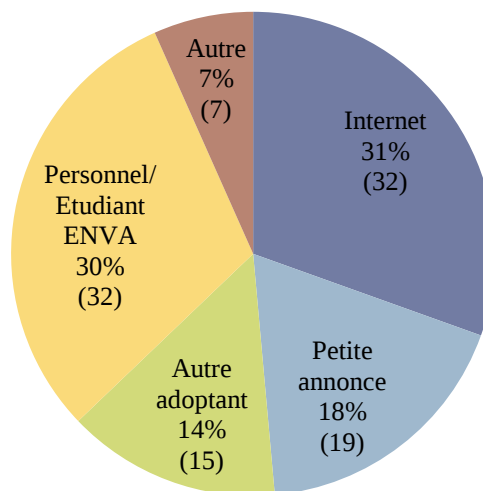
Le fait d'adopter une chienne d'âge adulte a posé un problème à 19% des adoptants (13 sur 70 réponses) : 6 adoptants pensent qu'adopter un chiot aurait été préférable car plus

facile à éduquer. Au contraire, les 7 autres précisent avoir souhaité adopter un chiot au début mais être finalement très contents d'avoir adopté un chien adulte.

Parmi les 57 adoptants ne considérant pas comme un problème le fait d'adopter un chien adulte, 27 précisent que cela faisait partie intégrante de la démarche puisqu'ils souhaitent offrir une seconde chance à un chien plutôt que d'en adopter un qui n'en avait pas « besoin » ; 4 autres adoptants précisent avoir souhaité un chien adulte, voire même d'un âge assez avancé, car ils ne souhaitent pas s'engager pour longtemps (adoptants âgés ou étudiants) ou car ils souhaitent un chien calme.

Les voies par lesquelles les adoptants ont été informés de la possibilité d'adopter un chien de laboratoire sont variées : dans près de la moitié des cas, le lien s'est établi par de la communication faite par le laboratoire sur Internet, ou par des petites annonces placées dans quelques cliniques vétérinaires ou commerces ; dans l'autre moitié des cas, l'information est liée au bouche à oreille : dans 30% des cas, les adoptants sont membres du personnel de l'ENVA ou étaient étudiants dans cet établissement, et dans 14% des cas le contact s'est fait via une personne ayant déjà adopté une chienne au laboratoire (*figure 9*). Enfin, parmi les adoptants ayant répondu « Autre », 6 sont venus se renseigner à tout hasard à l'ENVA et 1 nous a connu grâce à un reportage télévisé dans lequel l'association GRAAL mentionnait notre programme d'adoption.

Figure 9 : Voie par laquelle les adoptants ont connu la possibilité d'adopter une chienne au laboratoire (n=105).



*ENVA : Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort. Notre laboratoire se situe le site de l'ENVA.

c. Alimentation de la chienne

La quasi-totalité des chiennes reçoit 1 ou 2 repas par jour (*figure 10*), et l'alimentation est en général (91% des cas) industrielle (*figure 11*).

Figure 10 : Nombre de repas par jour (n=106).

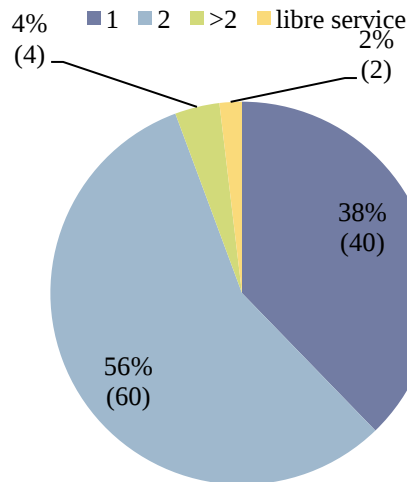
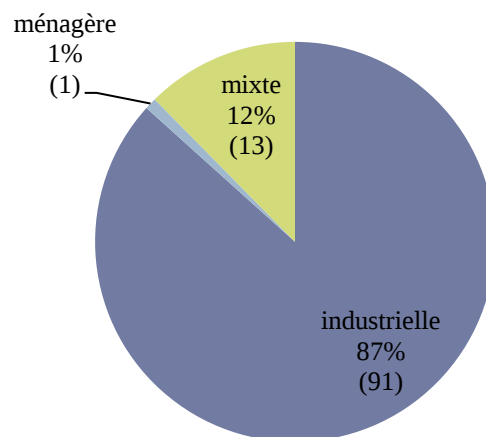


Figure 11 : Type de ration alimentaire (n=105).



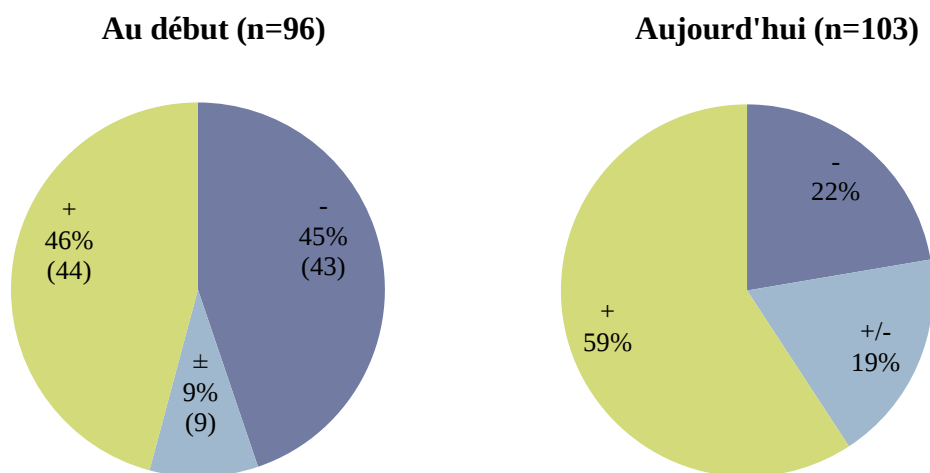
Concernant le comportement alimentaire des chiennes, 37% d'entre elles sont restées plusieurs jours sans manger après leur arrivée chez leurs adoptants.

Au début de l'adoption, la majorité des chiennes (54%), mangeait de façon inhabituelle pour leur adoptant : anxieuses, elles ne mangeaient qu'en leur absence et sortaient les croquettes de

la gamelle pour aller les manger plus loin, dans un coin. Aujourd'hui, 22% d'entre elles le font encore systématiquement, tandis que 19% le font seulement de temps en temps (*figure 12*).

Figure 12 : Comportement alimentaire de la chienne.

- « - » : la chienne a peur, elle regarde anxieusement autour d'elle, ne mange que quand elle est seule, elle sort les aliments de sa gamelle et va les manger un peu plus loin, s'interrompt au moindre bruit ou mouvement.
- « ± » : la chienne mange parfois sereinement au dessus de sa gamelle, et parfois elle sort les aliments de sa gamelle et va les manger un peu plus loin
- « + » : la chienne mange rapidement, en restant au-dessus de sa gamelle.



d. Les sorties de la chienne

Soixante pourcent des adoptants possèdent un logement avec un accès extérieur facile, comme un jardin ou une cour. Il a été demandé à ces adoptants s'ils promenaient quand même la chienne à l'extérieur de chez eux : c'est le cas pour 92% d'entre eux (n=65). A ceux qui ont répondu positivement et à ceux vivant en appartement, il a été demandé la fréquence de ces sorties : parmi les adoptants qui ont un jardin ou une cour, la moitié d'entre eux sortent la chienne plus d'une fois par jour. 32% la sortent 1 fois par jour, 10% la sortent seulement le week-end, et enfin 7% ne la sortent que rarement (*figure 13*). Pour les adoptants vivant en appartement, $\frac{3}{4}$ d'entre eux sortent la chienne au minimum 3 fois par jour tandis que les autres la sortent 2 fois par jour (*figure 14*).

Figure 13 : Fréquence des promenades en extérieur chez les adoptants dont le logement dispose d'un jardin ou d'une cour et qui promènent quand même leur chienne en extérieur (n= 41).

■ 1/j ■ > 1/j ■ seulement le week-end ■ rarement

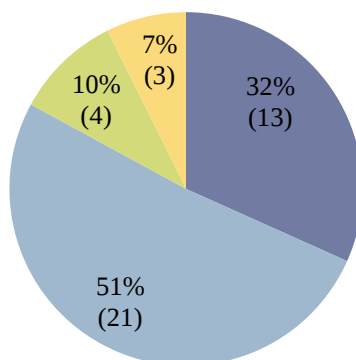
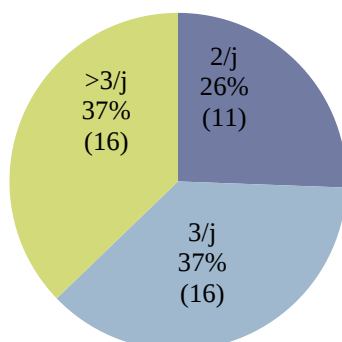


Figure 14 : Fréquence des promenades en extérieur chez les adoptants qui vivent en appartement (n=43).



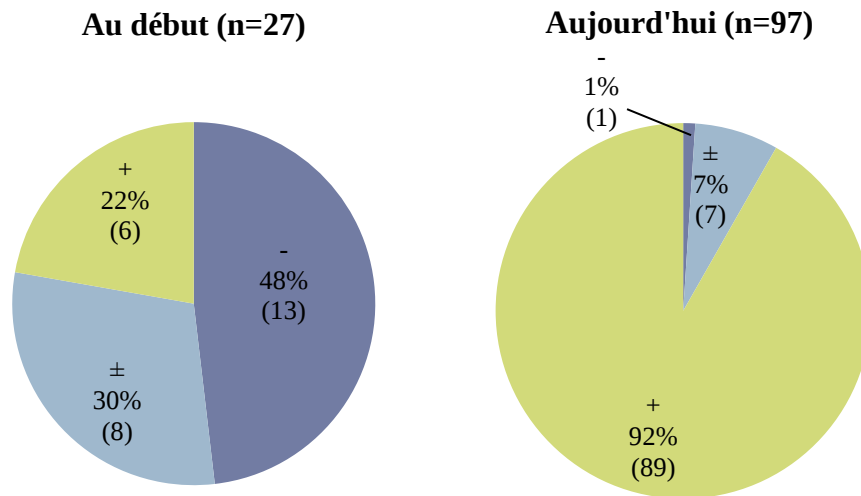
Concernant les lieux de sortie, 81% des chiennes sont promenées dans la rue, 75% à la campagne et 34% au parc. La plupart des adoptants (62 sur 105, soit 59%) emmènent leur chienne avec eux lorsqu'ils sortent pour faire des courses, aller chez des amis, etc.

Au début de l'adoption, 15% (sur 20 réponses) des chiennes aimaient sortir, tandis que les autres n'aimaient pas du tout (50%) ou que moyennement cela (35%). Aujourd'hui, la grande majorité d'entre elles (86%, sur 98 réponses) aiment sortir, 13% aiment plus ou moins et 1% n'aiment pas du tout.

Pour ce qui est de leur comportement en extérieur, au début de leur adoption la moitié des chiennes (sur 27 réponses) avaient très peur, 30% n'étaient pas très rassurées et seulement 22% étaient très à l'aise. Aujourd'hui, la grande majorité d'entre elles (92%, sur 97 réponses) sont à l'aise, tandis que 7 % ne sont pas très rassurées et 1% ont peur (figure 15).

Figure 15: Comportement de la chienne en promenade à l'extérieur.

« - » : la chienne a peur, tire sur la laisse, cherche à s'enfuir
 « ± » : la chienne n'est pas très rassurée mais elle explore un peu
 « + » : la chienne est à l'aise, elle explore.



e. Adaptation à la vie de chien de compagnie

i. Propreté

Au moment de l'adoption, 71% des chiennes étaient malpropres, contre 15% au moment de l'enquête. Plus de $\frac{3}{4}$ des adoptants ont considéré que cet apprentissage a été rapide, voire immédiat (figure 16). Néanmoins, 55% des adoptants déclarent que leur chienne a encore quelques accidents de propreté, rares (27%), occasionnels (36%), mais fréquents ou permanents pour 50% des chiennes à problème (figure 17)

Figure 16 : Délai d'apprentissage de la propreté (n=73).

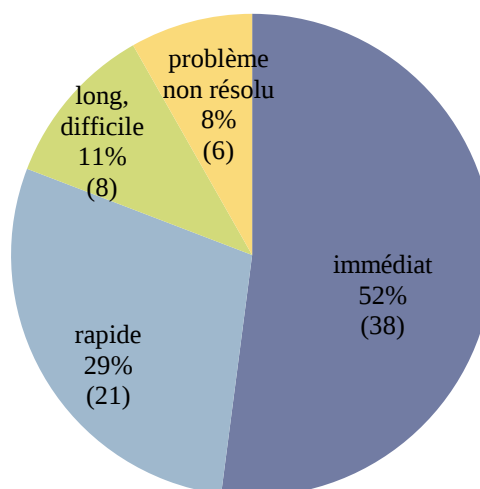
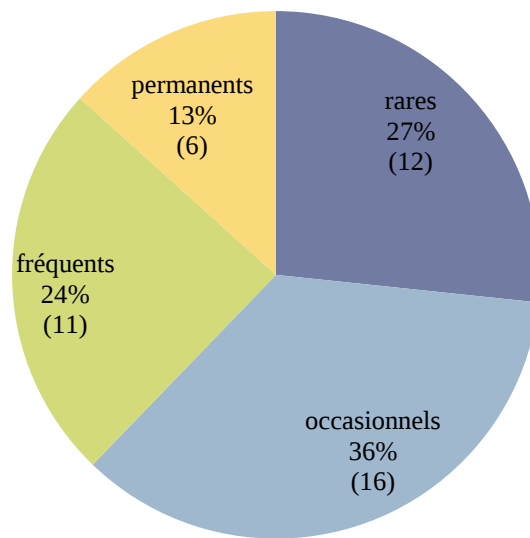


Figure 17 : Fréquence des accidents de propreté (n=45).

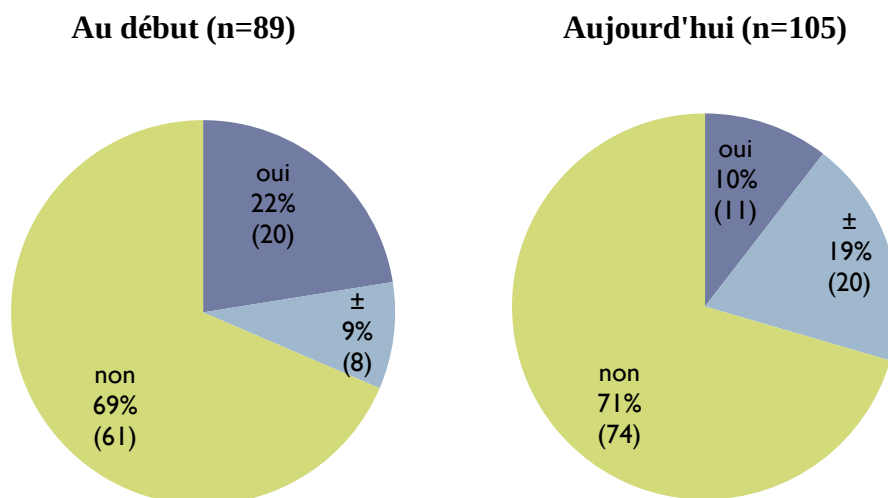


ii. Comportement lorsque la chienne est laissée seule

La plupart des chiennes restent seules à la maison en journée, occasionnellement pour 17% d'entre elles et régulièrement pour 42%. Afin d'évaluer l'existence éventuelle d'une anxiété de séparation, les adoptants ont été questionnés sur le comportement de la chienne lorsqu'elle était laissée seule à la maison. Pour la majorité des chiennes (69 à 71%), il n'y a aucun problème lorsqu'elles sont laissées seules (*figure 18*). Pour les autres (29 à 31%), 47% d'entre elles font des destructions, 31% vocalisent et 22% font leurs besoins à l'intérieur. Parmi les chiennes caractérisées comme destructrices, ont été incluses 2 chiennes grattant à la porte lorsqu'elles sont laissées seules, 2 chiennes qui vont chercher des affaires appartenant à leurs adoptants (vêtements, chaussures) et une qui mange des aliments.

Figure 18 : Comportement de la chienne lorsqu'elle est laissée seule à la maison.

« - » : la chienne fait des bêtises
 « ± » : la chienne fait parfois quelques petites bêtises
 « + » : la chienne est très sage.



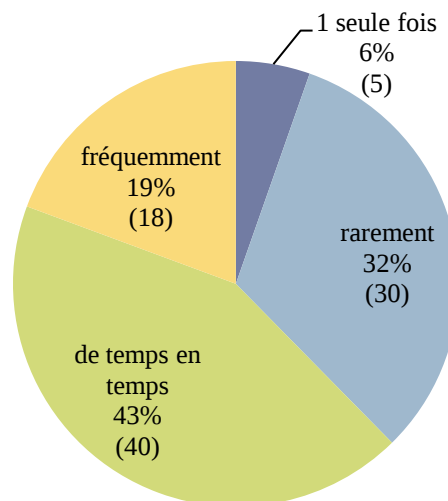
iii. Vocalises

Concernant les vocalises, nous avons voulu savoir si les chiennes aboyaient ou produisaient d'autres sons car, auparavant, plusieurs adoptants s'étaient inquiétés de n'avoir jamais entendu la « voix » de leur chienne. Seize pourcent des adoptants ont déclaré que peu après l'adoption la chienne aboyait, gémissait ou couinait. Aujourd'hui, 43% des chiennes manifestent ces comportements fréquemment (figure 19).

Les situations dans lesquelles les chiennes émettent des vocalises sont les suivantes (entre parenthèses figure le nombre de chiennes concernées) :

- Quand quelqu'un vient à la maison, qu'on sonne à la porte (35)
- Quand elle fait la fête (18)
- Quand un chien l'embête (12)
- Quand elle a peur (10)
- Quand elle réclame des caresses, à manger, ses jouets (10)
- Quand elle veut rentrer/sortir (9)
- Quand elle est laissée seule (6)
- Quand elle joue (4)
- Quand on la caresse, de plaisir (3)
- Quand le téléphone sonne (1)
- Quand une chanson en particulier passe à la radio (1)
- Quand un enfant a voulu l'approcher (1)
- Quand elle voit un autre chien, ou son reflet dans le miroir (1)
- Les premières nuits suivant l'adoption (1).

Figure 19 : Fréquence des vocalises (n=93).



iv. Comportement lors des transports

Concernant les transports, 60% des chiennes étaient malades en voiture au début de leur adoption, et 19% le sont aujourd'hui (figure 20). Dix-sept chiennes malades en voiture ont reçu divers traitements médicaux (inconnus) sur les conseils de leurs vétérinaires traitants respectifs : pour 8 chiennes le traitement a été efficace, pour 3 chiennes il a été mitigé et pour 6 chiennes il a été sans effet.

Sur 103 chiennes adoptées, 22% ont déjà pris les transports en commun (23 chiennes). Peu après l'adoption, peu (3) étaient malades lors de ces transports, mais 7 (58%) supportaient globalement mal. Ce pourcentage est de 28% (3 chiennes) au moment de l'enquête (figure 21).

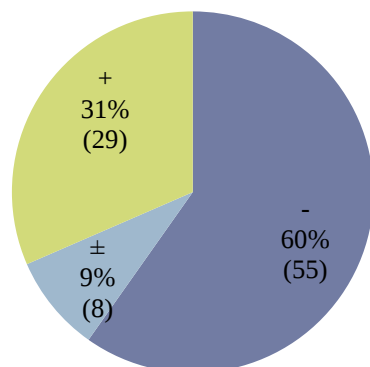
Figure 20 : Comportement de la chienne en voiture.

« - » : la chienne a peur, elle bave, vomit, fait ses besoins

« ± » : la chienne n'est pas très rassurée mais elle n'est pas malade

« + » : la chienne est calme, à l'aise

Au début (n=92)



Aujourd'hui (n=103)

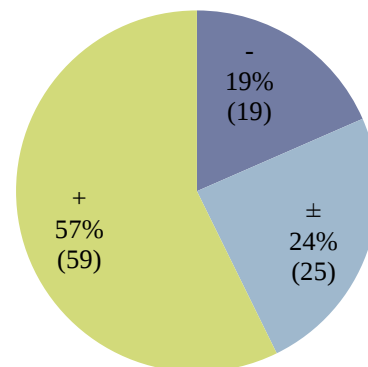
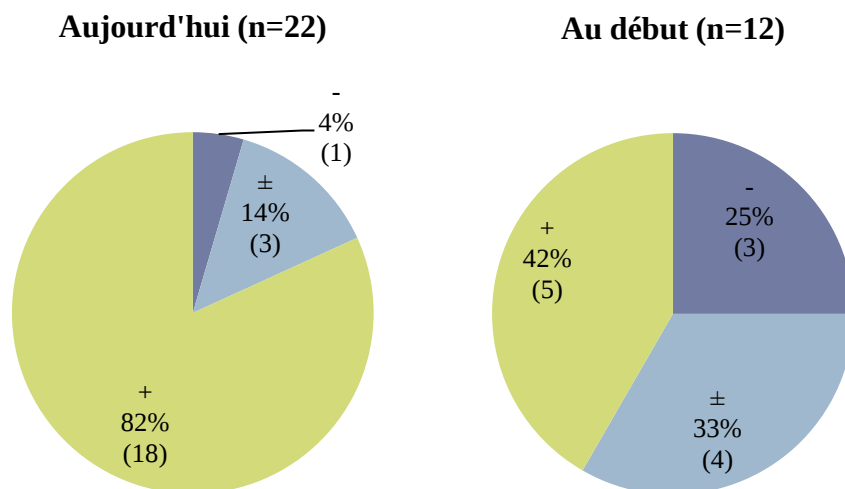


Figure 21: Comportement de la chienne dans les transports en commun.



v. Comportement dans un lieu inconnu

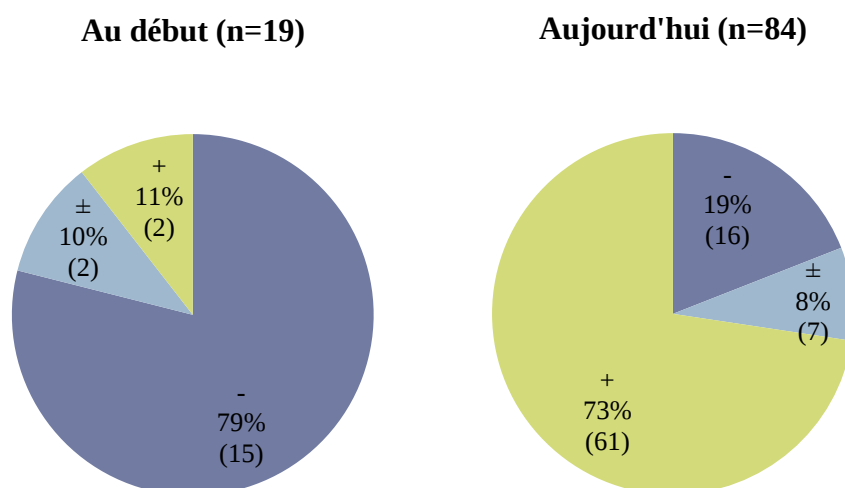
Lorsqu'elles les chiennes se trouvaient dans un lieu inconnu, peu de temps après leur adoption (19 chiennes), la plupart (17) avaient peur ou n'étaient pas très à l'aise. Parmi celles-ci, une seule a depuis progressé. Au moment de l'enquête, la majorité des chiennes (61 sur 84) est à l'aise en lieu inconnu (figure 22).

Figure 22: Comportement de la chienne en lieu inconnu.

« - » : la chienne a peur, va se cacher dans un coin ou reste près de l'adoptant

« +/- » : la chienne n'est pas très rassurée mais elle explore un peu

« + » : la chienne est à l'aise, elle explore.



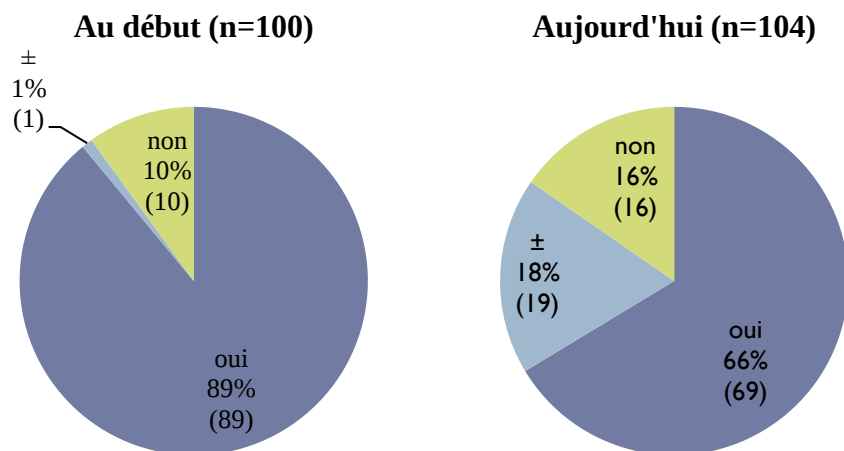
vi. Comportement peureux et stéréotypies

Les adoptants ont été interrogés sur les manifestations de peur de la part de leur chienne et sur ce qui provoquait ces réactions. La quasi-totalité des chiennes étaient peureuses lors de l'adoption (89%) et les 2/3 le sont toujours au jour de l'interview. De plus, parmi celles qui ne sont plus déclarées comme franchement peureuses, plus de la moitié sont encore comptabilisées comme plus ou moins peureuses ($\pm$) (figure 23).

Par ordre décroissant de fréquence, les événements effrayant les chiennes sont (entre parenthèses figure le nombre de chiennes concernées) :

- Les bruits (64)
- Les gens (23), plus particulièrement de sexe masculin (20 parmi les 23), ou quand ils essaient de la caresser ou de l'attraper (2), quand ils s'avancent vite vers elle (5), ou qu'ils ont une allure anormale (6)
- Certains objets (21)
- « Tout et n'importe quoi » (20)
- Les autres chiens (17)
- Les mouvements brusques (14)
- Les véhicules en circulation (9)
- Les enfants (6)
- Les chats (1)
- Tout ce qui est noir (1).

Figure 23 : Expression de comportements peureux par la chienne.



Nous avons aussi demandé aux adoptants si leur chienne avait déjà présenté des stéréotypies. Les stéréotypies sont des mouvements complexes, répétés et semblables, sans fonction évidente, qui ne s'arrêtent pas aisément, et qui perturbent l'activité générale des animaux. Ces stéréotypies sont notamment retrouvées dans certains troubles du comportement, tels que l'hyperactivité et l'anxiété (WEISS, 2002). Ce type d'anomalie a été observé chez 13% des chiennes.

Les stéréotypies rapportées par les adoptants sont les suivantes (entre parenthèses figure le nombre de chiennes concernées) :

- Prurit psychogène (8)
- Se mordille ou se lèche les pattes (4)
- Lèche le sol frénétiquement (1)
- Tourne autour de la table sans s'arrêter (1), tourne en rond dans le jardin au point d'user l'herbe et de ne pas s'arrêter même en présence d'obstacles sur sa route (1)

Sept adoptants ont également rapporté des problèmes de coprophagie chez leur chienne.

Plusieurs adoptants nous ayant rapporté que leur chienne ne savait pas monter les escaliers. Effectivement, 70% des chiennes ne savaient pas monter ou descendre les escaliers à leur arrivée chez l'adoptant. L'apprentissage a été rapide pour 87% des chiennes.

f. Education de la chienne

Nous avons ensuite cherché à évaluer la place qu'occupaient les chiennes dans la vie de leur adoptant et l'investissement de ces derniers dans leur relation avec elles.

i. Friandises

81% des chiennes reçoivent des friandises (104 réponses). Sur 52 adoptants qui ont ensuite fourni une information sur les circonstances dans lesquelles les friandises étaient distribuées, on voit que cette distribution a lieu sans raison particulière dans 67% des cas, pour l'éducation (renforcement positif) dans 29% des cas, et pour administrer des médicaments dans 4% des cas.

ii. Accès au canapé et au lit

Parmi les 43 chiennes autorisées à monter sur le canapé (42% de l'effectif), 38 ont toujours eu le droit de le faire, tandis que pour 12 d'entre elles, l'adoptant a cédé parce que la chienne montait d'elle-même soit parce qu'il voulait faciliter son adaptation. Enfin, 10 chiennes sont autorisées à monter sur le canapé de façon occasionnelle seulement. En ce qui concerne le lit, 35% des chiennes ont le droit d'y monter (103 réponses). Parmi celles-ci, 23 ont toujours eu le droit de le faire, tandis que pour 5 d'entre elles, l'adoptant a cédé parce que la chienne montait d'elle-même soit parce qu'il voulait faciliter son adaptation. Enfin, 8 chiennes sont autorisées à monter sur le lit de façon occasionnelle seulement.

iii. Cours d'éducation canine

83% des adoptants n'ont pas suivi de cours d'éducation avec leur chienne. Pour les adoptants qui l'ont fait (18, soit 17%), le résultat a été positif pour 9 d'entre eux, mitigé pour 2, négatif pour 4 (les chiennes avaient peur) et non renseigné pour 3.

Les objectifs des adoptants étaient les suivants :

- Que la chienne n'ait plus peur des autres chiens (4)
- Que la chienne vienne quand on la rappelle (3)
- Que la chienne ne fuit pas quand elle a peur (2)
- Que la chienne sache marcher en laisse (1).

Un adoptant précise qu'il n'avait pas d'objectif particulier en terme d'éducation mais que, ne sachant pas à quoi s'attendre concernant cette adoption un peu spéciale, il avait souhaité être encadré par un professionnel.

En général, les adoptants ont pris des cours d'éducation avec leur chienne dans les mois qui ont suivi l'adoption (1 à 6 mois après l'adoption).

Trois d'entre eux n'ont pris que quelques cours (1 à 3), pour des raisons financières ou parce que la chienne avait peur. Les autres adoptants ont suivi ces cours plusieurs mois (1 mois à 1 an).

Plusieurs chiennes ont d'abord commencé par des cours avec les chiots, sur les conseils de l'éducateur, soit parce qu'elles avaient peur des autres chiens, soit parce que leur niveau était jugé bas.

Quatre adoptants n'avaient pas encore pris de cours d'éducation canine avec leur chienne mais ont exprimé leur intention le faire prochainement.

Quatre adoptants ont rapporté avoir fait de l'agility avec leur chienne : pour 3 d'entre eux l'expérience a été très positive et a permis de renforcer le lien avec la chienne ; au contraire, un adoptant a cessé les cours d'agility au bout de 5 essais car la chienne avait peur des gens et du bruit.

Un adoptant a précisé que sa chienne avait plus besoin d'un comportementaliste que d'un éducateur canin. Cet adoptant n'avait pas encore eu recours à un comportementaliste. En revanche, 2 adoptants ont effectivement fait appel à un comportementaliste. Pour l'une des chiennes, l'adoptant a consulté car elle avait peur des autres chiens. Il lui a été conseillé de mettre la chienne en contact avec d'autres congénères régulièrement ; la chienne n'a aujourd'hui plus peur des autres chiens. Un autre a consulté un comportementaliste car la chienne ne s'adaptait pas à sa nouvelle vie, elle avait peur de tout et n'était pas propre. Un syndrome de privation sensorielle a été diagnostiqué et un traitement anxiolytique prescrit. Ce dernier ayant été inefficace au bout de 3 mois, il a alors été conseillé à l'adoptant de faire vivre la chienne avec d'autres chiens : la chienne était beaucoup mieux, mais dans l'impossibilité de lui offrir de façon durable ce mode de vie, la propriétaire a ramené la chienne au laboratoire. Cette chienne a ensuite été adoptée par une personne ayant déjà 2 chiens et a beaucoup progressé sur tous les plans.

iv. Aptitude des chiennes au rappel et sorties en extérieur

La grande majorité des chiennes (92%) n'avait pas de rappel les premiers temps suivant leur adoption. Parmi ces chiennes, la moitié a ensuite nettement progressé et l'autre non (*figure 24*). Au moment de l'enquête, 39% des chiennes ont un rappel satisfaisant.

Au début de leur adoption, les chiennes sont en général sorties en laisse ; seules 12% étaient sorties sans laisse au début au moins occasionnellement, puis 64% au moment de l'étude. On note que ce n'est pas un oui franc, c'est plutôt une augmentation du pourcentage de « selon les lieux ». Les adoptants restent prudents (*figure 25*) ! Parmi les 38 chiennes qui sont toujours sorties en laisse, les adoptants de 19 d'entre elles n'ont jamais essayé de les lâcher et ne comptent pas le faire prochainement car ils ont peur qu'elles s'enfuient. Au contraire, 7 chiennes n'ont pas encore été promenées sans laisse, pour la même raison, mais leur adoptant prévoit de le faire bientôt. Enfin, les adoptants de 12 chiennes les gardent toujours en laisse après un essai qui n'a pas été concluant d'après eux, soit parce qu'ils ont peur qu'elles s'enfuient, soit parce qu'elles reviennent difficilement quand on les rappelle. Un des adoptants a l'impression que le fait d'être tenue en laisse rassure la chienne.

Une chienne n'est jamais promenée en dehors de la propriété car elle ne sait pas marcher en laisse (elle rampe) et elle ne revient pas quand on l'appelle.

Pour les chiennes qui sont sorties en laisse selon le lieu, elles sont en général lâchées dans les endroits où il n'y a pas de danger pour elles lié à la circulation (parc, campagne) et tenues en laisse sinon. Toutefois, d'autres raisons ont été évoquées par les adoptants : 2 chiennes sont sorties en laisse par leur adoptant quand ils ont peu de temps, car sinon la chienne renifle et n'avance pas ; 2 autres sont sorties en laisse en ville car l'une a peur des chiens et risque de se faire renverser par une voiture en fuyant, et pour l'autre, son adoptante a peur qu'elle se fasse agresser par un autre chien donc elle préfère la garder en laisse pour l'en tenir éloignée. Enfin, un adoptant garde sa chienne en laisse dans le parc pour ne pas déranger les gens qui n'aiment pas les chiens ou qui en ont peur.

Concernant les fugues, près de la moitié (48%) des chiennes adoptées ont fugué au moins une fois (102 réponses). Parmi les 49 chiennes ayant déjà fugué, 29 (59%) ont fugué 1 fois, 9 chiennes (20%) ont fugué 2 fois et 5 chiennes (10%) ont fugué plus de 2 fois (pour les 6 autres chiennes, le nombre de fugues n'a pas été précisé).

Vingt-deux chiennes ont fugué après avoir eu peur de quelque chose, 14 pour explorer, 1 recherchait ses propriétaires et 4 ont fugué sans raison apparente pour leur adoptant.

Douze adoptants des chiennes ayant déjà fugué (24%) considèrent que leur chienne est fugeuse.

Figure 24 : Aptitude des chiennes au rappel.

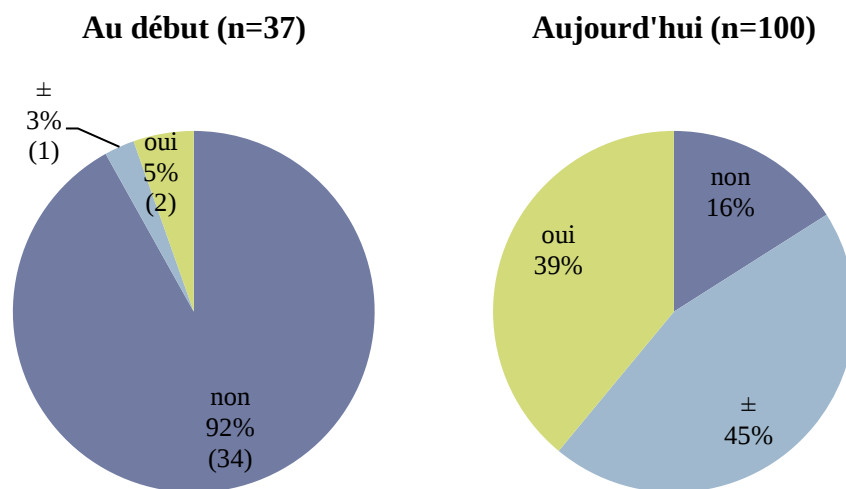
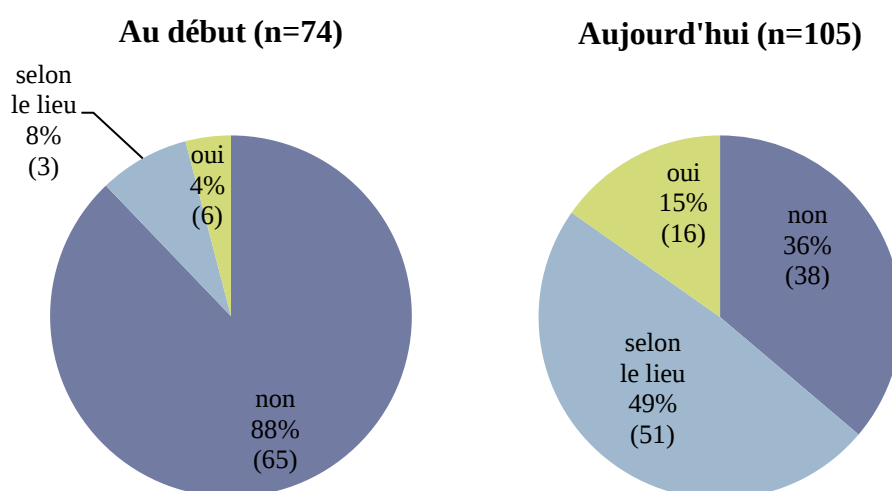


Figure 25: Chiennes sorties sans laisse.



g. Comportement relationnel

i. Avec l'Homme

1/ Avec l'adoptant

Concernant les relations avec l'adoptant, les débuts étaient globalement difficiles puisque 85% des chiennes n'étaient pas câlines, 90% n'interagissaient pas avec l'adoptant et 94% n'étaient pas démonstratives. Au moment de l'enquête 84% des chiennes sont câlines, 81% initient les contacts avec l'adoptant et 89% sont démonstratives (tableau 2). Pour les chiennes décrites comme étant non câlines au début, 67% le sont finalement devenues, et parmi les chiennes qui n'étaient pas démonstratives au début, 60% le sont devenues. En revanche, 63% des chiennes qui ne prenaient pas l'initiative des interactions avec leur adoptant au début ne le font toujours pas aujourd'hui.

Enfin, 70% des chiennes se montrent plus attachées à un membre de la famille en particulier (n=88).

Tableau 2 : Interactions entre la chienne et l'adoptant.

	Au début			Aujourd'hui		
	-	±	+	-	±	+
La chienne est câline avec l'adoptant	85% (23)	4% (1)	11% (3)	8% (8)	8% (8)	84% (88)
	n=27			n=100		
La chienne initie les interactions avec l'adoptant	90% (19)	0	10% (2)	13% (12)	6% (5)	81% (72)
	n=29			n=89		
La chienne est démonstrative	94% (15)	0	6% (1)	10% (7)	1% (1)	89% (63)
	n=16			n=71		

Concernant le jeu, 83% des chiennes ne jouaient pas du tout, au moment de l'adoption. Aujourd'hui, ce pourcentage est de 33%. Néanmoins, 29% des adoptants seulement déclarent que la chienne n'est pas très joueuse ($\pm$) (*figure 26*).

Parmi les chiennes qui ne jouent pas, les adoptants de 16 s'entre elles expliquent que leur chienne ne savait pas, ou ne sait toujours pas, jouer ; 11 autres rapportent que leur chienne a peur des jouets et qu'elle ne joue donc jamais avec. Au contraire, 4 autres chiennes ne jouent qu'avec leurs jouets, seules.

Neuf chiennes jouent avec leur adoptant mais pas avec les autres chiens, tandis que 5 chiennes jouent avec les autres chiens mais jamais avec leur adoptant.

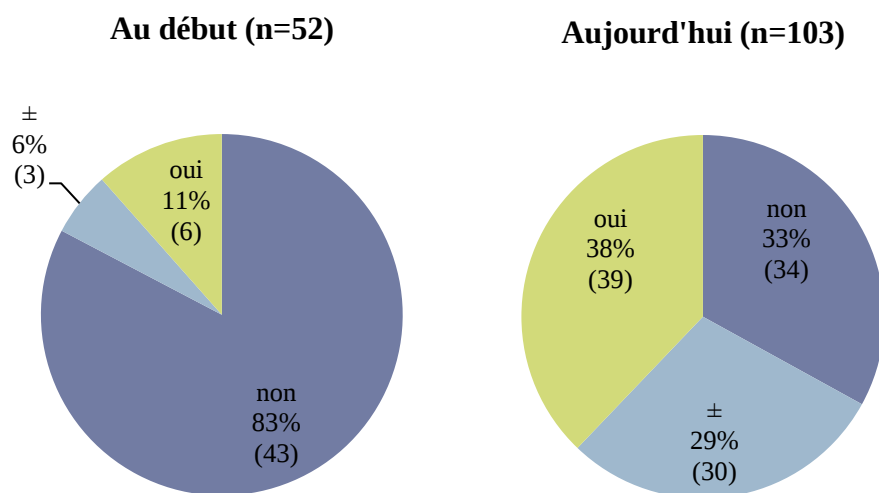
Parmi les chiennes qui n'étaient pas joueuses au début de l'adoption, 86% d'entre elles ne le sont toujours pas. De façon générale, les adoptants dont les chiennes ne jouent pas le déplorent.

Figure 26 : Aptitude des chiennes à jouer.

« - » : la chienne ne joue pas du tout

« $\pm$ » : la chienne n'est pas très joueuse

« + » : la chienne est très joueuse.



2/ Avec les autres personnes

Peu après l'adoption, la plupart des chiennes avaient peur de toutes les personnes adultes autres que leur adoptant : 48% avaient peur des personnes de l'entourage proche, 65% avaient peur des gens qui venaient à la maison et 57% avaient peur des inconnus rencontrés en extérieur. Au moment de l'enquête, la moitié des chiennes sont indifférentes lorsqu'elles rencontrent des inconnus, et la plupart ont une attitude positive vis-à-vis des personnes qu'elles connaissent (entourage) ou qu'elles ont déjà vu (amis qui viennent à la maison). On remarque que plus les chiennes connaissent les personnes, plus elles vont vers elles (*tableau 3*).

Concernant les enfants, la majorité des chiennes en avaient peur ou étaient indifférentes au début de leur adoption, avec une peur plus fréquemment rapportée lorsqu'il s'agissait d'enfants inconnus d'elles. Aujourd'hui, la plupart des chiennes (67%) s'entendent très bien

avec les enfants de leur entourage, tandis que 44% s'entend aussi bien avec les enfants qu'elles ne connaissent pas.

Tableau 3 : Comportement de la chienne avec les personnes autres que l'adoptant.

« - » : la chienne en a peur, refuse de se laisser caresser, se cache

« +/- » : la chienne est indifférente

« + » : la chienne va vers eux, se laisse caresser, leur fait la fête.

	Au début			Aujourd’hui			% d’évolutions positives
	-	±	+	-	±	+	
Comportement envers les adultes de l’entourage proche	48% (14)	35% (10)	17% (15)	4% (4)	14% (13)	82% (79)	71%
	n=29			n=96			
Comportement lorsque des gens viennent à la maison	-	±	+	-	±	+	48%
	65% (19)	28% (8)	7% (2)	12% (12)	32% (32)	57% (57)	
	n=29			n=100			
Comportement envers les adultes inconnus	-	±	+	-	±	+	21%
	57% (20)	37% (13)	6% (2)	15% (15)	53% (53)	32% (32)	
	n=29			n=100			
Comportement envers les jeunes enfants de l’entourage	-	±	+	-	±	+	30%
	31% (11)	26% (9)	43% (15)	11% (8)	22% (16)	67% (50)	
	n=35			n=74			
Comportement envers les jeunes enfants inconnus	-	±	+	-	±	+	26%
	53% (24)	22% (10)	25% (11)	22% (20)	34% (31)	44% (40)	
	n=44			n=91			

3/ Agressivité

Les adoptants ont été interrogés sur d'éventuelles manifestations d'agressivité chez leur chienne. Après l'adoption, 15 chiennes (14%) ont présenté des comportements agressifs. Ces comportements sont apparus dans les contextes suivants :

- 4 chiennes ont grogné 1 fois sur une personne qui tentait de les caresser ou de les attraper, au début de leur adoption.
- 3 chiennes ont d'abord grogné puis « pincé » un jeune enfant qui l'embêtait alors qu'elle s'était réfugiée dans son panier ou dans un coin.
- 3 chiennes grognent ou ont grogné une à deux fois sur une personne en particulier qui rentrait dans la pièce, sans que cette personne n'ait cherché à les toucher.
- 1 chienne a mordu le vétérinaire et les deux personnes qui la tenaient. Cela s'est produit une fois, au début de son adoption.
- 1 chienne a grogné une fois sur un autre chien, sans raison apparente.
- 1 chienne a mordu son adoptant alors qu'il lui retirait de la bouche quelque chose. Cela s'est produit à 2 reprises, deux ans après l'adoption.

- 1 chienne mord si on essaye de l'empêcher de se mordiller les pattes, quand elle fait ses crises de mordillements.
- 1 chienne a grogné sur la fille de son adoptant qui tendait le bras par la fenêtre de la voiture dans laquelle la chienne se trouvait enfermée, seule.

ii. Avec les animaux

77% des adoptants (sur 101 réponses) n'avaient jamais possédé de chien avant. La chienne adoptée devenait le seul animal du foyer dans 59% des cas et le seul chien du foyer dans 41% des cas (58 réponses).

Peu de temps après l'adoption, plus de la moitié des chiennes adoptées s'entendaient bien avec les autres animaux de la famille ; ce taux passe à 87% au moment de l'enquête à 97% si on prend en compte les chiennes supportant bien ou plus ou moins bien ($\pm$) les autres animaux du foyer (*figure 27*). Les adoptants qui ont précisé que leur chienne n'était pas très à l'aise avec les animaux de son entourage au début de l'adoption ont rapporté une nette amélioration depuis pour 74% d'entre elles.

En ce qui concerne les chiens rencontrés à l'extérieur du domicile, peu de temps après l'adoption ces rencontres étaient source de contentement pour 30% des chiennes, tandis que 43% montraient des signes de peur et que les 27% restant étaient indifférentes. Au moment de l'enquête, 45% des chiennes s'entendaient bien avec les chiens qu'elles rencontraient en extérieur et 13% en avaient peur (*figure 28*).

Pour les chiennes qui avaient peur des chiens rencontrés à l'extérieur du domicile au début de leur adoption, 50% d'entre elles restent toujours peureuses. Enfin, parmi les chiennes qui s'entendaient bien avec les congénères qu'elles rencontraient, 4 d'entre elles ont développé une peur des autres chiens après avoir été agressées par un congénère lors d'une promenade.

Figure 27 : Comportement de la chienne avec les autres animaux de la famille ou de son entourage.

« - » : la chienne en a peur

« $\pm$ » : la chienne est indifférente

« + » : la chienne s'entend très bien avec eux.

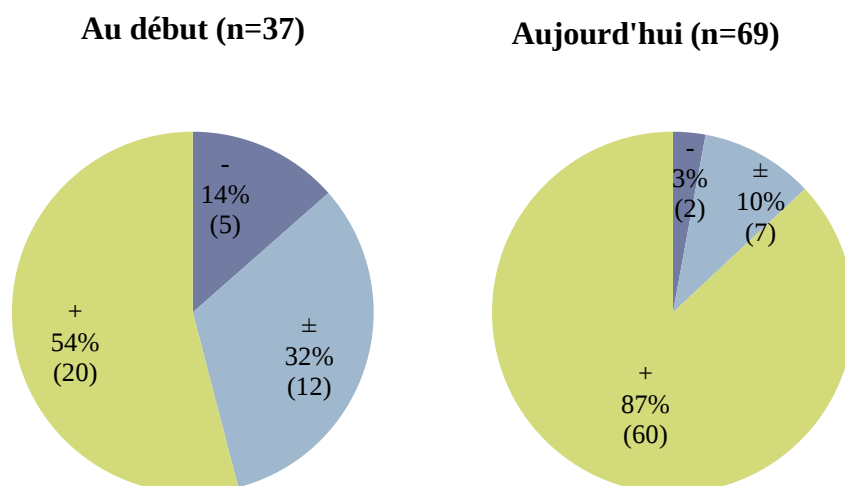
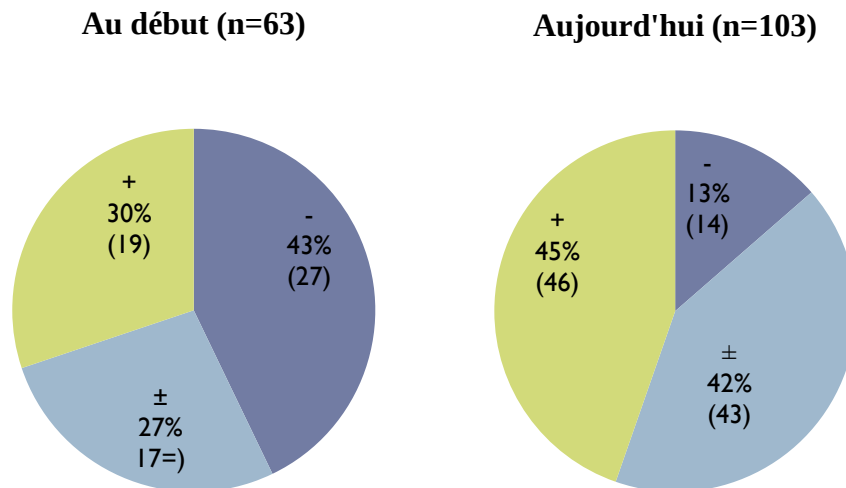


Figure 28 : Comportement des la chienne avec les chiens qu'elle rencontre à l'extérieur.

« - » : la chienne en a peur

« ± » : la chienne est indifférente

« + » : la chienne est contente, elle va vers eux.



h. Bilan

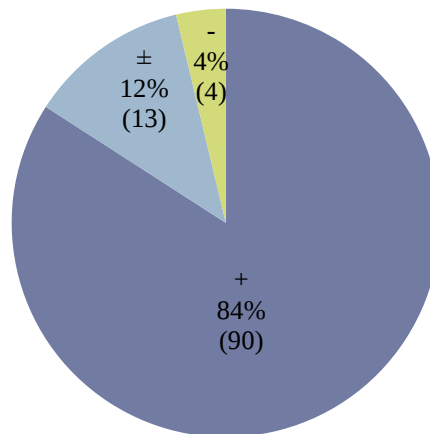
i. Degré d'adaptation de la chienne

D'après les adoptants, la plupart des chiennes sont bien adaptées à leur nouvelle vie : au moment de l'enquête, 84% étaient complètement adaptées et 12% l'étaient plus ou moins (figure 29). Un adoptant précise que c'est grâce à la gestion médicale de son anxiété que la chienne s'est finalement adaptée ; un autre précise que c'est grâce à la présence de son autre chien.

Parmi les chiennes qui ne sont pas complètement adaptées (« ± »), pour 7 d'entre elles leur adoptant précise que la chienne est en progrès, et pour 2 d'entre elle leur adoptant décrit une régression suite à un déménagement.

Figure 29 : Degré d'adaptation de la chienne à sa nouvelle vie (n=107).

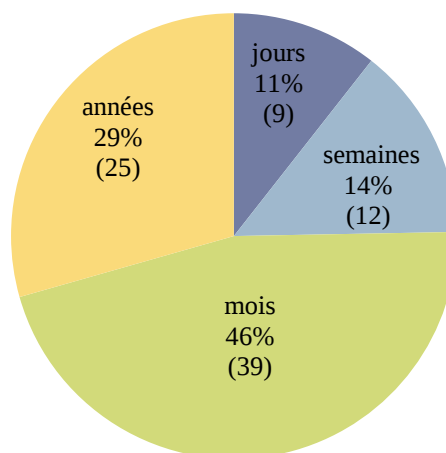
« - » : la chienne n'est pas adaptée
« ± » : la chienne n'est pas complètement adaptée
« + » : la chienne est tout à fait adaptée.



ii. Temps nécessaire à l'adaptation de la chienne

Pour presque la moitié des chiennes (46%, sur 85 réponses), le temps d'adaptation nécessaire a été de l'ordre du mois. Pour une part non négligeable, 29%, il a été de l'ordre de l'année. Enfin, le quart restant des chiennes se sont adaptées en quelques jours ou quelques semaines (figure 30).

Figure 30 : Ordre de grandeur du temps nécessaire à l'adaptation de la chienne (n=85).



■ Quelques citations des adoptants au sujet de l'adaptation de leur chienne

- *« Elle s'est très bien adaptée, ça a été rapide ».*
- *« Elle a été adaptée dès que l'on a pris en charge son éducation ».*
- *« Elle est restée deux mois dehors, à vivre dans le jardin sans vouloir rentrer dans maison; ça a été très difficile. Puis nous sommes partis ensemble en camping: au retour elle nous suivait partout ! ».*
- *« Il y a eu une nette amélioration au bout de 6 mois, et elle était complètement normale en 1an ».*
- *« Elle a énormément évolué ».*
- *« Elle a perdu 90% de ses peurs; aujourd'hui, elle est beaucoup plus modérée, ça n'a rien à voir ».*
- *« Elle s'est adaptée petit à petit. En un an, elle était complètement métamorphosée »*
- *« Entre aujourd'hui et son arrivée : c'est le jour et la nuit ».*
- *« C'était une chienne adulte mais qui avait tout à découvrir, comme un chiot »*
- *« Elle est adaptée mais elle reste peureuse, peu câline et assez réservée ».*
- *« A son arrivée elle est allée se cacher dans le placard à chaussures, elle ne voulait pas en sortir ! Par la suite, elle allait s'y réfugier quand elle avait peur ».*
- *« Elle ne voulait pas sortir du panier les premiers jours; elle est restée sans faire pipi pendant 2 jours ! ».*
- *« Les premiers jours, elle restait dans notre chambre, sans vouloir manger ni boire ».*
- *« Elle n'est pas adaptée puisqu'elle n'est pas encore propre ».*
- *« Elle ne sera jamais un chien normal ».*

iii. Conseils aux autres adoptants

88 adoptants (87%) avaient des suggestions à faire pour les futurs adoptants de chiennes du laboratoire.

Les conseils, et mises en garde, donnés par les adoptants sont les suivants (pour chaque conseil ou mise en garde figure entre parenthèse le nombre de fois où ils ont été mentionnés) :

- *Etre patient et compréhensif envers la chienne, ne pas se décourager (49) ; Redonner confiance à la chienne (4)*

- *Lui apporter tendresse, douceur, amour (16)*
- *Etre ferme, l'éduquer (12), prendre des cours d'éducation (1), recourir au renforcement positif plutôt qu'à la réprimande (3), user de douceur plutôt que d'autorité (1) ; se faire aider par un comportementaliste si besoin (2)*
- *Etre disponible, avoir du temps à consacrer à la chienne (6)*
- *Pour faciliter l'adaptation de la chienne : avoir déjà un autre chien à la maison (4) ; adopter 2 chiennes en même (2), ou au contraire n'en adopter qu'une à la fois (1)*
- *Lui offrir un environnement calme (4)*
- *Avoir un jardin car la chienne a besoin d'espace (4)*
- *Connaître les chiens, avoir de l'expérience dans ce domaine (4), se documenter (1)*
- *Ne pas craindre ce genre d'adoption, ce n'est pas si difficile qu'on le croit (5), Ne pas hésiter à adopter une de ces chiennes (3)*
- *Habituer la chienne aux bruits du quotidien, ne pas la conforter dans sa peur (3)*
- *La laisser vivre, ne rien lui imposer (3)*
- *Bien réfléchir à l'engagement que l'on prend (3), être motivé (2), c'est plus difficile que d'adopter un chiot (1), être prêt à un peu adapter sa vie à la chienne (2)*
- *Concernant la propreté : savoir que c'est un problème difficile à résoudre (1) ; prendre les choses en main tout de suite (2), la sortir très souvent pour lui apprendre (1) ; au contraire : ne pas s'inquiéter et attendre (1)*
- *Rester vigilant quant aux fugues (1), à la prise de poids (2), à l'état des oreilles et des dents (2)*
- *Rajouter un aliment humide aux croquettes si la chienne refuse de manger les premiers jours suivant l'adoption (1).*

iv. Satisfaction de l'adoptant

Il a été demandé aux adoptants de donner une note globale de satisfaction, sur 10. La note moyenne de satisfaction est de $9 \pm 0,1$. La note la plus basse est de 3/10 et la note la plus haute est la note maximale, 10/10.

80% des adoptants (sur 103 réponses) ont déclaré avoir été étonnés par la chienne. Les sujets d'étonnement sont les suivants (pour chaque sujet d'étonnement figure entre parenthèses le nombre de chiennes au sujet desquelles il a été rapporté) :

- *Aboie peu ou pas du tout, ou a aboyé tardivement (16)*

- *Grande capacité d'adaptation et de progression* (15)
- *Craintive, peureuse* (10), *peur de son adoptant* (1), *apeurée quand elle mange* (1),
- *Tremblait tout le temps* (1), *très soumise* (3)
- *Gentille, aimante, affectueuse, câline* (10)
- *Ne joue pas* (10)
- *Sage, calme* (6)
- *Propre dès son arrivée, ou apprentissage très facile* (6)
- *Marrante, pleine de joie de vivre* (5)
- *Maligne, comprend vite* (4)
- *Ne savait pas monter les escaliers* (3), *ne savait pas courir* (2), *ne savait pas marcher en laisse* (2)
- *Peu démonstrative* (2), *ne semblait pas heureuse d'être adoptée au début* (2), *semble être dans sa bulle* (1), *a l'air triste* (1)
- *Têtue, pas obéissante* (3), *fugueuse* (1)
- *Présente des stéréotypies* (2)
- *Coprophage* (1)
- *A peur des autres chiens* (1), *sauf ceux de race beagle* (1)
- *Ne monte pas la garde* (1)
- *N'a pas mangé les premier jours suivants l'adoption* (1), *n'est pas gourmande* (1)
- *Aime les enfants* (1)
- *Oreilles très sales* (1), *coût pour l'entretenir* (1)
- *S'entend bien avec les autres animaux de la famille* (1)

Parmi les 82 chiennes ayant étonné leur adoptant (sur 103 réponses), les adoptants de 28 d'entre elles déclarent avoir été agréablement surpris. Au contraire, les adoptants de 5 autres chiennes déclarent avoir été désagréablement surpris. Un autre qualifie son étonnement de mitigé. Enfin, les adoptants des 48 autres chiennes n'ont pas exprimé leur sentiment à ce sujet.

■ Quelques citations des adoptants au sujet de leur chienne

Des adoptants satisfaits...

- « Elle avait toutes les qualités ; elle était vraiment à part ».
- « Elle est marrante, vraiment mignonne ; c'est le bonheur qui est entré dans la maison. Vous avez vraiment bien vu, niveau personnalité : c'est la petite bête idéale. J'ai tout fait pour qu'elle s'épanouisse car je sais qu'elle a eu un passé difficile. Je l'aime profondément, je trouve qu'elle le mérite, c'est normal ».
- « On est tellement heureux de l'avoir, et elle a l'air tellement heureuse ».
- « Le chien idéal: elle est câline, douce, ne fait pas de dégât. La malpropreté n'est juste qu'un point négatif ».
- « C'est formidable de rééduquer un chien ».
- « Elle était extraordinaire ».
- « C'est une chienne très équilibrée, très saine bien qu'elle ait vécu en retrait de beaucoup de choses jusqu'à son adoption. C'était déjà un super chien quand je l'ai prise, mais alors là c'est encore plus un super chien. Tout de suite j'ai voulu l'habituer à ma vie quotidienne, je lui ai montré plein de choses très vite mais sans la brusquer ».
- « On est tombé sur la chienne presque idéale. Je m'étais préparée à en baver plus: propreté, relations avec nos autres chiens,... mais non ! Aucun problème ! ».
- « Nous avons été très agréablement surpris par son comportement, pour un chien ayant vécu en cage: elle est gentille, elle n'aboie pas. On voit qu'elle veut bien faire ».
- « Adopter ces chiens qui ont servi pour la recherche médicale, c'est vraiment que du bonheur ! Il faut aussi faire comprendre aux gens qu'ils ne sont pas maltraités, il ne faut pas exagérer non plus ! Par contre je pense qu'ils ne sont pas assez socialisés; nous c'est ce qu'on a ressenti. On espère qu'elle vive le plus longtemps possible car ce n'est que du bonheur ».
- « Elle n'a aucun défaut ! La malpropreté ? Alors ça, tant pis!!! Et puis les accidents se produisent de moins en moins souvent, alors ça va ! ».
- « Le jour où nous sommes venus pour l'adoption, elle a mis ses pattes sur mes genoux : ça a été le début d'une histoire d'amour. Je ne la donnerais pour rien au monde ; je ne sais pas comment je ferais si elle disparaissait ! ».
- « Notre petite Roxanne, quand on commence à en parler on ne peut plus s'arrêter ; on est tous fous d'elle ! ».
- « Ce genre d'adoption, c'est à faire ! ».

...d'autres moins !

- « *Je n'ai pas du tout été déçue de cette adoption, mais je n'ai pas repris de beagle car j'ai été trop malheureuse lors du décès de ma chienne, lorsqu'elle a fugué ; j'avais peur que ça recommence* ».
- « *C'est un chien très différent de ceux que j'ai eu avant ; elle lui a fallu 1 mois et demi avant de courir ! Je me suis donnée beaucoup de mal* ».
- « *C'est une chienne assez exclusive, donc il est difficile de la faire garder car elle fuit pour nous retrouver, ce qui est source de problème* ».
- « *Je voulais un chien adulte pensant que serait plus simple mais au contraire: un chiot aurait été préférable ; j'aime beaucoup Elfie, je suis ravie de l'avoir, mais je regrette un peu cette adoption car c'est difficile. Nous ne le referons pas* ».
- « *Elle dort trop, elle n'est pas assez vive. Et elle n'est pas assez démonstrative ; elle n'initie jamais le contact, ce que je déplore énormément* ».
- « *Je suis très déçue par ma chienne : elle m'évite, quitte la pièce quand j'arrive, alors qu'au contraire elle aime tout le monde : mes enfants, petits-enfants ! Et même les gens qu'elle ne connaît pas, elle va au devant d'eux ! Je n'ai pas réussi à créer de lien avec elle, c'est l'incompréhension. Je la garde pour mes petits-enfants, car ils sont attachés à elle et réciproquement, mais sinon je la ramènerais au laboratoire* ».
- « *Elle me donnait l'impression d'être un chien sans âme. Nous n'avons pas réussi à créer de lien avec elle, elle n'était pas réceptive. Nous n'avons pas vraiment été déçus par la chienne en elle-même, mais par comparaison avec les autres chiens que nous avons eu...C'était un chien particulier, elle n'avait pas un comportement de chien normal* ».
- « *Nous n'avons pas réussi à créer de lien avec elle, elle vivait en parallèle de nous. Il n'y avait aucune dimension affective. Pour l'approcher, il fallait d'abord lui demander de s'asseoir, sinon elle partait* ».

III. Discussion

La réhabilitation d'animaux de laboratoire se développe mais très peu d'études dressant un bilan de cette pratique ont été publiées. Le manque de recul et la variabilité des espèces décrites dans les quelques études décrites dans la bibliographie (chats, furets, rats) rendent globalement difficile la comparaison de nos résultats avec les études antérieures.

Concernant le panel interrogé, le pourcentage d'adoptants contactés varie selon les études, de 48% (HARMS et STOSKOPF (2007), 23 furets) à 63% (DIGANGI *et al.* (2006), 458 chats) et 66% (BARTHE (2010), 20 chats, 24 chiens et 16 rats), et jusqu'à 88% (AKE (1996), 59 chiens). Notre étude, quant à elle, a été menée auprès de 58% des adoptants, représentant un grand nombre d'animaux (108 chiens). Si HARMS et STOSKOPF (2007) rapportaient des difficultés pour retrouver les adoptants, nous déplorons davantage le manque de temps pour tous les contacter et les interroger. En effet, nous n'avons contacté que 79%

des adoptants (soit 144 sur un total de 183 personnes ayant adopté une plusieurs chiennes entre 2002 et 2010) et avons eu le temps de n'en interroger que 105 sur 113. D'autre part, nous avons contacté de préférence ceux dont nous avons l'adresse courriel, ce qui induit un léger biais dans l'échantillonnage. Nous avons néanmoins essayé de répartir les adoptants contactés, notamment concernant le délai écoulé entre l'adoption et l'entretien téléphonique. Les adoptants ont été interrogés à des moments très différents de la période post-adoption (de 1 mois à 7,5 ans), avec un délai moyen est de 2,8 ans $\pm$ 0,2. Cela nous a permis d'une part d'obtenir des informations assez précises concernant la période suivant immédiatement l'adoption (avec le temps, les autres adoptants peuvent avoir oublié certains éléments) et d'autre part, d'envisager l'évolution dont sont capables les chiennes au fil du temps. Une étude ultérieure est prévue pour contacter et interroger les autres adoptants.

Cela étant, même si l'échantillon n'est pas parfait, il nous a quand même permis de nous faire une idée assez précise des difficultés que les adoptants et leurs chiennes ont pu rencontrer, et de ce qui, au contraire, s'est bien passé.

Notre enquête a été menée par téléphone, mode de collecte de données susceptible de biaiser les résultats. En effet, toutes les personnes, quel que soit leur degré d'expérience avec les chiens, n'ont pas les mêmes facilités pour décrire correctement leur comportement (TAMI et GALLAGHER, 2009). D'autre part, chaque chienne n'était pas évaluée par une personne objective et unique mais par son adoptant, qui est attaché à elle. Le risque était donc qu'il insiste davantage sur les aspects positifs que sur les aspects négatifs. Néanmoins, l'objectif de notre étude étant de déterminer si finalement les personnes étaient satisfaites par ce genre d'adoption, connaître l'avis de l'adoptant, aussi subjectif soit-il, répondait à cet objectif. On pourrait toute fois envisager, pour une prochaine étude, de faire évaluer chaque chienne par un comportementaliste.

Par ailleurs, même si des adoptants nous ont rapporté avoir eu des difficultés avec leur chienne, il faut garder à l'esprit que d'autres ont pu hésiter à rapporter ces problèmes, d'autant plus s'il s'agissait de les rapporter au laboratoire qui leur avait confié l'animal. Une enquête téléphonique menée par une structure indépendante du laboratoire aurait peut-être conduit à des résultats un peu différents. Enfin, on peut envisager que les adoptants ayant rencontré peu de problèmes avec leur chienne aient plus volontiers participé à l'étude que ceux pour qui l'adoption avait été plus difficile, induisant ainsi un biais supplémentaire.

Cette étude, en dépit des biais cités précédemment, représente une premier bilan intéressant du programme d'adoption, qui nous permettra de l'améliorer à l'avenir

Concernant la situation des chiennes, nous avons voulu savoir si les adoptants étaient toujours en possession de leur chienne au moment de l'enquête téléphonique. En effet, même si le fait que l'animal soit toujours dans le foyer d'origine ne soit pas forcément considéré comme un indice de réussite de l'adoption (MOULTON, cité par DIGANGI *et al.* (2006), nous pensons quant à nous qu'il reflète au moins en partie la satisfaction de l'adoptant concernant son animal, et la force du lien qui a pu se créer entre eux. Pour DIGANGI *et al.* (2006), un bon taux de « rétention » confirme que l'adoption des animaux de laboratoire est une bonne alternative à l'euthanasie. Au moment de l'enquête, 87% des chiennes étaient toujours chez leur adoptant initial. Ce résultat diffère peu de ceux publiés dans les études similaires (91% pour DIGANGI *et al.* (2006) et 83% pour AKE (1996)). Ce taux, satisfaisant, doit être relativisé. En effet, parmi les adoptants qui n'ont pas donné suite à notre demande (21%), certains ne l'ont peut être pas fait car ils s'étaient séparés de la chienne et ne souhaitaient pas le faire savoir. Cela étant, ces résultats sont encourageants et incitent à personnaliser encore davantage l'adoption (choix de la chienne, conseils).

Parmi les adoptants qui ont participé à l'étude et qui s'étaient séparés de leur chienne (6 adoptants sur 108, soit 5,5%), la moitié d'entre eux (3 adoptants) l'avait fait volontairement, en raison de problèmes liés à la chienne elle-même (respectivement : malpropreté et peur, pas tout à fait propre, pas adaptée à la vie en ville car pas de notion du danger). De plus, sur ces 3 adoptants, 2 estimaient ne s'être qu'à « moitié » séparés de la chienne puisqu'ils l'avaient confiée à leur parents, qu'ils continuaient de la voir régulièrement (tous les week-ends pour l'un d'eux) et qu'ils avaient gardé de bons contacts avec elle (les chiennes les reconnaissaient, leur faisaient la fête ; un des adoptants la promenait à chaque visite) ; l'un des deux adoptants précisait d'ailleurs qu'il considérait que la chienne était toujours à lui.

Concernant l'expérience des adoptants avec les chiens, une grande majorité d'entre eux n'avaient jamais eu de chien auparavant (77%). BARTHE (2010) rapporte que plus de 80% de ses adoptants de chiens en avaient déjà possédé au moins un par le passé, DIGANGI *et al.* (2006) rapportent que 82% de leurs adoptants de chats en avaient déjà eu un, et HARMS et STOSKOPF (2007) ont préférentiellement confié leurs furets à des gens expérimentés.

Nous n'avons pas cherché à établir de lien éventuel entre la réussite de l'adoption d'un animal de laboratoire et les expériences précédentes de son adoptant avec d'autres animaux de la même espèce, mais il aurait pu être intéressant de le faire. Car, d'après KIDD *et al.* (1992) et MARINELLI *et al.* (2007), les personnes qui ont déjà eu un animal de compagnie s'attachent plus à leur nouveau protégé que ceux qui n'en ont jamais eu avant. Toutefois, les auteurs ne précisent pas si cela est vrai quelle que soit l'espèce de l'animal nouvellement adopté ou s'il doit être de la même espèce que le précédent. Le fait d'avoir déjà eu un chien peut aider l'adoptant à mieux appréhender une chienne de laboratoire si celle-ci a certains troubles du comportement de type anxiété, car il sera plus sûr de lui. Ou au contraire, la comparaison avec ses chiens précédents le rendra-t-elle peut-être moins tolérant à l'égard des difficultés que peut rencontrer la chienne pour s'adapter ?

Nous avons ensuite cherché à analyser les relations que les chiennes entretenaient avec leurs congénères, les autres animaux et l'homme.

Concernant les relations des chiennes avec les autres animaux, la grande majorité des chiennes (87%) s'entendent très bien avec les animaux de leur entourage, qu'il s'agisse de congénères ou non. Ces résultats sont semblables à ceux de BARTHE (2010), qui explique cela par le fait que les chiens de laboratoire ayant l'habitude de vivre en groupe, ils sont plus enclins à s'entendre avec les animaux de compagnie de la famille d'accueil.

Les autres chiennes de notre étude (13%) sont soit indifférentes aux animaux de leur entourage (7 chiennes) soit effrayées (2 chiennes), et dans tous ces cas là, l'animal en question n'était pas de la même espèce : il s'agissait le plus souvent d'un chat, mais aussi parfois d'un lapin ou d'un cochon d'inde.

Il n'y a pas, dans la littérature, d'autres données concernant des chiens adoptés, sur ce sujet. Les seules informations disponibles concernent les chats ou les furets, or ceux-ci ont des comportements très différents des chiens. Néanmoins, dans leur étude sur l'adoption de furets de laboratoire, HARMS et STOSKOPF (2007) rapportaient des comportements agressifs envers les autres animaux du foyer. Les descriptions des adoptants concernés allaient de « il faut le surveiller » à « il terrorise les autres animaux du foyer ». De même, DIGANGI *et al.* (2006) rapportaient que 4 chats avaient été ramenés par leurs adoptants sous prétexte qu'ils ne s'entendaient pas avec l'autre animal de compagnie. Ceci étant, comme dit précédemment, ces données ne sont pas vraiment comparables aux nôtres puisqu'il s'agissait d'espèces différentes et que le chat, par exemple, n'est pas un animal social, contrairement au chien.

Lorsqu'elles rencontraient des chiens qu'elles ne connaissaient pas, les chiennes manifestaient de l'enthousiasme (43%) ou de l'indifférence (40%) tandis qu'une minorité

montrait des signes de peur. D'après TAMI et GALLAGHER (2009), la peur, l'indifférence et l'attitude amicale manifestées par les chiens sont les comportements que les gens identifient le mieux. Il est donc probable que les adoptants de notre enquête aient bien interprété ces comportements. D'autre part, 17% des chiennes qui avaient peur des autres chiens au début de leur adoption avaient un peu progressé depuis ; 4 d'entre elles avaient été emmenées aux cours d'éducation canine pour vaincre leur peur et les adoptants étaient assez satisfaits du résultat.

Ces résultats nous montrent donc que les chiennes de l'étude n'avaient globalement pas de problème relationnel avec les autres animaux, encore moins avec les chiens et notamment ceux qu'elles connaissaient. Cette bonne entente avec les congénères est aussi constatée par BARTHE (2010), pour 83% des chiens de son étude. Elle n'est pas surprenante puisque les chiennes ont vécu en groupe jusqu'à leur adoption. Elles étaient donc bien socialisées envers leurs congénères. A ce propos, il est intéressant de préciser que plusieurs adoptants (8) ont rapporté une nette préférence de la part de leur chienne pour les chiens de race Beagle ou ceux qui leur ressemblent de par leur morphologie et leur robe (chien Basset Artésien Normand, par exemple). Deux adoptants précisaient même que les Beagles étaient les seuls chiens dont leur chienne n'avait pas peur ! BEDOSSA et VOLLE (2004) expliquent à ce sujet que c'est au cours des premiers mois de sa vie que le chiot doit se familiariser avec les autres types de chiens (gabarit, longueur du poil, port d'oreilles, postures,...) afin de ne pas être effrayé plus tard par des chiens qu'il ne reconnaîtrait pas. Il n'est donc pas surprenant que nos chiennes, qui n'ont vécu qu'entre Beagles jusqu'à leur adoption à l'âge adulte, expriment une préférence pour les individus de cette race dont elles connaissent parfaitement le « langage ».

Pour que l'adoption soit réussie, il est indispensable qu'un lien suffisamment fort se soit créé entre la chienne et son adoptant. Nous avons alors cherché à connaître les relations que les adoptants entretenaient avec leur chienne au quotidien et la place qu'elles occupaient dans leur vie.

DIGANGI *et al.* (2006) rapportent que 17% des adoptants qui avaient ramené le chat au laboratoire s'en étaient séparés parce qu'ils déploraient un lien trop faible ou inexistant. Dans notre étude, 4 adoptants seulement se plaignaient de n'avoir pu développer de lien avec leur chienne. Parmi ceux-là, un adoptant avait ramené la chienne au laboratoire, un l'avait gardée parce que ses petits-enfants avaient quant à eux créé un lien fort avec la chienne, et les 2 autres chiennes avaient fugué. Dans tous les cas, ce sont les chiennes qui ont été rendues responsables de l'échec. Or au contraire, MARINELLI *et al.* (2007) ont montré que l'attachement du maître à son chien dépendait seulement du maître, qu'il en était le membre fondateur. D'où l'importance de bien choisir l'adoptant

Afin d'avoir une idée du milieu dans lequel les chiennes évoluaient aujourd'hui, nous nous sommes intéressés à leur cadre de vie.

MARINELLI *et al.* (2007) rapportent que plus le lieu de vie du chien est spacieux, moins les adoptants portent d'attention à leur chien : il n'est pas souvent promené et a peu d'interactions sociales avec ses congénères ou avec des personnes inconnues. Au contraire, 92% des adoptants de notre étude qui avaient un jardin ou une cour sortaient quand même régulièrement leur chienne à l'extérieur.

Dans notre étude, si la plupart des chiennes restaient seules à la maison la journée (59%), c'est parce que leurs adoptants travaillaient. En revanche, dès qu'ils en avaient la possibilité, la majorité d'entre eux (59%) prenaient la chienne avec eux pour aller faire des courses, une promenade, rendre visite à des amis ou encore partir en vacances. De plus, 92% des adoptants qui avaient un jardin promenaient tout de même régulièrement (1 fois par jour au moins, pour

83% d'entre eux) leur chienne à l'extérieur de la propriété. Ces résultats montrent que les adoptants passent du temps avec leur chienne et qu'ils les ont intégrées à leur quotidien. Dix-huit adoptants ont même fait l'effort de se rendre régulièrement à des cours d'éducation canine. Cela prouve qu'ils s'investissent dans cette relation et travaillent à son amélioration, en dépit des contraintes éventuelles que cela implique.

NEIDHARDT et BOYD (2002) ont montré que la relation entre un adoptant et son chien n'était pas seulement révélée par le temps qu'il passait avec l'animal mais aussi par le lieu où dormait l'animal. Nous avons donc posé la question à nos adoptants et tous ont rapporté que leur chienne dormait à l'intérieur de la maison. De plus, 42% des chiennes étaient autorisées à monter sur le canapé et 35% sur le lit. Il était intéressant de noter que, dans certains cas, les adoptants confiaient avoir mis eux-mêmes la chienne sur le canapé ou le lit afin qu'elle soit plus proche d'eux et qu'elle s'habitue plus facilement à eux. D'autres expliquaient avoir d'abord interdit puis finalement autorisé à la chienne l'accès au lit ou au canapé car elle avait l'air triste, ou encore parce que c'était à cet endroit qu'elle avait l'air de se sentir le mieux.

Nous avons également pensé que le fait de donner des friandises à la chienne était un bon indicateur de l'intérêt que l'adoptant lui portait. Aussi ont-ils été interrogés sur ce point : 80% d'entre eux donnaient des friandises à leur chienne, parfois même pendant qu'ils étaient à table. Si la plupart lui en donnaient sans occasion particulière, juste pour lui faire plaisir ou pour lui faire découvrir des aliments nouveaux, certains adoptants donnaient des friandises uniquement pour récompenser la chienne. Et parmi les quelques adoptants qui ne donnaient pas de friandise à leur chienne, la plupart le faisaient pour la santé de la chienne (pour lutter contre le surpoids de la chienne ovariectomisée et de race Beagle, de surcroît, les troubles digestifs ou encore les calculs urinaires).

Les petites attentions au quotidien et le temps passé avec la chienne sont pour nous révélateurs de l'affection que les adoptants portent à leur chienne. Certains précisaient d'ailleurs qu'ils la considéraient comme un membre de la famille, qu'ils ne s'imaginaient plus sans elle, que c'était le « bonheur qui était entré dans la maison ».

Concernant le comportement de la chienne à leur égard, la majorité des adoptants semblaient satisfaits de ses marques d'affection : 88% des chiennes étaient décrites comme étant câlines, 81% initiaient les interactions avec l'adoptant et 89% étaient démonstratives. Pourtant, de nombreux adoptants ont rapporté qu'au début de l'adoption, leur chienne était timide et semblait même avoir peur d'eux. Environ 85% des chiennes n'interagissaient pas avec leur adoptant, au départ. Certaines s'étaient réfugiées dans un coin (placard, salle de bain,...) et ne voulaient plus en bouger. Une chienne a même refusé de rentrer à l'intérieur de la maison durant un mois, préférant rester dehors. Mais dans la majorité des cas, l'évolution s'est faite dans le sens d'une amélioration : 67% des chiennes sont devenues plus câlines et 60% sont devenues plus démonstratives vis-à-vis de leur adoptant. Cette évolution a été soit progressive soit soudaine. Dans l'étude de BARTHE (2010), 57% des adoptants rapportaient que la grande différence entre leur actuel chien de laboratoire et les chiens qu'ils avaient eu précédemment se manifestait dans leur comportement envers l'homme : ils le trouvaient plus craintif et moins habitué aux contacts avec l'homme.

ARKOW (cité par KIDD *et al.* (1997)) explique que lorsque le lien ne s'est pas créé entre un animal et son adoptant, c'est parce que les attentes de ce dernier n'ont pas été complètement satisfaites ou alors qu'elles n'étaient pas réalistes. DIGANGI *et al.* (2006) rapportent que 12% des adoptants de leur étude avaient été surpris par le chat qu'ils avaient

adopté ; parmi eux, la moitié l'avait trouvé plus affectueux que ce à quoi ils s'attendaient tandis que l'autre moitié s'attendait au contraire à un chat plus affectueux.

De notre côté, parmi les 80% d'adoptants qui disaient avoir été surpris par la chienne, 12% d'entre eux l'avaient trouvée étonnamment gentille, aimante, affectueuse et câline. Au moment de l'adoption, les nouveaux adoptants avaient été prévenus que la chienne allait avoir besoin de temps pour se familiariser à eux, et que, contrairement à ses congénères d'âge adulte que l'on pouvait adopter en refuge, elle n'avait jamais vécu dans une famille et n'avait jamais expérimenté la vie d'animal de compagnie. Grâce aux témoignages de précédents adoptants, nous avons pu au fil des adoptions affiner notre discours et donner aux nouveaux adoptants quelques exemples de ce à quoi ils devaient s'attendre, et les conseiller quant à l'attitude à adopter. Nous avons aussi rassuré les adoptants qui s'inquiétaient de savoir si une chienne déjà adulte s'attacherait quand même à eux. En effet, MARINELLI *et al.* (2007) ont montré que l'âge de l'animal à l'adoption n'influait pas le lien affectif qui l'unissait à son adoptant, et les résultats de notre étude abondent dans ce sens.

Si les chiennes sont capables de se familiariser et de s'attacher à leur adoptant, elles sont également capables de s'attacher aux autres membres de leur entourage : alors que 48% des chiennes en avaient peur au début, 83% d'entre elles étaient aujourd'hui très à l'aise avec les personnes de l'entourage. Par contre, il semblerait que les chiennes éprouvent plus de difficultés envers les personnes qu'elles ne connaissent pas : seules 32% des chiennes avaient une attitude avenante et assurée à l'encontre de personnes qu'elles n'avaient jamais vues, tandis que les autres étaient indifférentes ou craintives. Ces résultats montrent que la plupart des chiennes ne sont pas d'emblée à l'aise avec les gens et qu'elles ont souvent besoin d'un temps d'adaptation. D'ailleurs, la majorité des adoptants rapportaient une évolution favorable du comportement de leur chienne envers leur entourage (71%) et les personnes qui venaient à la maison (56%), mais pas envers les personnes inconnues (79% ne montraient aucune amélioration sur ce point là).

D'autre part, 12 à 15% des chiennes avaient encore peur des gens qui venaient à la maison et celles qui avaient encore peur des inconnus rencontrés dehors.

Il est probable que ces craintes trouvent une explication dans le passé des chiennes, non pas d'un traumatisme consécutif à leur séjour au laboratoire, où elles auraient subi des traitements douloureux, des mauvais traitements, mais de son développement lors de ses premiers mois de vie. En effet, dans notre expérience, des chiennes venant d'un même élevage, qu'elles soient adoptées directement (reproductrices réformées ou chiennes produites en excès par l'élevage) ou après avoir passé 2 ans en laboratoire pharmaceutique avant d'arriver chez nous, avaient les mêmes réactions. Il est donc plus probable que, avant leur adoption, les chiennes n'aient simplement pas été habituées à voir beaucoup de personnes différentes. D'ailleurs, plusieurs adoptants ont noté que leur chienne avait plus particulièrement peur des personnes de sexe masculin. Nous ne savons pas ce qu'il en était dans leur élevage d'origine, mais au laboratoire les chiennes étaient presque exclusivement au contact de femmes. Or les hommes et les femmes diffèrent par leur apparence, leur gestuelle, leur manière de s'exprimer,... Si les chiens n'ont pas été confrontés à tous les types d'humains (homme, femme, de toutes ethnies, mais aussi grand, barbu, portant un parapluie, un chapeau,...) étant chiots, lorsqu'ils sont adultes ces rencontres inattendues provoquent chez eux de la peur (WEISS, 2002 ; BEDOSSA et VOLLE, 2004). Dans le cas de nos chiennes, la peur liée à un manque de stimulation semble être l'hypothèse à privilégier. Elle semble aussi valable pour expliquer la peur que manifestaient plusieurs chiennes vis-à-vis des enfants, et notamment de ceux qu'elles ne connaissaient pas : si 11% des chiennes avaient encore aujourd'hui peur des enfants de leur entourage, le double avaient peur des enfants

qu'elles ne connaissaient pas. Et dans tous les cas, aucune amélioration n'était observée pour 70% des chiennes.

WEISS (2002) explique que les peurs liées au manque de stimulation pendant la période de socialisation du chien sont difficiles à traiter. PAGEAT (1999) regroupe ces peurs sous le nom de « syndrome de privation sensorielle », tandis que BEDOSSA et VOLLE (2004) parlent eux de syndrome de « déprivation ».

Concernant les enfants, précisons quand même que la grande majorité des chiennes (67%) avaient des interactions positives avec les enfants de leur entourage : elles recherchaient leur compagnie, jouaient avec, leur « faisaient la fête »,... D'ailleurs, les adoptants qui avaient des enfants ne rapportaient aucun problème sur ce point, même si certains avaient pu décrire une chienne un peu sur la réserve au début. Les adoptants étaient unanimement ravis du bon caractère de la chienne et de l'entente mutuelle entre les enfants et elle.

Nous pensons que cette réussite est en grande partie due au fait que l'on a proposé aux adoptants des chiennes qui nous semblaient correspondre au mieux à leur mode de vie et à leurs attentes. Les chiennes qui étaient déjà très craintives au laboratoire n'avaient pas été proposées aux familles qui avaient des enfants, dans l'intérêt de la chienne et de celui de ses adoptants. En effet, l'environnement risquait d'être beaucoup trop stressant pour la chienne (enfants bruyants, brusques, qui s'élancent vers la chienne, la caressent bien qu'elle soit dans son panier et montre des signes d'inquiétude). De plus, les membres de la famille risquaient d'être déçus si la chienne avait peur d'eux. Le risque était aussi celui d'agression par peur. Ces agressions se produisent quand un chien a peur et qu'il se sent acculé, sans possibilité de fuir la personne qui veut l'approcher ou le toucher. Dans ce cas, le chien qui a peur n'a plus qu'un moyen pour se défendre : d'abord grogner ou aboyer pour éloigner la personne qu'il considère comme une menace, puis la mordre si celle-ci insiste malgré ses tentatives de mise à distance (WEISS, 2002). Dans notre étude, les adoptants rapportaient peu d'agressions commises par les chiennes (15 agressions). Il a été demandé à ces quelques adoptants concernés de décrire le contexte dans lequel ce comportement était apparu, et de décrire la séquence d'agression. Cela nous a permis de constater qu'il s'agissait dans presque tous les cas d'agressions par peur : la personne sur laquelle la chienne avait grogné ou mordu essayait de la caresser ou de l'attraper sans tenir compte des tentatives de la chienne pour se soustraire à cette étreinte (fuite, réfugiée dans un coin ou dans son panier). Ces agressions ont eu lieu au début de l'adoption et concernaient pour moitié des adultes et pour moitié des enfants inconnus. Mais cela ne s'est jamais produit envers un enfant de la famille d'adoption.

Nous avons ensuite cherché à savoir si les chiennes présentaient des troubles du comportement quant à la prise alimentaire et la propreté, et si elles souffraient d'anxiété de séparation, ou encore de peur.

Concernant la prise alimentaire, une proportion non négligeable de chiennes (37%) a refusé de manger au cours des jours suivant l'adoption, au grand désarroi des adoptants. Ce jeûne ne durait en général que 2 ou 3 jours, mais il est arrivé que des chiennes restent une semaine sans manger. Par ailleurs, plus de la moitié des adoptants ont rapporté que la chienne avait l'air anxieuse lorsqu'elle mangeait, qu'elle regardait autour d'elle, qu'elle sortait ses croquettes de la gamelle pour aller les manger plus loin, voire qu'elle ne mangeait qu'en leur absence. Les études semblables à la nôtre ne décrivent rien à ce propos. Seule BARTHE (2010) mentionne l'« impossibilité à manger dans une gamelle », sans donner plus de précision. On sait en revanche qu'en meute, les individus soumis mangent très rapidement et en l'absence du dominant (BEDOSSA et VOLLE, 2004). Nos chiennes ne connaissent rien de la vie de chien

de compagnie, elles se comportaient comme elles l'avaient toujours fait (manger en l'absence du dominant, le plus vite possible), habituées à la vie en meute.

Concernant le jeûne des premiers jours, nous pensons qu'il était plus le reflet d'une anxiété causée par le brusque changement de milieu. Cela étant, il faut toujours bien préciser aux adoptants qu'un chien en bonne santé ne se laisse pas mourir de faim (BEDOSSA et VOLLE, 2004) et que la chienne finira par manger d'elle-même. Car à trop plaindre la chienne et à vouloir faire le maximum pour la mettre à l'aise, les adoptants risquent de lui donner des prérogatives de dominant (accès à la nourriture à volonté, nourrie à la main, à table, observée pendant qu'elle mange,...) et créer une situation dans laquelle la chienne ne serait pas à sa place dans la hiérarchie familiale. Car si la majorité des adoptants trouvaient leur chienne étonnamment soumise, un petit nombre d'entre eux a rapporté des tentatives de revendication de la part de la chienne (par exemple, une des chiennes commençait à grogner quand son adoptant voulait la faire descendre du canapé). Ce sont des animaux réformés de laboratoire, certes, mais ils n'en restent pas moins des chiens ; aussi faut-il respecter les principes d'éducation préconisés pour tout chien.

Concernant l'apprentissage de la propreté, les résultats montrent que, pour la plupart des chiennes, cela n'a pas posé problème. En effet, 88% des chiennes étaient propres au moment de l'enquête, et pour 80% d'entre elles, les adoptants ont dit qu'elles avaient été propres immédiatement ou rapidement. Au contraire, AKE (1996) rapportait le long délai d'apprentissage de la propreté comme étant le problème majeur cité par ses adoptants, et dans l'étude de BARTHE (2010), la malpropreté était rapportée comme étant l'un des principaux problèmes pour 44% des adoptants de chiens. Pourtant, les chiennes de notre étude n'avaient pas été entraînées à la propreté durant leur séjour au laboratoire. Nous avons seulement tâché de conseiller au mieux les adoptants quant à la façon d'apprendre à la chienne à être propre : multiplier les sorties, notamment après les repas, la féliciter lorsqu'elle fait ses besoins dehors, la réprimander lorsqu'elle les fait à l'intérieur seulement si on la prend sur le fait, pas de réprimande *a posteriori*.

Le problème qui s'est posé assez souvent au début des adoptions était que les chiennes avaient peur de l'extérieur (bruits de la circulation, passants) et qu'elles ne faisaient leurs besoins qu'une fois rentrées à la maison, là où elles se sentaient en sécurité. BEDOSSA et VOLLE (2004) décrivent très bien ce phénomène chez les chiens qui ont grandi dans un milieu pauvre en stimulations : lorsqu'ils se trouvent dans un milieu trop riche en stimuli pour eux, la peur les inhibe et ils ne sont alors plus capables d'explorer et de choisir un lieu d'élimination où se soulager tranquillement. Les auteurs recommandent dans ce cas de ne pas réprimander le chien au risque de le rendre encore plus anxieux.

Concernant l'évaluation de la propreté des chiennes, nous avons constaté qu'elle dépendait beaucoup de l'adoptant. Cela s'illustre d'ailleurs à la question sur la fréquence à laquelle se produisaient les « accidents » de propreté : 6 adoptants rapportaient qu'ils étaient permanents. Ce qui semble paradoxal pour un « accident ». Mais pour autant, ces mêmes adoptants considéraient que leur chienne était propre. Au contraire, des adoptants considéraient que la chienne n'était pas propre car elle ne réclamait pas à sortir pour faire ses besoins et que c'étaient à eux de penser à lui ouvrir la porte.

Il était donc difficile d'évaluer précisément la propreté des chiennes. Toutefois, même si ces résultats ne donnent pas une appréciation objective de la propreté des chiennes, ils nous donnent la perception qu'en ont les adoptants, et c'est finalement le plus important puisque c'est un des éléments qui conditionnent le succès ou non d'une adoption.

Nous avons ensuite voulu savoir si les chiennes souffraient d'anxiété de séparation. L'anxiété de séparation est un trouble du comportement qui est la conséquence d'un attachement excessif du chien à son propriétaire et qui se manifeste par des destructions, des vocalises et des troubles de l'élimination en l'absence du propriétaire (PAGEAT, 1999 ; WEISS, 2002). Ce problème se rencontre souvent chez les jeunes chiens, et c'est d'ailleurs la première cause d'euthanasie ou d'abandon des chiens âgés de 6 à 8 mois (PAGEAT, 1999). Si PAGEAT met en cause le comportement des maîtres dans la genèse de ce trouble, WEISS (2002) quant à lui considère qu'il s'agit d'une incapacité du chiot à s'adapter à une situation anxiogène. Chez les chiens adoptés à l'âge adulte, WELLS et HEPPEL (2000) ont montré que les chiens provenant d'un refuge étaient particulièrement sujets à l'anxiété de séparation. Ils pensent qu'elle est la conséquence d'un attachement excessif du chien pour son nouvel adoptant, résultant lui-même de la rupture de sa relation avec son maître précédent. Aussi, nos chiennes avaient peu de « raisons » de souffrir de ce trouble.

Dans notre étude, plusieurs adoptants rapportaient des destructions ou d'autres anomalies comportementales en leur absence (vocalises, déjections). Ces comportements étaient fortement évocateurs d'anxiété de séparation, surtout chez une chienne qui, en parallèle, montrait d'autres signes associés à ce trouble décrits par WEISS (2002) : comportements de fête et d'accueil exagérément démonstratifs, chienne suivant partout ses propriétaires, ne pouvant pas dormir seule dans une pièce... Toutefois, cela ne concernait qu'une minorité de chiennes (10%), et parmi les chiennes qui avaient présenté ces troubles au début de leur adoption, la moitié ne les manifestait plus au moment de l'enquête téléphonique. De plus, pour la plupart des adoptants, il s'agissait de destructions minimales (une paire de chaussures ramenée dans le panier, une épingle à linge « mâchouillée ») et non systématiques qu'ils ne considéraient pas vraiment comme un problème.

On peut conclure ainsi que la majorité des chiennes ne souffraient pas d'anxiété de séparation, mais que ce trouble peut se développer, ou en tout cas se manifester, même chez des chiens adoptés adultes et n'ayant eu jusque là aucune expérience de la vie d'animal de compagnie.

Le problème majeur rapporté par les adoptants est le caractère peureux des chiennes. En effet, 90% des adoptants expliquaient que leur chienne était peureuse au début de l'adoption, et 66% rapportaient qu'elle l'était encore au moment de l'enquête.

Ce sont les stimuli sonores (bruits de la circulation, cris, objets qui tombent au sol, tonnerre, pétards) et visuels (voiture ou vélo qui passent à proximité, mouvements brusques, personne qui s'approche d'elle rapidement ou qui a une allure singulière : port d'un casque, d'une valise) qui provoquaient des réactions de peur chez la plupart des chiennes. Comme nous l'avons déjà évoqué dans le paragraphe sur les relations des chiennes avec l'homme, c'est encore le syndrome de privation sensorielle décrit par PAGEAT (1999) qui s'exprime ici : les chiennes n'ayant pas été familiarisées à tous ces stimuli pendant la période de socialisation, ils les plongent aujourd'hui dans un état d'anxiété très prononcé souvent proche de la panique. L'inconvénient majeur pour les adoptants est que, dans ces situations, les chiennes cherchent à fuir à tout prix ce qui les effraye ; elles partent alors en courant sans que rien ne puisse les arrêter. D'ailleurs environ la moitié des chiennes qui avaient déjà fugué l'avaient fait par peur, selon leur adoptant, et pour trois d'entre elles, cette fugue avait été fatale (accident de la voie publique).

Afin de traiter cette anxiété, 10 chiennes ont reçu un traitement médical et la moitié des adoptants en avaient eu l'air satisfait.

Les publications disponibles sur l'adoption d'animaux de laboratoire font peu état du caractère peureux de leurs animaux. DIGANGI *et al.* (2006) rapportaient seulement qu'une

poignée d'adoptants considérait la timidité excessive de leur chat comme un problème de comportement, et AKE (1996) citait cette timidité parmi les comportements négatifs rapportés par les adoptants, sans que l'on sache vraiment quelle proportion d'animaux était concernée. Enfin, CARBONE (1997) rapporte que les animaux de laboratoire sont souvent décrits comme étant timides et hésitants par leurs adoptants. Mais pour tous ces auteurs, les problèmes de comportements se situent ailleurs (malpropreté et agressivité, principalement) et ne sont pas fréquemment observés. Seule l'étude de BARTHE (2010) rapporte ces peurs, qu'elle appelle « peurs primaire » ou néophobie, comme étant le problème majeur rencontré chez les chiens de laboratoire réhabilités. En effet, elles étaient rapportées par 63% des adoptants. Pour comparaison, l'étude de WELLS et HEPPEL (2000) sur les animaux de refuges montrait que la peur était le problème de comportement le plus souvent rapporté par les adoptants (53,4%). Les auteurs proposaient plusieurs causes à celle-là : une mauvaise expérience par le passé, mais aussi une prédisposition génétique ou encore une réponse inadaptée de la part des adoptants.

Dans notre étude, comme dans celle de BARTHE (2010), la peur était le problème de comportement majeur. Non seulement de par le nombre important de chiennes qui la manifestaient, mais aussi de par les inconvénients qui en découlaient pour les adoptants (ces chiennes devaient toujours être tenues en laisse, elles refusaient de faire leurs besoins dans la rue,...). Toutefois, si de nombreuses chiennes étaient encore décrites comme peureuses au moment de l'enquête téléphonique, les adoptants de 82% d'entre elles rapportaient une amélioration progressive, de modérée à très nette selon les chiennes. La majorité des adoptants (84%) rapportait d'ailleurs que leur chienne était complètement adaptée à sa nouvelle vie. Si, dans la plupart des cas, un temps d'adaptation était nécessaire, il variait nettement d'une chienne à l'autre : de quelques jours seulement à plusieurs semaines ou plusieurs mois.

En effet, la plupart des chiennes sont capables de s'habituer progressivement aux stimuli du quotidien. Dans un environnement qui leur est familier, la plupart sont très à l'aise et se comportent comme des chiens « normaux », mais dès qu'une nouveauté se présente (un meuble changé de place dans la maison suffit à en effrayer certaines), elles montrent des signes d'anxiété. D'ailleurs, deux adoptants ont rapporté une régression de leur chienne (anxiété et, certainement liée à cela, malpropreté) à la suite d'un déménagement. BARTHE (2010) a montré que les chiens avaient plus de mal que les chats et les rats à s'adapter à un nouvel environnement, puisqu'en moyenne leur période d'acclimatation était plus longue. L'auteur notait aussi que, dans l'ensemble, leurs problèmes de comportement étaient plus longs à résoudre.

Si, dans notre étude nous n'avons pas cherché à mettre en évidence de lien entre l'élevage d'origine des chiennes et certains aspects de leur comportement actuel, il faut pourtant envisager qu'il puisse exister une corrélation entre ces deux éléments. En effet, ce sont les premiers mois de vie qui sont décisifs pour la construction de la stabilité émotionnelle du chien (WEISS, 2002) ; c'est pendant la période de socialisation que l'animal doit être confronté à des stimuli variés afin de pouvoir, par la suite, les appréhender sereinement, et ne pas s'inquiéter de ce qu'il ne connaît pas. Or, c'est dans leur élevage d'origine que les chiennes ont vécu les premiers mois de leur vie. Comme nous l'avons vu précédemment, elles venaient de trois élevages différents. On sait que deux d'entre eux avaient une salle de jeux ou employaient des étudiants pour jouer avec les chiots, afin de les socialiser à l'homme. L'un de ces deux élevages « entraînait » même les chiennes à voyager en camion pour diminuer leur stress le jour du transport jusqu'au laboratoire. Il aurait été intéressant de voir si ces efforts se ressentaient aujourd'hui dans le comportement des chiennes. Cela permettrait d'envisager les

perspectives possibles pour améliorer la réhabilitation des animaux de laboratoire : considérer les efforts à faire en élevage qui pourraient influencer la capacité d'adaptation des chiennes, leur relation à l'homme et encore d'autres aspects de leur comportement. De même, ces considérations pourraient être faites concernant les laboratoires dans lesquels séjournent les chiennes avant leur adoption : rechercher par exemple si la durée de séjour au laboratoire influence certains paramètres comportementaux.

Concernant la satisfaction des adoptants, elle était importante à connaître car elle conditionne en grande partie la réussite d'une adoption ; à ce propos, les niveaux d'exigence et de tolérance sont très différents d'un adoptant à l'autre (CARBONE *et al.* 2003). L'exemple de HARMS et STOSKOPF (2007) le montre bien : parmi 3 furets qui mordaient fréquemment leur adoptant jusqu'au sang, 2 étaient malgré cela considérés comme de bons animaux de compagnie par leurs adoptants respectifs !

Dans notre étude, il a été demandé aux adoptants de donner une note globale de l'adoption afin d'évaluer leur satisfaction. Les résultats sont très bons puisqu'en moyenne les adoptants ont donné une note de 9/10. Ces résultats étaient aussi positifs dans les autres études publiées : AKE (1996) rapportait que 80% des adoptants considéraient que l'expérience avait été positive ; 85% d'entre eux recommandaient ce genre d'adoption, contre 77% dans l'étude de HARMS et STOSKOPF (2007). De même, 92% des adoptants de l'étude de BARTHE (2010) se déclaraient satisfaits de leur adoption.

Peut-être faut-il toutefois relativiser ces résultats en gardant à l'esprit que les adoptants ont pu être réticents à nous faire part de leur véritable sentiment. Cela étant, 12 adoptants de notre étude ont spontanément dit qu'ils seraient prêts à renouveler l'expérience, et 4 autres avaient déjà adopté une autre de nos chiennes.

La plupart des adoptants avouaient avoir été surpris par la chienne, pour diverses raisons, et c'est peut-être ce qui les a motivés à répondre lorsqu'il leur a été demandé de donner des conseils pour les futurs adoptants. Ils sont nombreux à avoir recommandé patience et compréhension envers les chiennes.

Certains adoptants s'inquiétaient de ce qu'avait pu subir leur chienne par le passé : plusieurs adoptants ont mis la crainte excessive des chiennes sur le compte de maltraitances passées. D'autres pensaient que si leur chienne n'aboyait pas, c'est parce qu'on lui avait coupé les cordes vocales ! Les adoptants qui rapportaient une prise alimentaire anxieuse ou de la coprophagie remettaient en cause le mode de vie en collectivité qu'avait connu la chienne auparavant et dans lequel elle aurait été opprimée, selon eux. Ces remarques de la part des adoptants pouvaient paraître un peu vexantes pour le laboratoire car injustes. Mais elles doivent surtout être prises comme une indication que les adoptants ont besoin d'être bien informés du passé de leur chienne ; il faut encore mieux communiquer sur ce sujet afin de les rassurer et d'éviter qu'ils portent de fausses accusations, même s'ils le font sans penser à mal. Cela va dans l'intérêt de tous : animaux, adoptants et laboratoires qui organisent ces adoptions.

Tout comme les auteurs des études publiées jusqu'ici, nous pouvons conclure des résultats obtenus que notre programme d'adoption est un succès. Néanmoins, nous nous sommes aussi penchés sur les adoptions s'étant conclues par un retour de l'animal au laboratoire afin de voir si l'on pouvait en tirer des enseignements et améliorer notre programme d'adoption.

Parmi les adoptants interrogés à l'occasion de l'enquête téléphonique, 6 s'étaient séparés de leur chienne. Ainsi, 5,5 % des chiennes de l'enquête téléphonique ont été données à un autre adoptant, contre 10% dans l'étude de AKE (1996). De plus, aucune de ces 108 chiennes n'a été ramenée au laboratoire, contrairement à DIGANGI *et al.* (2006) qui accusaient un taux de retour de 5%. Les motifs de séparation différaient un peu des autres publications : si l'on retrouvait des problèmes de malpropreté ou d'allergie de la part de l'adoptant, la plupart des adoptants évoquaient un décès de la personne responsable ou une incapacité physique de à s'occuper de la chienne. Ce n'étaient donc pas des problèmes de comportement qui avaient motivé la plupart de ces changements de propriétaires, tout comme dans l'étude de BARTHE (2010). Cela explique peut être d'ailleurs que les chiennes aient directement été données à un autre adoptant plutôt que d'avoir été ramenées au laboratoire.

Toutefois, il faut préciser que parmi les 108 chiennes de l'étude, 8 avaient déjà été adoptées une première fois, puis ramenées au laboratoire, avant d'être adoptées à nouveau par l'adoptant ayant participé à notre enquête. Toutes ces chiennes étaient donc encore avec leur second adoptant au moment de l'entretien téléphonique, même 6 ans après.

Pour ces chiennes, les motifs de retour au laboratoire étaient voisins de ceux rapportés par AKE (1996), WYRICK (1996) et DIGANGI *et al.* (2006) : malpropreté, trop agitée, allergie développée par l'adoptant ou divorce, et à ceux-là s'ajoutaient aussi des problèmes de timidité excessive (1 chienne) et de peur très prononcée (2 chiennes).

Contrairement à AKE (1996) qui n'acceptait pas le retour des chiens au laboratoire, nous encourageons les adoptants non satisfaits à ramener la chienne, comme le faisaient DIGANGI *et al.* (2006) pour leurs chats. Ces derniers rapportaient que 44% des chats ramenés l'avaient été au bout de plus d'un an. Dans notre cas, les chiennes avaient été ramenées en moyenne 7 mois après leur adoption, mais avec une forte variabilité (Min : 1 jour ; Max : 3,5 ans).

Si WYRICK (1996) préférait euthanasier ou intégrer les animaux ramenés par leur adoptant dans une étude expérimentale à l'issue fatale, nous pensons quant à nous, au vu du taux de réussite des adoptions lors de la seconde fois (n=9/10) qu'il faut laisser une autre chance à ces animaux. La décision de proposer à nouveau un animal à l'adoption après un échec doit être prise au cas par cas ; certains animaux sont peut-être effectivement incapables de s'adapter, et sont donc inadaptables. Mais nos résultats montrent que si un animal n'a pas convenu à un adoptant, il pourra faire le bonheur d'un autre. L'exemple de nos 8 chiennes le prouve et AKE (1996) rapporte aussi qu'un chien ayant été abandonné pour comportement agressif a ensuite été adopté par une autre famille qui le décrivait comme étant doux et gentil avec les enfants. Par ailleurs, il faut garder à l'esprit que les raisons invoquées par le propriétaire qui abandonne son animal ne sont pas forcément véridiques.

Il est évident que tous les animaux de laboratoire ne feront pas forcément de bons animaux de compagnie, de même que toutes les personnes ne feront pas forcément de bons adoptants. Comme l'expliquent CARBONE *et al.* (2003), nous ne pouvons parfaitement prédire si les couples chien-adoptants feront une heureuse combinaison ; il en est de même pour toute adoption d'animal, quelle que soit l'origine de celui-ci. Certains auteurs ont cherché à déterminer les caractéristiques des animaux et des adoptants qui pouvaient influencer la réussite d'une adoption, en étudiant les adoptions d'animaux de refuges (sexe et âge de l'animal, sexe et âge de l'adoptant, niveau d'éducation, adoptant propriétaire ou locataire de son habitation, expériences précédentes) mais les résultats se contredisent d'une étude à l'autre.

DIGANGI *et al.* (2006) suggèrent que les caractéristiques de la procédure d'adoption ont une importance quant à sa réussite. S'ils déplorent le manque de données disponibles à ce sujet, ils expliquent qu'une politique trop souple pourrait conduire à un faible taux de rétention des

animaux, tandis qu'une politique trop stricte risquerait de trop freiner les adoptions. C'est pourquoi la réalisation d'une étude rétrospective des programmes d'adoption comme le suggère CARBONE (1997) semble importante pour établir les lignes directrices des adoptions d'animaux de laboratoire. Car, pour le moment, les données disponibles concernent principalement les adoptions de chiots ou d'animaux de refuge. Or ces animaux sont différents des nôtres : les premiers sont plus jeunes, en plein développement donc encore assez malléables, et les seconds ont déjà connu la vie dans un foyer et gardent peut-être des traumatismes de leur expérience passée avec l'homme.

CONCLUSION

La réhabilitation d'animaux de laboratoire a fait l'objet de très peu de publications jusqu'à présent. Si quelques auteurs américains ont déjà fait part de leur expérience dans ce domaine, la seule étude française, non publiée à ce jour, dont nous ayons connaissance est la thèse vétérinaire de BARTHE (2010), portant sur 24 chiens et basées sur un questionnaire écrit envoyé aux adoptants. Aussi, les données concernant l'adoption de chiens de laboratoire font-elles défaut et n'ont jusqu'alors pas permis de publier de données en Europe.

Le but de ce travail est donc de diffuser nos résultats dans des revues nationales et internationales afin d'encourager ce type de programme d'adoption.

Le bilan que nous dressons du programme d'adoption développé par le Laboratoire Biologie du Développement et Reproduction INRA-ENVA est positif. En effet, la grande majorité des adoptants étaient globalement satisfaits, quoique parfois surpris par certains comportements de la chienne, notamment la peur. Concernant les chiennes, nous avons pu constater qu'elles s'adaptaient bien à leur nouvelle vie, mais que cette adaptation nécessitait du temps et que par ailleurs, toute situation nouvelle était source d'anxiété ou de peur chez la plupart d'entre elles. La peur est d'ailleurs le trouble du comportement majeur mis en évidence dans cette étude, à la fois parce qu'il concerne la majorité des chiennes, mais aussi parce qu'il perdure chez la plupart d'entre elles. En dehors de cela, aucun autre trouble du comportement ne semble particulièrement affecter les chiennes. Nous avons d'ailleurs pu constater que les chiennes n'avaient pas de problème relationnel avec leurs congénères, ni avec leurs adoptants auxquels elles s'attachent sans trop de difficultés.

Il va sans dire que ces chiennes ont un passé qui n'est pas sans conséquence sur leur comportement actuel ; cela étant, leurs adoptants, qui souhaitaient à la fois adopter un animal de compagnie et faire une bonne action, ont su surmonter les difficultés des premiers temps et développer finalement une véritable relation maître-chien.

Ce travail nous a rappelé qu'il fallait donner aux adoptants un maximum d'informations quant au passé de leur chienne, afin qu'ils ne fantasment pas concernant de mauvais traitements et ne répandent pas de fausses idées. De même, il faut les informer de tous les comportements auxquels ils doivent s'attendre chez la chienne, au moins les premiers temps : malpropreté, anorexie, absence de vocalise, anxiété, peur, etc.... Enfin, il faut leur expliquer que, de par son histoire, la chienne n'a ni les capacités d'adaptation d'un jeune chiot ni l'expérience d'un chien qui aurait été adopté en refuge. Son adaptation va prendre du temps, aussi leur faudra-t-il être patients et lui apprendre progressivement des choses qui semblent pourtant évidentes, comme monter les escaliers, marcher en laisse, revenir quand on l'appelle, faire ses besoins à l'extérieur, etc.

Concernant la peur excessive et incontrôlée des chiennes, elle doit être considérée comme la séquelle d'un développement imparfait sur le lieu d'élevage. En effet, elle est la conséquence d'un environnement trop peu stimulant pour le chiot, pendant la phase cruciale de son développement : la phase de socialisation. Aussi pourrait-on envisager de prévenir l'apparition de ces troubles en travaillant avec les élevages afin qu'ils mettent en place des mesures visant à confronter le chiot à davantage de stimuli divers et variés.

Cette étude montre ainsi que malgré quelques difficultés, l'adoption de chiens de laboratoire est possible et probante et constitue donc sans conteste une excellente alternative à l'euthanasie. Si CARBONE (1997) envisage ces adoptions comme le prolongement du Raffinement, on peut aussi proposer d'en faire un « R » (Réhabilitation) à part entière, à rajouter à la règle des 3R de RUSSEL et BURCH.

BIBLIOGRAPHIE

- AKE HJ (1996). Laboratory beagles as pets: follow-up analysis of 59 beagles placed through an adoption program. *Contemp Tob Lab Anim Sci*, **35** (3): 51-53
- Anonymous (2003), Editorial. Adoption: The unrealized “R”? *Lab Anim.*, **32**, n°9, 7.
- AUTISSIER C (2008). Réglementation éthique de l'expérimentation animale en recherche biomédicale. *Médecine/sciences*, **24** (4), 437-442.
- BARTHE S (2010). Réhabilitation des animaux de laboratoire. Thèse Méd. Vét, Toulouse, n°4083.
- BEDOSSA T, VOLLE M (2004). L'éducation canine. Ingersheim, SAEF, 120 p.
- CARBONE L (1997). Adoption of research animals. *Animal Welfare Information Center Newsletter*, **7**, 3-4.
- CARBONE L, GUANZINI L, MCDONALD C (2003). Adoption options for laboratory animals. *Lab Anim*, **32**, 37-41.
- Charte Nationale portant sur l'éthique de l'expérimentation animale, Code Rural R214-124, Annexe 3. [<http://www.gircor.net/recherche/reglementation.php>] (consultée le 20 juillet 2011)
- Convention Européenne sur la protection des animaux vertébrés utilisés à des fins expérimentales ou à d'autres fins scientifiques. Strasbourg, 18.III.1986. JO L 358 du 18.12.1986.
- Déclaration Universelle des Droits de l'Animal [www.oaba.fr/html/Droits_de_lanimal/Droits_de_lanimal.htm] (consultée le 20 juillet 2011)
- DIGANGI BA, CRAWFORD PC, LEVY JK (2006). Outcome of cats adopted from a biomedical research program. *Journal of Applied Animal Welfare Science*, **9**, 143-163.
- Directive 2010/63/ue du Parlement Européen et du Conseil du 22 septembre 2010 relative à la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques.
- HARMS CA, STOSKOPF MK (2007). Outcomes of adoption of adult laboratory ferrets after gonadectomy during a veterinary student teaching exercise. *Journal of the American Association for Laboratory Animal Science*, **46**, 50-54.
- KIDD AH, KIDD RM, GEORGE CC (1992). Successful and unsuccessful pet adoptions. *Psychological Reports*, **70**, 547-561.

- MARINELLI L, ADAMELLI S, NORMANDO S, BONO G (2007). Quality of life of the pet dog: influence of owner and dog's characteristics. *Applied Animal Behaviour Science*, **108**, 143-156.
- NEIDHARDT L, BOYD R (2002). Companion animal study. *Journal of Applied Animal Welfare Science*, **5**, 175-192.
- PAGEAT P (1999). L'Homme et le chien. Paris, Odile Jacob, 370 p.
- PIFER L, SHIMIZU K, PIFER R (1994). Public Attitudes Towards Animal Research: Some International Comparisons. *Society and Animals*, **2**, 95-113.
- RICHMOND J (2000). The 3Rs-Past, Present and Future. *Scand. J. Lab. Anim. Sci.*, **27** (2), 84-92.
- SHORE ER (2005). Returning a recently adopted companion animal: adopters' reasons for and reactions to the failed adoption experience. *Journal of applied animal welfare science*, **8** (3), 187-198.
- TAMI G, GALLAGHER A (2009). Description of the behaviour of domestic dog by experienced and inexperienced people. *Applied Animal Behaviour Science*, **120**, 159-169.
- VERSCHUERE B, LACHAPELLE F (2008). Résultats d'un sondage relatif à l'expérimentation animale en France. *Bull. Acad. Vét. France*, Tome 161, n°5, 393-397.
- VIDAL S (2011). Compte-rendu de la journée « Animaux de laboratoire : quelle vie après ? ». *STAL*, **37**, 12-15.
- WEISS A (2002). Le comportement du chien et ses troubles. Paris, MED'COM, 192 p.
- WELLS DL, HEPPER PG (2000). Prevalence of behaviour problems reported by owners of dogs purchased from an animal rescue shelter. *Applied Animal Behaviour Science*, **69**, 55-65.
- WYRICK BJ (1996). A successful animal adoption program: observations on the animal care facility program at the University of California, San Francisco. *Contemp. Top Lab Anim Sci*, **35**, 43-47.

ANNEXE 1 : Certificat de cession

Je soussigné (Nom, Prénom, coordonnées),
certifie recevoir en cession ce jour l'animal désigné ci-après :

Identification :

Espèce: **Chien**

Race: **Beagle**

Sexe: **Femelle**

Date de naissance:

appartenant jusqu'à présent à :

Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort

7 avenue du Général de Gaulle

94704 Maisons Alfort cedex

représentée par : K. REYNAUD

Je constate qu'à la date de la cession l'animal ne présente pas de signe de maladie et qu'il m'est certifié qu'il n'a pas présenté jusqu'à ce jour de signe de maladie contagieuse. Le passeport de vaccinations m'est remis ce jour.

Je m'engage à assurer à cet animal des soins quotidiens conformes à ses besoins et à lui faire prodiguer des soins vétérinaires si son état le nécessite.

Fait en double exemplaire à Maisons Alfort le

Signature

(faire précéder de la mention "lu et approuvé")

ANNEXE 2 : Questionnaire pour l'enquête téléphonique

Date:

Heure de début

Heure de fin:

A renseigner avant l'entretien téléphonique et à vérifier avec l'adoptant

Nom du propriétaire	Nom de la personne interviewée	Ancien nom de la chienne	Actuel nom de la chienne	Date de naissance de la chienne	Date de l'adoption	Age à l'adoption	Délai adoption-entretien téléphonique

i. Cadre de vie de la chienne

1. Composition du foyer d'adoption

- Avec combien de personnes d'âge adulte (>18ans) vit-elle? Avec combien d'enfants (<18ans) ?
- Avez-vous, en plus de la chienne, un ou plusieurs autres animaux de compagnie actuellement? Si oui, avez-vous, en plus de la chienne, un ou plusieurs autres chiens actuellement?

2. Type de logement

- Vivez vous dans un appartement ou dans une maison (y-a-t-il un jardin, une cour?) ?

3. Expérience de l'adoptant concernant les chiens

- Aviez-vous déjà eu un chien avant cette adoption?

4. Rythme de vie de la chienne

a. La prise alimentaire

- Combien la chienne reçoit-elle de repas par jour?
- Quel type de ration alimentaire la chienne reçoit-elle?

b. Les sorties (hygiéniques ou promenades)

- Si votre logement dispose d'un jardin ou d'une cour, promenez-vous quand même la chienne en extérieur?
Si oui, à quelle fréquence?
- Si votre logement ne dispose pas d'un jardin ou d'une cour, combien de fois par jour sortez-vous la chienne?

c. Le temps passé seule

- La chienne reste-t-elle seule à la maison pendant la journée ? (sans tenir compte des autres animaux de compagnie du foyer)

ii. Qualité de l'intégration

1. Avec les congénères et autres animaux

- Comment la chienne se comporte-t-elle avec les autres animaux de la famille ou de l'entourage?
- Comment la chienne se comporte-t-elle avec les chiens qu'elle rencontre à l'extérieur ?

2. Avec l'Homme :

a. Relation avec l'adoptant

- La chienne est-elle câline avec vous? Initie-t-elle les interactions avec vous? Est-elle démonstrative?
- Si la chienne vit avec plusieurs personnes: avez-vous l'impression qu'elle est plus attachée à un membre de la famille en particulier?
- La chienne reçoit-elle des friandises?
Si oui: Lesquelles? A quelles occasions?
Si non: pourquoi?
- La chienne a-t-elle le droit de monter sur le canapé? Sur le lit?
- Est-ce que la chienne vous accompagne pendant vos sorties (courses, loisirs, etc...) ?
- La chienne est-elle joueuse?
- Êtes-vous allé à des cours d'éducation canine avec la chienne?
- La chienne a-t-elle un bon rappel? La sortez-vous sans laisse?

b. Relation avec les autres personnes

- Comment la chienne se comporte-t-elle avec les autres membres de votre entourage proche?
- Comment la chienne se comporte-t-elle avec les jeunes enfants de son entourage? Et avec ceux qu'elle ne connaît pas?
- Comment la chienne se comporte-t-elle avec les gens qui viennent vous rendre visite?
- Comment la chienne se comporte-t-elle avec les personnes inconnues qu'elle rencontre à l'extérieur?

3. Avec le milieu extérieur

- S'il vous arrive de sortir la chienne, où la sortez-vous?
- La chienne aime-t-elle sortir?
- Comment la chienne se comporte-t-elle en promenade à l'extérieur?
- La chienne a-t-elle déjà fugué?
Si oui: combien de fois? A quelle occasion?
- Comment la chienne se comporte-t-elle en voiture?
- La chienne a-t-elle déjà pris les transports en commun?
Si oui, comment se comporte-t-elle?
- Comment la chienne se comporte-t-elle en lieu inconnu?

iii. Comportements inhabituels, troubles du comportement

1. Prise alimentaire

- A son arrivée chez vous, la chienne est-elle restée plusieurs jours sans manger?
- Comment la chienne a-t-elle un comportement normal quand elle mange?

2. Propreté

- La chienne est-elle propre?
- Lui arrive-t-il encore d'avoir des « accidents »?
Si oui: à quelle fréquence?

3. Vocalises

- Est-ce que la chienne aboie, gémit, couine, etc?
- Si oui, à quelle fréquence produit-elle ces vocalises? Dans quel contexte?

4. Comportement lors de la séparation

- Comment la chienne se comporte-t-elle quand elle est laissée seule à la maison?

Si la chienne fait des bêtises quand elle est laissée seule à la maison, de quelle nature sont ces bêtises?

5. Peur,

- La chienne est-elle peureuse?

Si oui: de quoi a-t-elle peur?

6. Agressivité

- La chienne a-t-elle déjà montré des signes d'agressivité?

Si oui, dans quel contexte? Comment s'est-elle manifestée?

7. Autre

- La chienne savait-elle monter/descendre les escaliers à son arrivée chez vous?

- La chienne présente-t-elle des stéréotypies?

Si oui, lesquelles?

iv. Bilan

1. Adaptation de la chienne

- Aujourd'hui, la chienne vous semble-t-elle complètement adaptée à sa nouvelle vie?

Si oui, combien de temps lui a-t-il fallu?(plusieurs jours? semaines? mois? années?)

- Avez-vous des conseils à donner pour les futurs adoptants ?

2. Satisfaction de l'adoptant

- Y a-t-il , chez la chienne, des choses qui vous ont étonné?
- Sur une échelle de 0 à 10, quelle note de satisfaction globale donneriez-vous concernant cette adoption?

3. La démarche ayant conduit à l'adoption

- Qu'est-ce qui vous a conduit à adopter une de nos chiennes?
- Faire une «bonne action», c'était: l'objectif principal de votre démarche? joindre l'utile à l'agréable? un bonus?
- Connaissiez-vous la race de chien Beagle, avant l'adoption? Si oui, recherchiez-vous un Beagle en particulier? Pourquoi?
- Le fait qu'il s'agisse d'une chienne adulte vous a-t-il posé problème?
- Comment nous avez-vous connu?

RÉHABILITATION D'ANIMAUX DE LABORATOIRE : ÉTUDE RÉTROSPECTIVE DE 108 ADOPTIONS DE CHIENNES BEAGLE

NOM et Prénom : CHANVIN Anabelle

Résumé

Depuis 2002, le Laboratoire de Biologie du Développement et Reproduction INRA/ENVA a mis en place un programme d'adoption pour ses chiennes Beagle adultes : une fois stérilisées pour les besoins de l'étude, les chiennes sont ensuite proposées à l'adoption. Ainsi, entre 2002 et 2010, 191 chiennes âgées en moyenne de 3,5 ans ont trouvé un foyer d'adoption chez des particuliers.

L'objectif de ce travail était de dresser un bilan du programme d'adoption, sur la base d'une enquête téléphonique conduite auprès des adoptants de ces chiennes. Ainsi, 105 adoptants ont été interrogés au sujet de 108 chiennes (57% des chiennes adoptées), en moyenne 2,8 ans après l'adoption. Au moment de l'enquête, 87% des chiennes étaient toujours dans leur foyer d'adoption, 92% étaient propres, 84% étaient câlines, 89% étaient démonstratives, et 84% étaient décrites comme étant complètement adaptées à leur nouvelle vie bien qu'encore peureuses. S'il ressort de cette étude que la peur est le problème majeur de ces chiennes, les adoptants ne sont pas moins satisfaits de la chienne, la note moyenne de satisfaction globale étant de 9/10.

Le bilan de ce programme d'adoption est très positif et atteste que la réhabilitation des animaux de laboratoire représente une alternative raisonnable à l'euthanasie.

Mots clés : ANIMAUX DE LABORATOIRE / ADOPTION / REHABILITATION / ADAPTATION / COMPORTEMENT / ENQUETE / PEUR / RACE CANINE / CARNIVORE / CHIENNE / BEAGLE

Jury :

Président : Pr.

Directeur : Sylvie CHASTANT

Co-Directeur : Karine REYNAUD

Assesseur : Laurence COLLIARD

REHABILITATION OF LABORATORY ANIMALS: RETROSPECTIVE STUDY OF THE ADOPTION OF 108 BEAGLE BITCHES

SURNAME: CHANVIN

Given name: Anabelle

Summary

Since 2002, the INRA/ENVA Laboratory of Reproductive and Developmental Biology has set up an adoption program for adult Beagle bitches. Once neutered for experimental purposes, those female dogs are offered to private families for adoption. Between 2002 and 2010, 191 bitches, aged 3.5 years on average, found an adoptive home under this program.

This study was designed to evaluate the performance of the adoption program. A telephone survey based on a set questionnaire was conducted among adopting families. A total of 105 families having adopted 108 dogs (57% of adopted dogs) could be interviewed 2.8 years on average following the adoption. At the time of the survey, 87% of those dogs were still in their adoptive home, 92% were reported as clean, 84% were cuddly, 89% were demonstrative and 84% were described as fully adapted to their new environment, although still fearful (84%). Indeed, it appears from this study that fear is the major problem with these dogs. Yet, most adopters express satisfaction (average rating of overall satisfaction 9/10). Thus, this adoption program can be regarded as highly successful. In this instance, rehabilitation of laboratory animals turned out to be a reasonable alternative to euthanasia.

**Keywords: LABORATORY ANIMALS / ADOPTION / REHOMING / FITNESS /
BEHAVIOUR / SURVEY / FEAR / DOG / CARNIVORE / BITCHES / BEAGLE**

Jury:

President: Pr.

Director: Pr. Sylvie CHASTANT

Co-Director: Melle Karine REYNAUD

Assessor: Dr. Laurence COLLIARD